

HISTORIQUE
2011 - 2015

BILAN SOCIAL

NOUVEAU MANDAT, NOUVEAU BILAN SOCIAL

La prise de fonctions de la nouvelle équipe présidentielle se veut l'occasion d'exposer un bilan social rénové à la fois sur la forme et sur le fond : sur la forme en faisant le choix de montrer moins de tableaux et de diversifier les présentations ; sur le fond surtout en présentant une image de notre établissement désormais au 31 décembre 2015 afin d'être en phase avec les statistiques produites au niveau national. Pour assurer un historique sans discontinuité, nous avons ainsi dû traiter, en plus des données 2015, celles arrêtées au 31 décembre 2014.

Nouveauté mais dans la continuité de la politique sociale volontariste déjà engagée et qui illustre l'action de notre université en termes d'action sociale au sens large.

Cela passe notamment par une politique indemnitaire ambitieuse : le montant du régime indemnitaire et d'intéressement a nettement progressé et l'enveloppe globale a été multipliée par 1,5 depuis 2011, alors même que les restrictions budgétaires gouvernementales se poursuivent. Sur les 5 dernières années, les primes du référentiel enseignant ont augmenté de 45% et celles versées aux personnels administratifs titulaires sont en hausse de 64%. Quant à l'enveloppe de l'intéressement, instauré en 2013 pour les contractuels, elle atteint 178 000 euros en 2015.

Le développement des actions de formation mérite également d'être souligné puisque le nombre total d'heures suivies par les agents de l'université a doublé depuis 2011. Qualitativement, les formations concernent à la fois l'environnement professionnel (informatique par exemple) et le développement personnel, les questions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ou encore les préparations au concours... autant d'éléments qui ont pour but d'améliorer la situation des agents au travail et de favoriser leur éventuelle mobilité.

Un autre facteur retient notre attention : l'importance des départs à la retraite prévisibles dans les 5 prochaines années. Ils visent plus particulièrement les enseignants chercheurs, notamment en langues et littératures. Cette situation met en évidence la nécessité d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences attentive au renouvellement de ces personnels. Mais les agents administratifs titulaires sont également concernés et, là aussi, il conviendra d'être vigilant afin que les renouvellements s'opèrent dans les meilleures conditions possibles.

Ces exemples montrent que la qualité de vie au travail reste notre objectif prioritaire même si des difficultés persistent. En particulier, il n'est pas question de passer sous silence notre préoccupation en matière de médecine du travail. En dépit des efforts pour parvenir à recruter un médecin de prévention, l'établissement n'a pour l'instant comme solution que celle d'orienter les personnels vers le service de médecine du travail de Lyon. Voilà un défi qu'il faudra relever mais qui n'entache pas le bilan de notre politique sociale.

Issu d'un travail collectif traduisant l'engagement de tous, ce bilan a été coordonné par le Service Statistique et Pilotage, en concertation avec la Direction des Ressources Humaines. Le traitement de l'information et la réalisation du document ont été assurés par le Service Statistique et Pilotage avec la collaboration des services de la DRH, du bureau chargé du Suivi de la Masse Salariale, du Service d'Action Culturelle et Sociale et du service Hygiène et Sécurité.

Merci pour le soutien et la confiance que vous nous avez accordés, pour votre engagement et pour votre contribution indispensable à la réalisation de notre projet d'établissement. Et c'est sans relâche que nous voulons poursuivre l'amélioration de la politique sociale de notre université et de la situation de chacun de ses personnels.

Jacques Comby

Président de l'université Jean Moulin Lyon 3

BILAN SOCIAL

Historique 2011 à 2015

Sommaire

Partie 1. Données de cadrage 1

L'université Jean Moulin Lyon 3 en quelques chiffres	2
Étudiants par cursus et par discipline	3
Enseignants des universités par fonction et discipline	4
Personnels administratifs, techniques et d'encadrement dans les établissements publics de l'enseignement supérieur et de formation	5
Emplois : Plafond et consommation	6
Taux d'encadrement : nombre de titulaires pour 1 000 étudiants	7

Partie 2. Le personnel de l'université 9

Le personnel de l'université : nombre de personnes	10
Ensemble du personnel : évolution des effectifs	11
Ensemble du personnel : répartition Femmes / Hommes	12
Emploi de personnels en situation de handicap	13

2a. Le personnel ENSEIGNANT 15

Enseignants selon le statut, le corps et la quotité en 2015	16
Enseignants par groupe de disciplines CNU en 2015	17
Enseignants par discipline CNU en 2015	18
Enseignants titulaires par discipline CNU : répartition par sexe et âge moyen au 31/12/2015	19
Enseignants par composante en 2015	20
Enseignants titulaires : ancienneté à l'université Jean Moulin - Lyon 3 en 2015	21
Enseignants par tranche d'âge au 31/12/2015 et par sexe	22
Enseignants au 31/12/2015 : zoom sur les 55 ans et plus	23
Professeurs invités par origine : historique	24
Vacataires d'enseignement : historique	25

2b. Le personnel BIATS 27

BIATS par statut, filière, et catégorie : historique	28
BIATS par sexe, statut, filière et catégorie en 2015	29
BIATS par sexe et par corps en 2015	30
Zoom sur la filière AENES : historique pour les titulaires	31
Zoom sur la filière BIBLIOTHEQUE : historique pour les titulaires	32
Zoom sur la filière ITRF : historique pour les titulaires	33
BIATS dans les composantes en 2015	34
BIATS : quotité de travail des titulaires en 2015	35
BIATS : quotité de travail des non titulaires en 2015	36
BIATS : temps partiel et contrats à temps incomplet des non titulaires en 2015	37
BIATS : ancienneté à l'université Lyon 3 par catégorie au 31/12/2015	38
BIATS par tranche d'âge, statut et sexe au 31/12/2015	39
BIATS : titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31/12/2015	40
BIATS : non titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31/12/2015	41
Âge des personnels BIATS titulaires au 31/12/2015 : zoom sur les 55 ans et plus	42

2c. Les congés 43

Enseignants : historique des absences pour congés maladie ordinaires	44
Enseignants titulaires : absences pour congés maladie ordinaires par corps en 2014-15	44
Enseignants : autres congés	45
Congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) et des contrats valorisation recherche (CVR)	45
BIATS : historique des congés maladie ordinaires par statut	46
BIATS titulaires : congés maladie ordinaires par filière en 2014-15	46
BIATS : répartition des congés maladie ordinaires selon leur durée	47
BIATS : répartition des congés maladie ordinaires par mois	48
BIATS : autres absences	49
Comptes épargne-temps	50

Partie 3. Evolution des personnels

3a. La mobilité

Enseignants titulaires : historique des arrivées et des départs	51
Professeurs d'université : recrutements internes et externes	53
Maîtres de conférences : recrutements internes et externes	54
Enseignants titulaires : avancements de grade et changements de corps	55
BIATS titulaires : historique des sorties par filière	56
BIATS titulaires : historique des sorties selon l'ancienneté	57
BIATS titulaires : historique des sorties selon le motif	58
BIATS titulaires : avancements et changements de grades en 2015	58
BIATS titulaires : avancements et changements de corps	59
BIATS titulaires : type de mobilités des agents	59

3b. La Formation des personnels

Plan de formation : historique	61
Secteurs de formation en 2015	62
Agents formés et stagiaires : historique	63
Agents formés et stagiaires en 2015 selon le sexe et la catégorie	64

Partie 4. Rémunérations

Masse salariale	67
Rémunérations principales : Indices de rémunération des personnels titulaires en 2015	68
Primes moyennes en 2014 et en 2015	69
Régime indemnitaire et intéressement : enveloppe globale	70
Rémunérations principales des agents contractuels	71
Autres indemnités	72
Nouvelle bonification indiciaire (NBI) - Septembre 2015	73
Heures d'enseignement : historique des heures par type d'enseignants	74
Zoom sur les plafonds et sur les heures saisies en emploi du temps par composante	74

67

Partie 5. Relations sociales & Qualité de vie au travail

75

Service d'Action Culturelle et Sociale - SACSO	76
Commission sociale des personnels	76
Activité de l'assistante sociale des personnels	76
Cellule de Veille Sociale - CVS	76
Prestations sociales et Actions culturelles gérées par le SACSO	77
Focus sur l'aide à la restauration des personnels	77
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - CHSCT	78
Suivi des accidents de trajet, de service ou de travail	79
Médecine du travail et actions de prévention	79
Formations en hygiène, sécurité et santé au travail : nombre de stagiaires	79
Relations professionnelles	80

Lexique

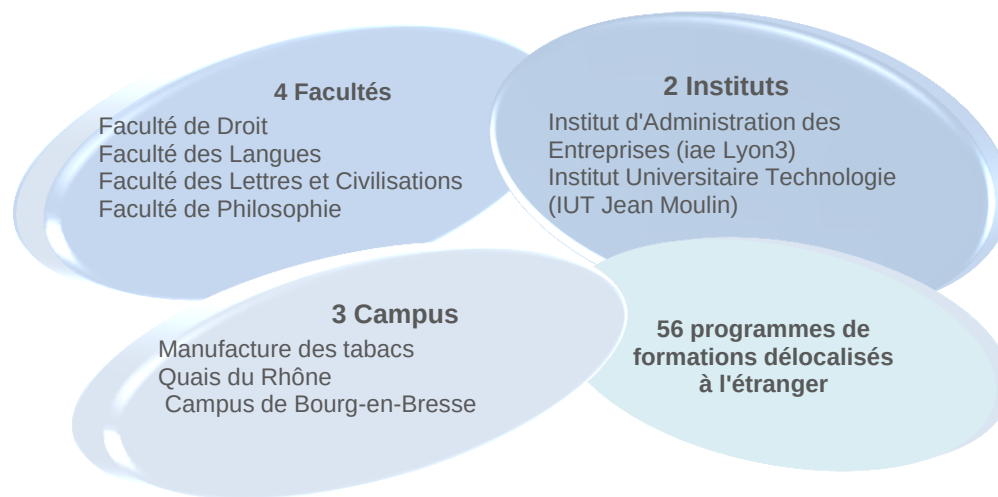
81





L'université Jean Moulin Lyon 3 en quelques chiffres

Année universitaire 2014-2015



Budget en dépenses

120 millions d'euros exécutés en 2015
dont 74% de masse salariale

Personnels au 31 décembre 2015

✓ Personnels enseignants	666
✓ Personnels BIATS	696
✓ Contrats étudiants	55
✓ Chercheurs et Contrats doctoraux sans ens.	33
✓ Autres personnels	12
✓ Vacataires d'enseignement	2 100

28 050 étudiants mais 30 070 inscriptions pédagogiques

Inscriptions en fin d'année universitaire 2015-16

Dont étudiants :

✓ en formation continue (yc contrats pro)	1 710
✓ en apprentissage	405
✓ internationaux (étrangers + sortants)	5 440

Dont inscriptions pédagogiques :

✓ en diplômes nationaux (DN)	24 700
✓ en préparation au concours	1 540
✓ diplômes universitaires (DU)	3 830

Recherche

19 unités de recherche labélisées
7 écoles doctorales
645 doctorants
70 thèses soutenues en 2015

Emplois

Plafond d'emplois	1 300
✓ dont Dotation état sur Ressources propres	1 180
✓ dont Emploi sur Ressources propres	120

Formations

3 DUT
10 mentions de licence générale
17 mentions de licence professionnelle
52 mentions de master
36 doctorats
75 diplômes d'université

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires - DAEU

Diplôme Supérieur de Notariat - DSN

Préparations aux concours : Filière comptable, Filière Enseignement, Filière Judiciaire

❖ Étudiants par cursus et par discipline

		Universités en 2014-15 <i>France métrop. & DOM</i>		Lyon 3 en 2014-15 <i>Effectifs au 15 janvier</i>	
		Effectif	%	Effectif	%
Cursus	DUT	116 397	8%	678	3%
	Cursus Licence	805 343	53%	15 985	61%
	Cursus Master	548 878	36%	8 949	34%
	Cursus Doctorat	60 661	4%	647	2%
Disciplines	Droit, sciences politiques	209 161	14%	10 111	39%
	Sciences économiques, gestion, AES	235 555	15%	7 468	28%
	Lettres, sciences du langage	95 540	6%	704	3%
	Langues	110 813	7%	4 096	16%
	Sciences humaines et sociales	269 390	18%	2 846	11%
	Pluri-lettres, langues, sciences humaines	7 286	0%	1 019	4%
	Autres	603 534	39%	15	0%
TOTAL		1 531 279	100%	26 259	100%

Sources : MEN - MESR (Repères et références statistiques 2015) et LYON 3 (Effectifs officiels au 15 janvier 2015)

Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique.

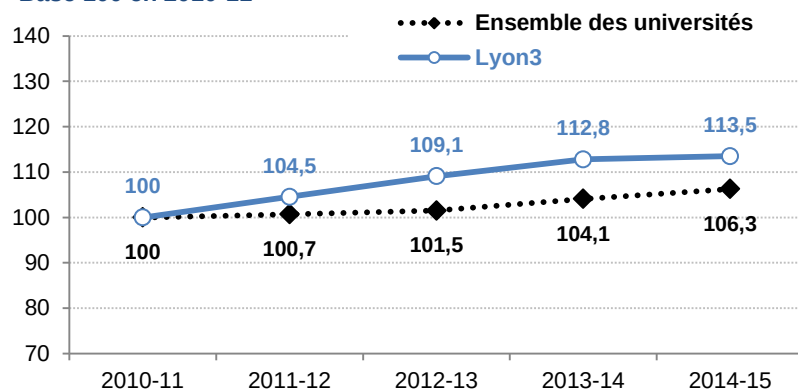
Seules les inscriptions principales sont comptabilisées.

Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (à distance, formation continue, par alternance ou par apprentissage).

Les données et les évolutions portent sur l'ensemble des universités.

Pour Lyon 3, la discipline "Pluri-lettres, langues, sciences humaines" regroupe pour l'essentiel les étudiants entrants en échange (DEUF) et les étudiants en DAEU.

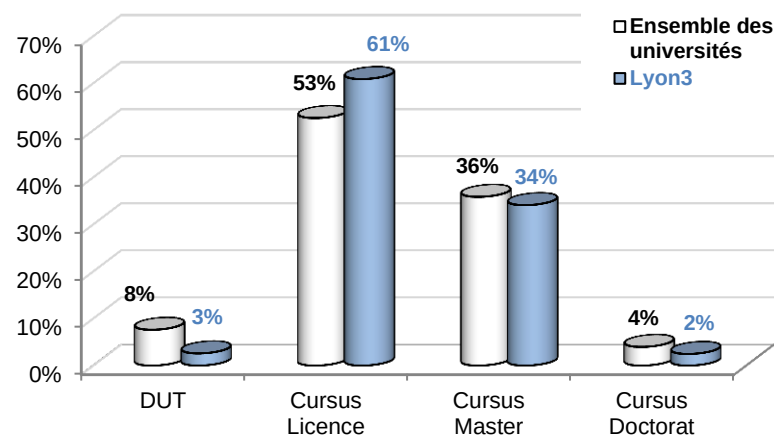
Évolution de l'effectif des étudiants Base 100 en 2010-11



L'université Jean Moulin enregistre une évolution de ses effectifs étudiants nettement plus soutenue que l'ensemble des universités en licence et en master.

A Lyon 3, le nombre de doctorants se stabilise après plusieurs années de diminution. Au niveau national la baisse se poursuit.

Répartition des étudiants par cursus en 2014-15



❖ Enseignants des universités par fonction et discipline

		France entière* en 2014-15		Lyon 3 en 2014-15	
		Effectif	%	Effectif	%
Fonction	Professeurs (yc associés)	19 466	23%	157	24%
	Maîtres de conférences (yc associés)	35 633	42%	295	45%
	Assistants titulaires	32	0%	0	0%
	Chefs de clinique, AHU, PHU	4 376	5%	0	0%
	ATER, moniteurs, contractuels doctorants	13 402	16%	95	14%
	Autres**	12 947	15%	110	17%
Discipline	Droit Economie Gestion	12 665	15%	311	47%
	Lettres Langues Sciences humaines	26 314	31%	314	48%
	Sciences (yc STAPS)	33 868	39%	32	5%
	Santé	13 009	15%	0	0%
	TOTAL	85 856	100%	657	100%

France entière :

nombre d'enseignants des universités, instituts nationaux polytechniques, universités de technologie et instituts universitaires de technologie (hors instituts ou écoles rattachées aux universités) Hors corps spécifiques (21 au niveau national en 2014-15)

Lyon 3 :

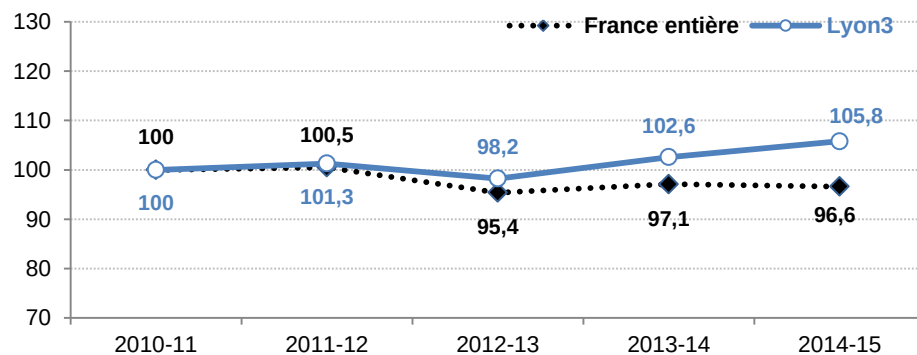
nombre total d'enseignants rémunérés par Lyon 3.

Sources : MEN - MESR (Repères et références statistiques 2015) et LYON 3 (HARPEGE au 31 décembre 2014)

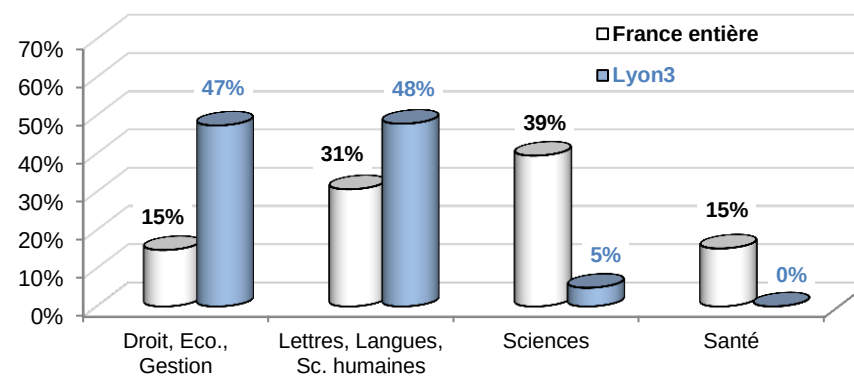
* France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

** Enseignants de type second degré et ENSAM, fonctions spécifiques des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger, lecteurs et maîtres de langue étrangère, professeurs contractuels.

Évolution de l'effectif des enseignants Base 100 en 2010-11



Répartition des enseignants par discipline en 2014-15



A Lyon 3, les effectifs enseignants sont en augmentation. Le nombre d'enseignants est passé à 657 au 31 décembre 2014. L'évolution récente résulte en grande partie de la création de 37 postes d'enseignants suite aux dotations en emplois dits Fioraso des vagues 1 et 2.

Pour permettre les comparaisons avec le niveau national, on retient les effectifs au 31 décembre 2014. La croissance se poursuit puisque le nombre d'enseignants au 31 décembre 2015 est de 666 personnes.

❖ Personnels BIATS des établissements d'enseignement supérieur

		Enseignement Supérieur au 31/12/2015		Lyon 3 au 31/12/2015	
		Effectif	%	Effectif	%
Titulaires	AENES	11 591	21%	124	30%
	Bibliothèques	4 478	8%	47	11%
	ITRF	39 570	70%	240	58%
	Autres	516	1%	0	0%
	Catégorie A	16 196	29%	135	33%
	Catégorie B	15 069	27%	122	30%
	Catégorie C	24 890	44%	154	37%
TOTAL		56 155	100%	411	100%

Sources : MEN - MESR (Persé) et LYON 3 (HARPEGE au 31 décembre 2015)

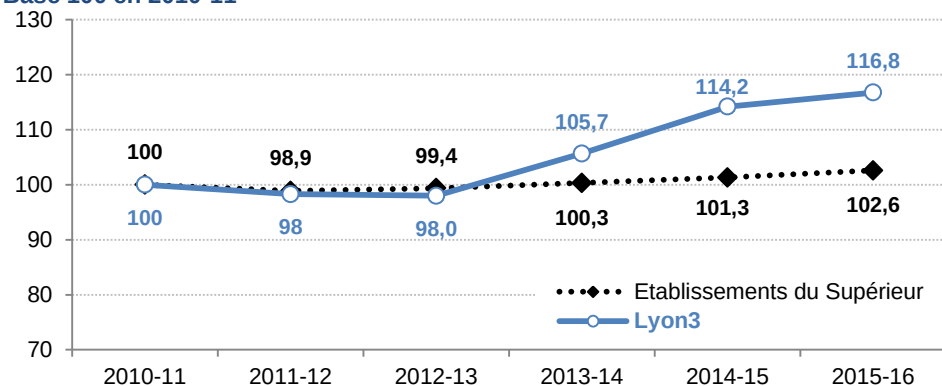
Enseignement supérieur :

- personnels titulaires administratifs, techniques et d'encadrement
- agents en position d'activité dont l'imputation relève du MESR (hors CROUS et Administration centrale).

Lyon 3 :

nombre total d'agents titulaires

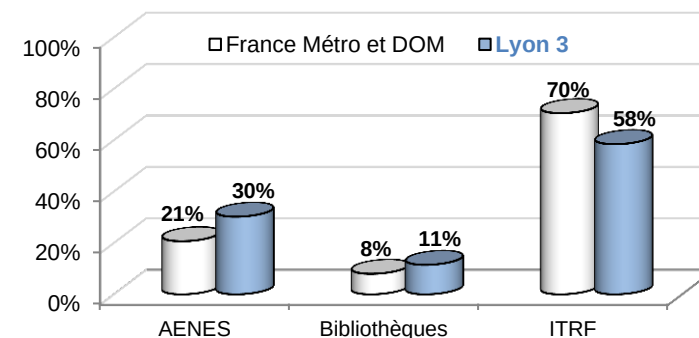
Évolution de l'effectif des BIATS titulaires Base 100 en 2010-11



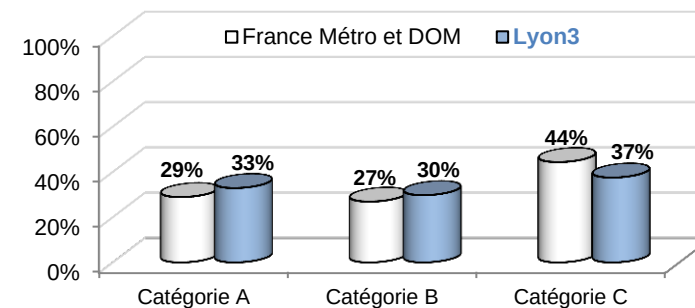
L'évolution constatée depuis 2013-14 à Lyon 3 est un "rattrapage" du retard accumulé les années précédentes, d'où une évolution supérieure à la croissance nationale.

Cela est dû aux emplois Fioraso des vagues 1 à 3 mais aussi aux titularisations Sauvadet de 2013 à 2015.

BIATS titulaires par filière au 31/12/2015



BIATS titulaires par catégorie au 31/12/2015



❖ Emplois : plafond et consommation

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution annuelle			
						2012	2013	2014	2015
Plafond d'emplois - Au 1er janvier									
Plafond Etat	1 080	1 084	1 121	1 157	1 180	4	37	36	23
dont emplois Enseignants et BIATS	1 020	1 020	1 054	1 087	1 107	0	34	33	20
dont contrats doctoraux	60	64	67	70	73	4	3	3	3
Plafond Ressources Propres	100	100	85	90	120	0	-15	5	30
Plafond d'emplois Etablissement	1 180	1 184	1 206	1 247	1 300	4	22	41	53

Les emplois dits "Fioraso"

+ 34 emplois en 2013
+ 33 emplois en 2014
+ 20 emplois en 2015

Source : Notifications & Conseil d'administration

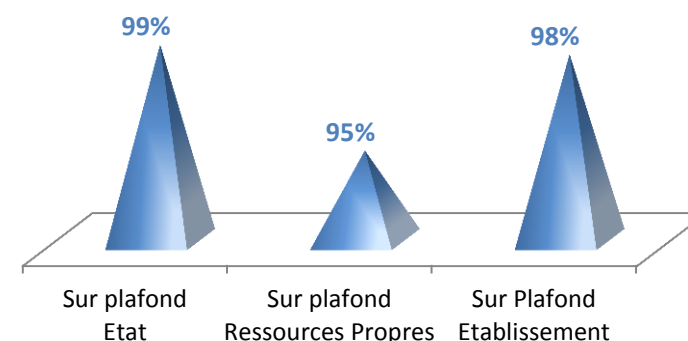
Consommation en ETPT* - Au 31 décembre en moyenne annualisée					
Sur plafond Etat	1 057	1 052	1 083	1 135	1 164
Sur plafond Ressources Propres	70	83	71	82	114
Sur Plafond Etablissement	1 127	1 135	1 153	1 217	1 278
dont BIATS	529	538	554	592	633
dont ENSEIGNANTS	536	535	538	560	577
dont CONTRATS DOCTORAUX	61	63	61	65	68

Source : KX

Taux de consommation - ETPT consommés rapportés au plafond d'emplois					
Sur plafond Etat	97,9%	97,1%	96,6%	98,1%	98,7%
Sur plafond Ressources Propres	69,6%	82,9%	83,0%	90,6%	95,0%
Sur Plafond Etablissement	95,5%	95,9%	95,6%	97,6%	98,3%

(*) ETPT : Emplois travaillés au prorata du temps de travail (prise en compte de la quotité et de la durée annuelle de travail)

Taux de consommation des emplois en 2015



Le plafond d'emplois Etat fixé et notifié par le Ministère est de 1 180 en 2015, en hausse sur les trois dernières années de 87 emplois d'enseignants et administratifs et 9 emplois de contractuels doctorants (emplois Fioraso).

Les emplois créés au titre de l'exercice 2015 n'apparaissent que de façon marginale dans les consommations en ETPT, les recrutements étant intervenus au dernier trimestre de l'année.

Le conseil d'administration de l'université vote un plafond d'emplois global composé du plafond Etat et du plafond Ressources Propres.

En début d'année 2015, le plafond global s'élève à 1 300 emplois pour Lyon 3.

La consommation d'emplois est soumise à ce plafond mais aussi aux contraintes de masse salariale (plafond en euros). Dans la pratique c'est la masse salariale qui contraint l'établissement dès lors qu'il reste en dessous de son plafond d'emplois. Plus de 98% des emplois sont occupés en moyenne annualisée sur l'année 2015. Notre taux de consommation est en hausse sensible sur les 3 dernières années.

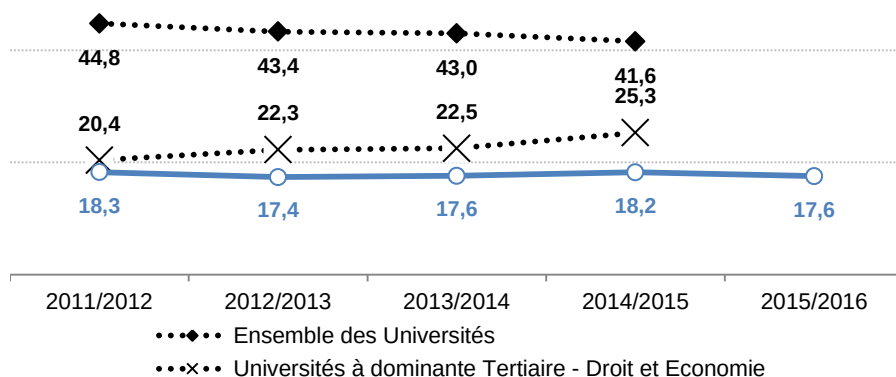
❖ Taux d'encadrement : nombre de titulaires pour 1 000 étudiants

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Nombre d'étudiants au 15 janvier	24 187	25 237	26 095	26 259	27 514
Nombre d'enseignants titulaires à Lyon 3	442	439	460	479	483
Nombre de BIATS titulaires à Lyon 3	343	345	372	402	411
Nombre d'enseignants titulaires pour 1 000 étudiants à Lyon 3	18,3	17,4	17,6	18,2	17,6
Universités à dominante Tertiaire - Droit et Economie	20,4	22,3	22,5	25,3	
Ensemble des Universités	44,8	43,4	43,0	41,6	
Nombre de personnels administratifs pour 1 000 étudiants à Lyon 3	14,2	13,7	14,3	15,3	14,9
Universités à dominante Tertiaire - Droit et Economie	19,6	19,6	19,6	18,4	
Ensemble des Universités	35,0	34,2	34,1	33,3	

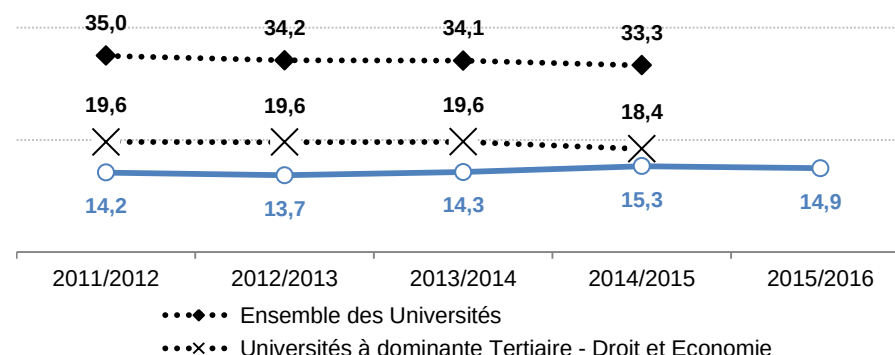
Sources : MEN - MESR - Persé / Harpège au 31 décembre/ Scolins au 15 janvier

Des taux d'encadrement qui restent stables et bas

ENSEIGNANTS titulaires pour 1 000 étudiants



BIATS titulaires pour 1 000 étudiants



Lyon 3 compte moins de 18 enseignants titulaires pour 1 000 étudiants alors que la moyenne est de 25 dans les universités à dominante Droit Economie et de 42 pour l'ensemble des universités.

Le décalage est tout aussi important sur le taux d'encadrement BIATS, puisque le ratio est d'environ 15 pour 1 000 étudiants à Lyon 3 alors que la moyenne est de 18 pour les universités à dominante Droit Economie et supérieure à 33 pour l'ensemble des universités.

Les dotations en emplois Fioraso obtenues par Lyon 3 : 81 emplois d'enseignants et de BIATS sur les 3 premières vagues, mais aussi les titularisations Sauvadet, ne font qu'accompagner notre croissance en nombre d'étudiants et ne réduisent pas notre déficit en emplois.

Partie 2

Le personnel de l'université

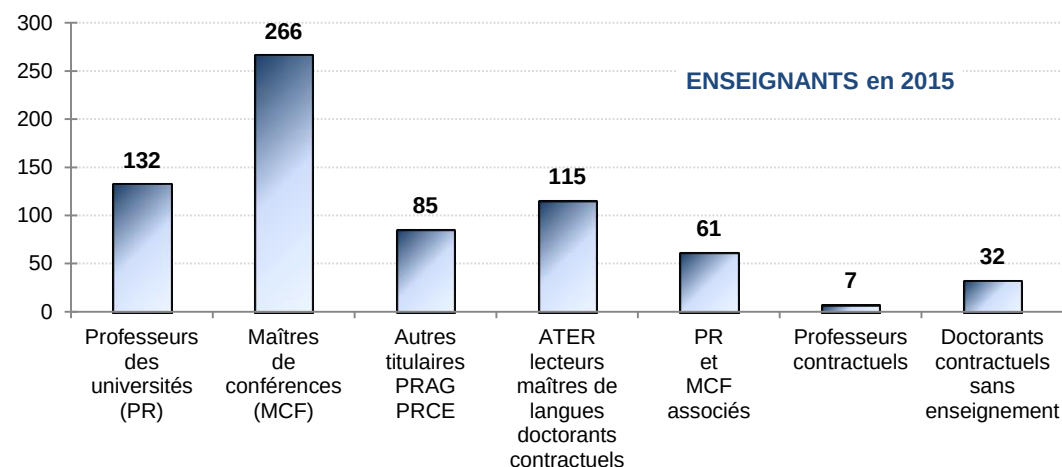
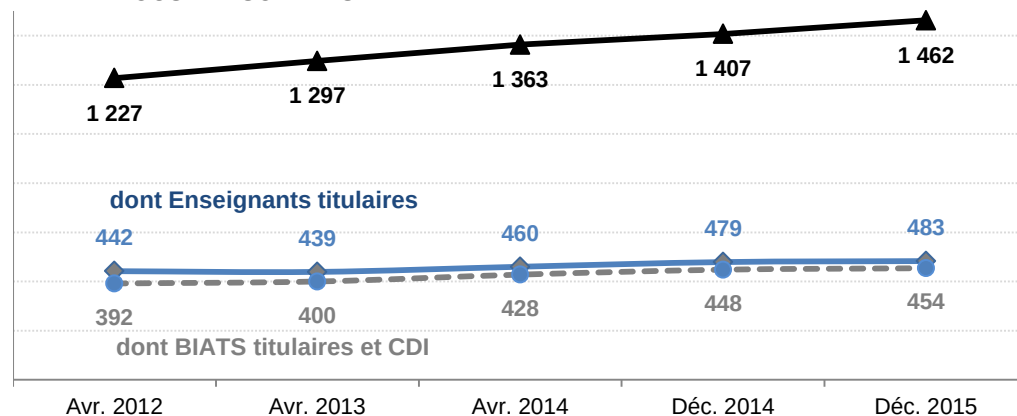
LE PERSONNEL DE L'UNIVERSITE : Nombre de personnes

Hors Contrats Etudiants et Vacataires d'enseignement

Historique du personnel en effectifs

Attention, il ne s'agit pas d'emplois mais bien de personnes qui peuvent exercer à temps complet ou non; sur un même poste il peut y avoir une ou plusieurs personnes.

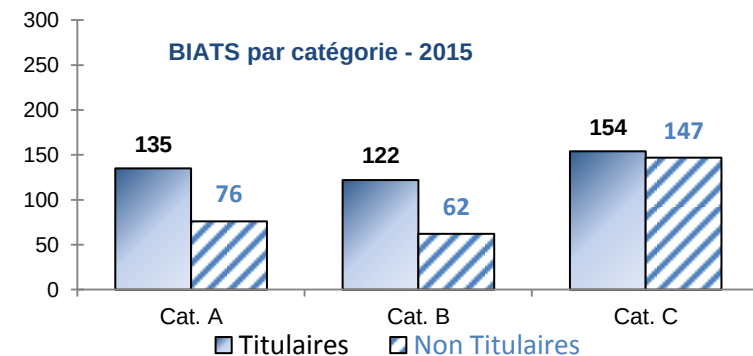
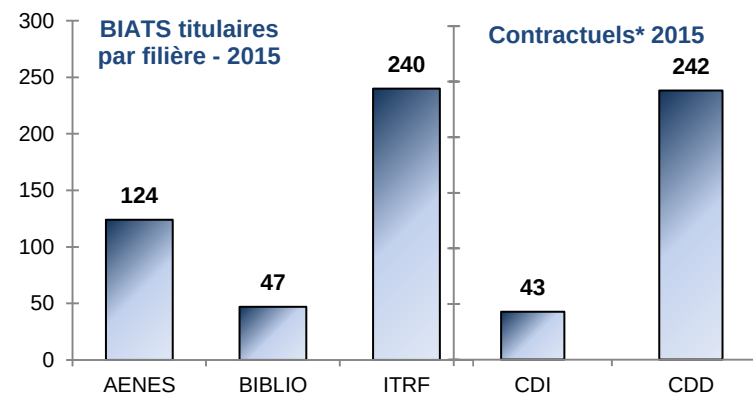
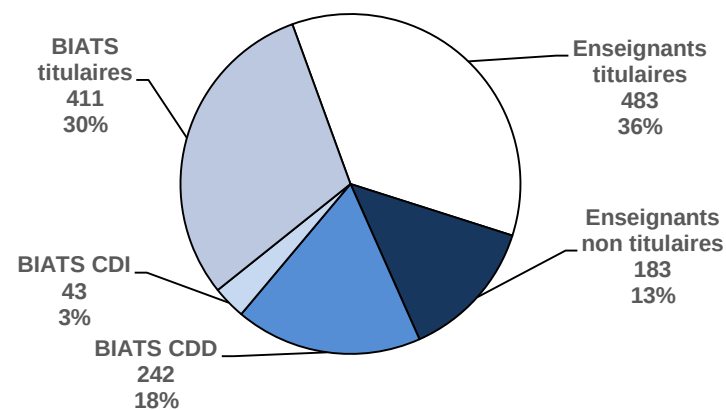
TOUS PERSONNELS



* non pris en compte : 32 contractuels doctorants sans enseignement, 1 chercheur CDD, 4 post-doctorants, 8 apprentis et 55 contrats étudiants

Source : Harpege

Personnel * en 2015



❖ Ensemble du personnel : évolution des effectifs

		Avr. 2012	Avr. 2013	Avr. 2014	Déc. 2014	Déc. 2015
ENSEIGNANTS	Titulaires	Professeur des universités	129	127	130	132
		Maître de conférences	241	237	249	266
		Autres titulaires - PRAG PRCE	72	75	81	85
	Total Titulaires		442	439	460	479
	% Titulaires		70%	72%	72%	73%
	Non titulaires	ATER	56	55	57	54
		ATER 50%	2	2	2	2
		Lecteur	17	18	17	18
		Maître de langues	1	1	1	1
		Moniteur, doctorant contractuel	53	38	37	40
		Maître de conf. associé 100%	1	1	1	1
		Maître de conf. associé 50%	30	31	33	36
		Professeur associé 50%	21	19	23	24
		Enseignants contractuels	6	6	6	7
	Total Non titulaires		187	171	177	183
	% Non titulaires		30%	28%	28%	27%
	Total ENSEIGNANTS		629	610	637	666
	Doctorant contractuel sans enseignement *		12	23	29	32
	Chercheur CDD			1	1	1
BIATS	Titulaires	Catégorie A	97	99	113	123
		Catégorie B	97	97	111	122
		Catégorie C	149	149	148	154
	Total Titulaires		343	345	372	402
	% Titulaires		59%	57%	59%	61%
	Non titulaires	Catégorie A	56	64	65	76
		Catégorie B	61	67	61	62
		Catégorie C	122	125	130	147
	Total Non titulaires		239	256	256	285
	% Non titulaires		41%	43%	41%	39%
	Total BIATS		582	601	628	654
	Post-doctorants					4
	Apprentis		4	4	5	8
	Contrats étudiants			58	63	59
ENSEMBLE DES PERSONNELS		1 227	1 297	1 363	1 407	1 462

Impact des dotations nouvelles sur les effectifs de titulaires

Le nombre de personnes ne doit pas être confondu avec le nombre de postes (impact des temps partiels).

L'université compte :

- 894 titulaires enseignants et BIATS fin 2015 soit 109 de plus qu'en 2012, traduction des dotation Fioraso et des titularisation Sauvadet

- 468 contractuels enseignants et BIATS soit 42 de plus qu'en 2012.

En 2015 :

40% des personnels enseignants sont des maîtres de conférences, 20% sont des professeurs d'université et 13% des professeurs agrégés et certifiés, soit au total 73% de titulaires. Leur proportion est en hausse (70% en 2012).

59% des personnels BIATS sont titulaires, proportion stable depuis 2012. Parmi eux, on compte 37% de personnels de catégorie C, 30% de catégorie B et 33% de catégorie A. Les non titulaires, 41% des BIATS, sont pour plus de moitié des personnels de catégorie C.

* Les doctorants contractuels auxquels il est fait référence ici sont ceux qui occupent un emploi délégué à l'université Lyon3 et qui n'ont pas de service d'enseignement à l'université (ceux qui assurent des cours sont comptabilisés en tant que moniteurs ou doctorants contractuels dans le corps du tableau).

Source : Harpege

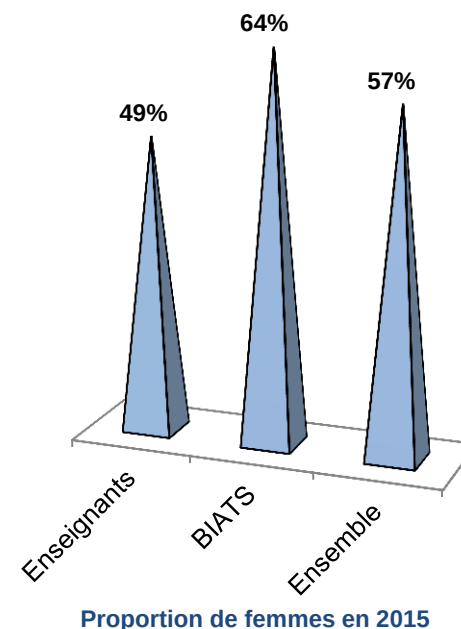
❖ Ensemble du personnel : répartition Femmes / Hommes

		Avr. 2012	Avr. 2013	Avr. 2014	Déc. 2014	Déc. 2015
ENSEIGNANTS	Femmes	289	286	305	321	326
	Hommes	340	324	332	336	340
	% Femmes	45,9%	46,9%	47,9%	48,9%	48,9%
% Femmes	Enseignants titulaires	46%	46%	48%	48%	49%
	dont Professeurs des universités	29%	29%	33%	36%	34%
	dont Maîtres de conférences	51%	52%	53%	51%	53%
	Enseignants non titulaires	47%	48%	48%	51%	49%
BIATS	Femmes	378	394	414	427	448
	Hommes	204	207	214	227	248
	% Femmes	64,9%	65,6%	65,9%	65,3%	64,4%
% Femmes	AENES	75%	75%	77%	79%	81%
	Bibliothèques	71%	62%	67%	65%	66%
	ITRF	52%	54%	57%	58%	57%
	Catégorie A	57%	58%	59%	61%	59%
	Catégorie B	69%	69%	70%	70%	70%
	Catégorie C	65%	64%	66%	65%	67%
	BIATS Titulaires	64%	64%	65%	65%	65%
	BIATS Non Titulaires	67%	68%	67%	65%	63%
Total ENSEIGNANTS et BIATS	Femmes	667	680	719	748	774
	Hommes	544	531	546	563	588
	% Femmes	55,1%	56,2%	56,8%	57,1%	56,8%

Source : Harpege

Note : hors doctorants contractuels sans enseignement, chercheurs en CDD, post-doctorant, apprenti et contrats étudiants

57% de femmes au total
49% parmi les enseignants
65% parmi les BIATS



Sur l'ensemble des personnels, les femmes sont en moyenne plus nombreuses que les hommes (57% en 2015).

Ce n'est pas le cas au sein des personnels enseignants (49% dans l'ensemble), même si parmi les maîtres de conférences il y a 53% de femmes.

La plus faible proportion de femmes se retrouve chez les professeurs des universités. Mais l'évolution de ce ratio est très nette, la part des femmes passant de 29% en 2012 à 34% en 2015. A Lyon 3, la proportion de femmes parmi les professeurs d'université est supérieure à la moyenne constatée en universités à dominante Droit Economie (29% en 2014), et nettement inférieure à la moyenne en universités à dominante Lettres et Sciences Humaines (38%). Le constat est de même nature pour les maîtres de conférences (52% en Droit Eco et 57% en Lettres et Sciences Humaines).

Les femmes sont fortement majoritaires au sein des personnels BIATS (64% en 2015), notamment parmi les titulaires des filières AENES (81%) et Bibliothèque (66%). La situation est plus équilibrée dans la filière ITRF (57%). A Lyon 3, la part de femmes parmi les BIATS titulaires (64%) est plus faible qu'en moyenne dans les universités à dominante Droit Economie (68%) et comparable en moyenne aux universités à dominante Lettres et Sciences Humaines.

❖ Emploi de personnels en situation de handicap

Personnels déclarés en situation de handicap	2012	2013	2014	2015
Titulaires	17	22	23	29
Contractuels	2	7	7	7
TOTAL	19	29	30	36
dont Enseignants Chercheurs	4	4	5	5
dont BIATS	15	25	25	31
dont Femmes	9	17	18	22
dont Hommes	10	12	12	14
dont Moins de 25 ans	0	0	0	0
dont de 25 à 39 ans	6	10	11	5
dont de 40 à 54 ans	8	14	14	20
dont de 55 ans et plus	5	5	5	11

Source : SACSO - Situation au 31 décembre

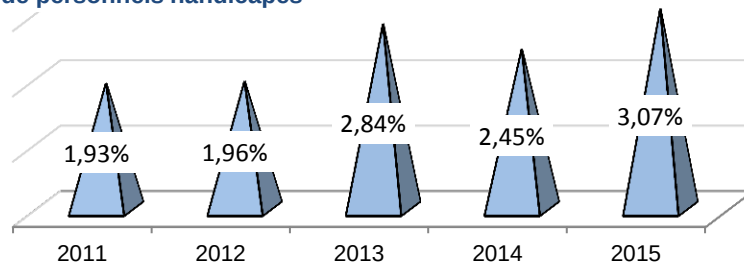
Contrats décret de 1995	2012	2013	2014	2015
Candidats éligibles	17	47	66	62
Candidats auditionnés	9	10	12	9
Recrutements	1	1	1	1

Source : SACSO

Recrutements	2012	2013	2014	2015
Contrats Article 4 & 6 Loi 84-16	1	1	2	0

Source : SACSO

Taux d'emploi direct de personnels handicapés



Personnels par typologie de reconnaissance	2012	2013	2014	2015
Travailleur reconnu handicapé par la CDAPH	18	24	27	32
Titulaire de la carte d'invalidité	8	9	9	8
Titulaire de l'Allocation Adultes Handicapés	2	2	2	0
Victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle	1	1	1	1

Source : SACSO

Une même personne peut être déclarée dans plusieurs typologies de reconnaissance

36 agents employés à Lyon 3 sont déclarés en situation de handicap en 2015.
Ils étaient 19 en 2012

Taux d'emploi direct de personnels handicapés

2011	2012	2013	2014	2015
1,93%	1,96%	2,84%	2,45%	3,07%

Source : SACSO

Lyon 3, a un taux d'emploi direct de 3,07% et compense l'écart à la cible de 6% en effectuant des dépenses "équivalents bénéficiaires" et en s'acquittant d'une contribution auprès du FIPH.

.

Partie 2-a

Le personnel ENSEIGNANT

❖ Enseignants selon le statut, le corps et la quotité en 2015

Statut			Corps	Nombre d'agents	dont à temps complet (*)	dont à temps partiel (*)	dont femmes	
							à temps complet	à temps partiel
Agents rémunérés par Lyon3	Titulaires	Tout service à Lyon3	Professeur des universités	128	128		44	
			Maître de conférences	261	258	2	134	1
			Professeur agrégé	52	51	1	26	1
			Professeur certifié	24	22	2	17	2
			Professeur EPS	8	8		2	
			Professeur des LP	1	1		1	
			Total Titulaires Lyon3	474	468	5	224	4
		Délégations IUF / AERES	Professeur des universités	4	4		1	
			Maître de conférences	5	4	1	2	
			Total Délégations	9	8	1	3	0
	Total Titulaires rémunérés par Lyon3			483	476	6	227	4
	Non titulaires	ATER		56	54	2	33	2
		Doctorant contractuel		40	40		21	
		Lecteur		18	18		11	
		Maître de langues		1	1		1	
		Maître de conférences associé		37	1	36		15
		Professeur associé		24		24		3
		Enseignant contractuel		7	4	2	4	
		Total Non titulaires Lyon3		183	118	64	70	20
Total des agents rémunérés par Lyon 3				666	594	70	297	24

(*) : 1 Maître de conférences en CLD compté dans le nombre d'agents mais pas dans le décompte temps complet / temps partiel

Source : Harpege

Pour information, personnels non rémunérés par l'université :

	Nombre d'agents	dont femmes
En détachement	Professeur des universités	3
	Maître de conférences	4
En disponibilité	Maître de conférences	1
	Professeur certifié	1
	Assistant Enseignement Supérieur	1
En congé parental	Professeur agrégé	1
	Professeur certifié	1
Total en détachement, disponibilité ou congé parental		12

Source : Harpege

Tous les tableaux qui suivent concernent uniquement les personnels enseignants en activité, rémunérés par l'université

❖ Enseignants par groupe discipline CNU en 2015

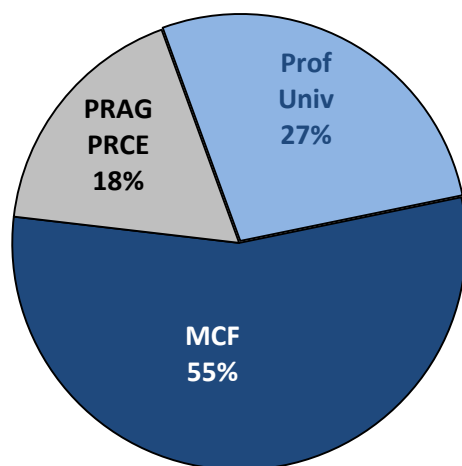
73% de titulaires

Groupes de disciplines CNU	Titulaires				Non titulaires							Ensemble	% de titulaires
	Prof univ.	Maître conf	PRAG PRCE	Total Titulaires	ATER	Lecteur *	Doct. contr. **	MC assoc.	Prof. assoc.	Prof. contr.	Total Non Titulaires		
01-Droit et science politique	42	69	0	111	26	0	15	12	8	1	62	173	64%
02-Sciences économiques et de gestion	20	53	27	100	10	0	6	17	13	3	49	149	67%
03-Langues et littératures	39	85	38	162	11	19	11	1	0	2	44	206	79%
04-Sciences humaines	24	34	0	58	6	0	8	0	3	0	17	75	77%
05- Mathématiques et informatique	1	8	8	17	2	0	0	2	0	0	4	21	81%
12- Groupe interdisciplinaire	6	17	12	35	1	0	0	5	0	1	7	42	83%
Ensemble	132	266	85	483	56	19	40	37	24	7	183	666	73%

Source : Harpege

* Lecteurs y compris 1 maître de langues en discipline : 11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne

** Doctorants contractuels avec enseignement



Enseignants titulaires

73% des enseignants sont titulaires, cette proportion étant moins importante en Droit et Sciences politiques (64%) et en Sciences économiques et de gestion (67%). C'est l'inverse dans les autres groupes de discipline où la part des titulaires varie de 77% à 83%.

La proportion de titulaires en Droit et Science politique et en Sciences économiques et de gestion est comparable à Lyon 3 à la moyenne dans les universités dites de la typologie (Tertiaire Droit Economie).

Parmi les titulaires, Lyon 3 compte 27% de professeurs d'université, ce qui est proche de la proportion observée en moyenne dans les universités à dominante Lettres & Sciences Humaines (LSH), mais inférieur d'environ 5 points à la moyenne relevée dans les universités à dominante Droit Economie (Droit Eco).

Avec 55% de maîtres de conférences notre établissement se situe dans la moyenne des universités à dominante Droit Eco (54%), un peu en dessous des universités à dominante LSH (57%).

En conséquence Lyon 3 compte en proportion davantage de PRAG et PRCE (18%) que la moyenne des universités Droit Eco (14%) ou LSH (16%).

(Source Persé)

❖ Enseignants par discipline CNU en 2015

Groupes de disciplines CNU	Titulaires				Non titulaires							Ensemble	% de titulaires
	Prof univ.	Maître conf	PRAG PRCE	Total Titulaires	ATER	Lecteur *	Doct. contr. **	MC assoc.	Prof. assoc.	Prof. contr.	Total Non Titulaires		
01-Droit privé et sciences criminelles	23	37		60	12		8	8	5	1	34	94	64%
02-Droit public	14	24		38	8		6	1	2		17	55	69%
03-Histoire du droit et des institutions	4	4		8	2						2	10	80%
04-Science politique	1	4		5	4		1	3	1		9	14	36%
05-Science économique générale	1	6	11	18	2					1	3	21	86%
06-Sciences de gestion	19	47	16	82	8		6	17	13	2	46	128	64%
07-Sc du langage : linguistique et phonétique générales	1	1		2							0	2	100%
08-Langues et littératures anciennes	3	7		10	1		6				7	17	59%
09-Langues et littératures françaises	8	10	6	24	2		1			1	4	28	86%
10-Littératures comparées	2	1		3							0	3	100%
11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne	7	20	19	46	4	7		1			12	58	79%
12-Langues et littératures germaniques et scandinaves	2	3	5	10	1						1	11	91%
13-Langues et littératures slaves	3	5	1	9	1	3	1				5	14	64%
14-Langues et littératures romanes : espagnol-italien	6	16	4	26	1	3				1	5	31	84%
15-Langues et littératures arabes, chinois, japonais	7	22	3	32	1	6	3				10	42	76%
17-Philosophie	8	7		15	1		6				7	22	68%
19-Sociologie, démographie	1	1		2							0	2	100%
21-Histoire et civilisation : histoire et archéologie des mondes anciens	5	7		12	1		1				2	14	86%
22-Histoire et civilisation : histoire des mondes modernes et contemporains	4	8		12	1		1				2	14	86%
23-Géographie physique	5	8		13	3				1		4	17	76%
24-Aménagement de l'espace	1	3		4					2		2	6	67%
25-Mathématiques		1	7	8							0	8	100%
26-Mathématiques appliquées & applications des math.		1		1							0	1	100%
27-Informatique	1	6	1	8	2			2			4	12	67%
60-Mécanique, génie mécanique, génie civil	1			1							0	1	100%
71-Sciences de l'information et de la communication	4	16	1	21	1			5			6	27	78%
72-Epistémologie, histoire des sciences & des techniques	1	1		2							0	2	100%
74-Sciences et techniques des activités sportives			11	11							0	11	100%
99-Divers				0						1	1	1	0%
Total Enseignants	132	266	85	483	56	19	40	37	24	7	183	666	73%

* Lecteurs y compris 1 maître de langues en discipline : 11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne

** Doctorants contractuels avec enseignement

Source : Harpege

❖ Enseignants titulaires par discipline CNU :
Répartition par sexe et âge moyen au 31 décembre 2015

47 ans en moyenne pour les enseignants
titulaires qui comptent 48% de femmes

Discipline CNU	Enseignants titulaires			Prof. des universités			Maîtres de conférences			PRAG & PRCE		
	Effectif	dont Femmes	Âge moyen	Effectif	dont Femmes	Âge moyen	Effectif	dont Femmes	Âge moyen	Effectif	dont Femmes	Âge moyen
01-Droit privé et sciences criminelles	60	26	46	23	6	50	37	20	44			
02-Droit public	38	19	44	14	5	49	24	14	41			
03-Histoire du droit et des institutions	8	1	46	4		51	4	1	40			
04-Science politique	5	1	48	1	1	61	4		44			
05-Science économique générale	18	10	51	1	1	66	6	4	49	11	5	50
06-Sciences de gestion	82	36	47	19	6	51	47	20	45	16	10	50
07-Sc. du langage : linguistique et phonétique générales	2	2	52	1	1	44	1	1	59			
08-Langues et littératures anciennes	10	6	45	3	1	50	7	5	42			
09-Langues et littératures françaises	24	15	48	8	5	54	10	5	45	6	5	46
10-Littératures comparées	3	2	51	2	1	56	1	1	43			
11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne	46	29	44	7	3	48	20	12	46	19	14	41
12-Langues et littératures germaniques et scandinaves	10	8	53	2		64	3	3	46	5	5	52
13-Langues et littératures slaves	9	7	54	3	1	66	5	5	47	1	1	58
14-Langues et littératures romanes: espagnol-italien	26	18	47	6	3	54	16	12	45	4	3	46
15-Langues et littératures arabes, chinois, japonais	32	17	53	7	3	56	22	12	52	3	2	57
17-Philosophie	15	4	46	8	2	51	7	2	40			
19-Sociologie, démographie	2		51	1		66	1		35			
21-Histoire et civilisation : hist. et archéologie des mondes anciens	12	6	48	5	2	53	7	4	45			
22-Histoire et civilisation : hist. mondes modernes et contemporains	12	3	46	4		55	8	3	42			
23-Géographie physique	13	3	47	5	1	49	8	2	45			
24-Aménagement de l'espace	4	2	44	1	1	54	3	1	40			
25-Mathématiques	8	2	44				1		38	7	2	44
26-Mathématiques appliquées & applications des math.	1	0	34				1		34			
27-Informatique	8	5	48	1	1	42	6	4	47	1		59
60-Mécanique, génie mécanique, génie civil			51	1		51						
71-Sciences de l'information et de la communication	21	11	49	4	1	56	16	9	48	1	1	33
72-Epistémologie, histoire des sciences & des techniques	2	1	46	1		54	1	1	38			
74-Sciences et techniques des activités sportives	11	2	48							11	2	48
TOTAL	483	236 soit 48%	47	132	45 soit 33%	52	266	141 soit 53%	45	85	50 soit 54%	47

Source : Harpege

❖ Enseignants par composante en 2015

Composantes ou services	Titulaires				Contractuels	Total Enseignants	
	Professeur des universités	Maître de conférences*	PRAG PRCE	Total Titulaires *		Effectif *	% par composante
Faculté de Droit	43	73	6	122	62	184	28%
Faculté de Philosophie	9	8		17	7	24	4%
Faculté des Langues	26	65	24	115	33	148	22%
Faculté des Lettres et Civilisations	31	52	3	86	22	108	16%
IAE Lyon 3	23	52	26	101	49	150	23%
IUT Jean Moulin		15	15	30	9	39	6%
Service des Sports			11	11		11	2%
Présidence				0	1	1	0%
Total Enseignants	132	265	85	482	183	665	100%

* 1 enseignant titulaire non affecté car en congé longue durée (1 maître de conférences)

Zoom sur les enseignants non titulaires :

Composantes	ATER	Doctorant contractuel**	Lecteur	Maître de langues	Maître de conf. associé	Professeur associé	Professeur contractuel	Total Contractuels
Faculté de Droit	25	15			12	10		62
Faculté de Philosophie	1	6						7
Faculté des Langues	8	4	18	1	2			33
Faculté des Lettres et Civilisations	8	9			2	3		22
IAE Lyon 3	11	6			15	11	6	49
IUT Jean Moulin	3							9
Présidence							1	1
Total Enseignants non titulaires	56	40	18	1	37	24	7	183

** Doctorants contractuels avec enseignement

Source : Harpege

Les composantes dans lesquelles on retrouve le plus d'enseignants sont la faculté de Droit (28% de l'ensemble des enseignants), suivie de l'IAE et de la faculté des Langues (respectivement 23% et 22%), puis de la faculté des Lettres et Civilisations (16%) en lien avec les effectifs étudiants. Attention cependant à ne pas se limiter au seul ratio "enseignant par étudiant" pour établir des comparaisons entre les composantes : les enseignants dispensent des formations devant des étudiants inscrits dans une autre composante que la leur, ce phénomène étant d'autant plus important que les mutualisations sont plus fréquentes.

❖ Enseignants titulaires : ancienneté à l'université Jean Moulin en 2015

Ancienneté * en années	Professeurs des universités		Maîtres de conférences		PRAG et PRCE		Ensemble des titulaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
[0;1[	8	6%	6	2%	5	6%	19	4%
[1;2[	8	6%	14	5%	8	9%	30	6%
[2;3[	5	4%	9	3%	7	8%	21	4%
[3;4[	7	5%	7	3%	4	5%	18	4%
[4;5[	8	6%	13	5%	4	5%	25	5%
[5; 10[	11	8%	56	21%	16	19%	83	17%
[10;15[	23	17%	51	19%	12	14%	86	18%
[15;20[	20	15%	49	18%	11	13%	80	17%
20 et +	42	32%	61	23%	18	21%	121	25%
Total Titulaires	132	100%	266	100%	85	100%	483	100%

* L'ancienneté est calculée à partir de la date d'entrée à Lyon 3.

Source : Harpege

59% des enseignants titulaires sont à Lyon 3 depuis 10 ans ou plus

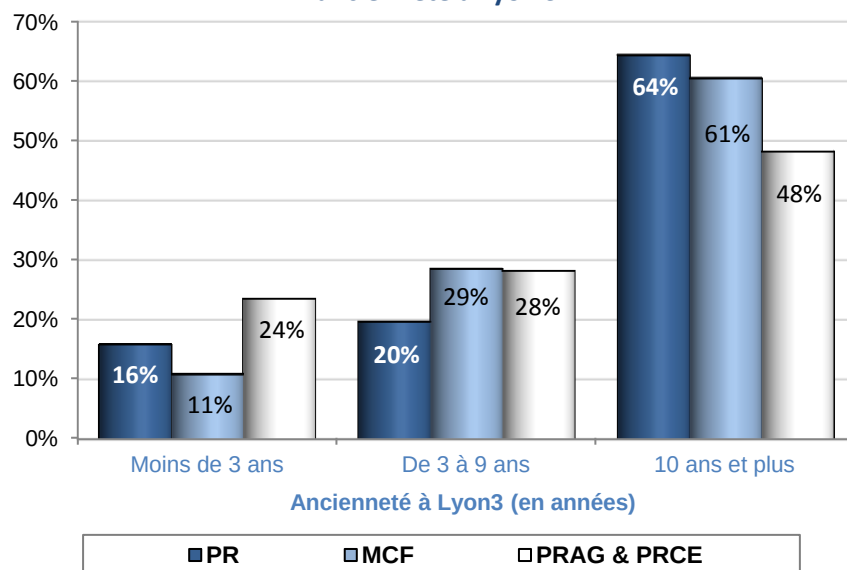
La proportion d'enseignants présents à Lyon 3 depuis 10 ans ou plus retrouve son niveau de 2011, soit 59%.

La part des enseignants à Lyon 3 depuis moins de 3 ans est assez stable autour de 14%.

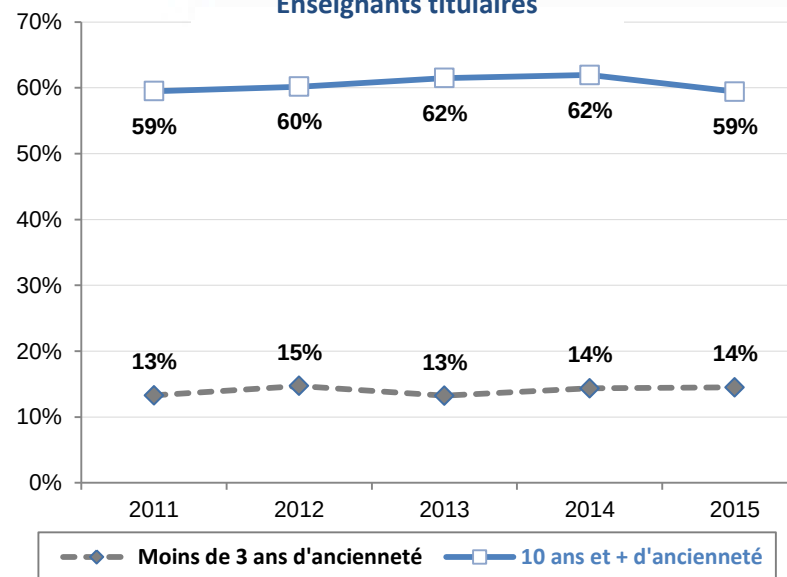
Aussi l'ancienneté moyenne des enseignants titulaires varie peu. Elle oscille entre 13 et 14 ans depuis 2011.

Elle est plutôt à la baisse pour les professeurs d'université (14,4 ans en 2015), assez stable pour les maîtres de conférence (13,3 ans) et pour les PRAG & PRCE (11 ans).

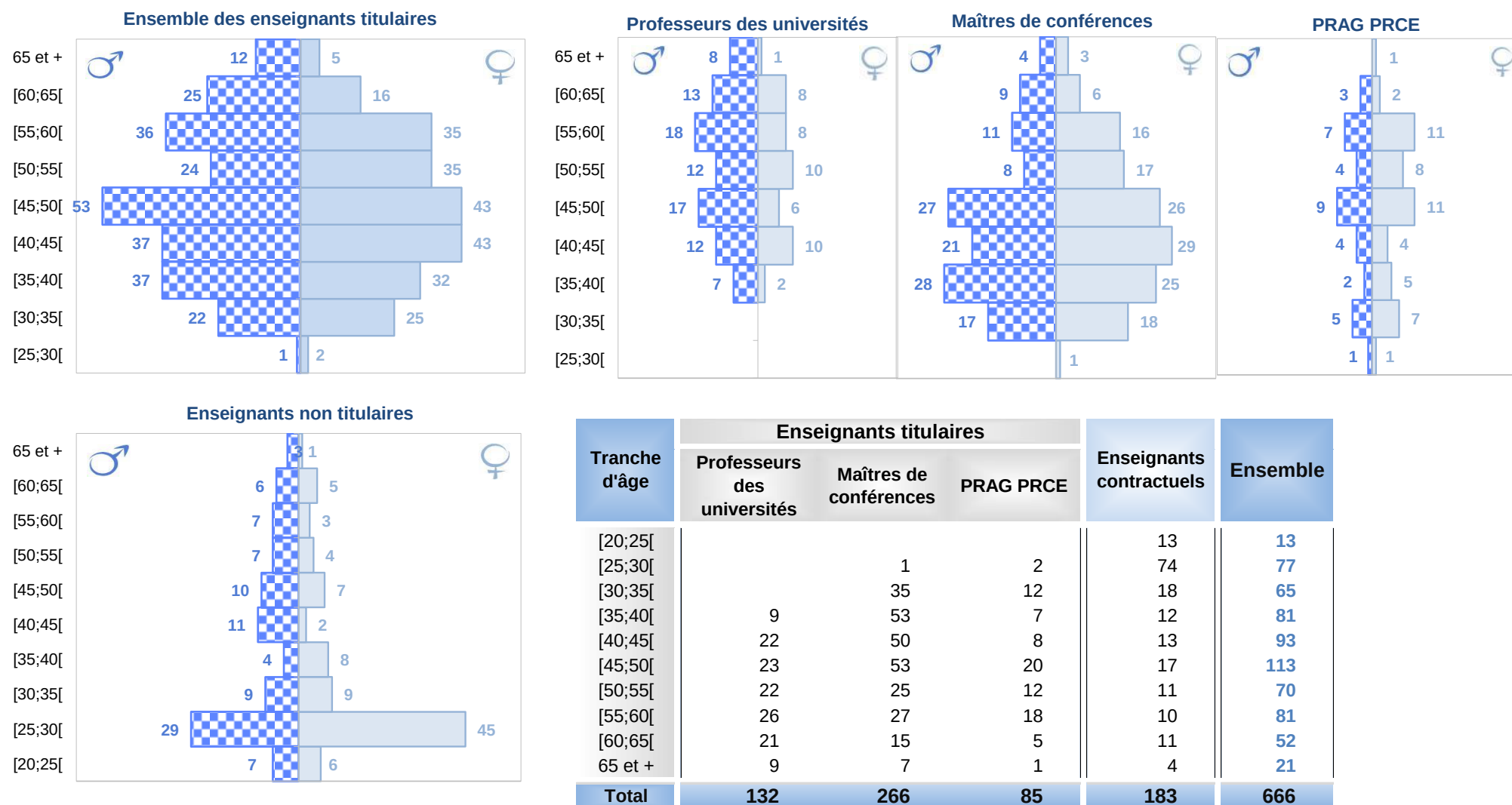
Répartition des enseignants titulaires selon leur ancienneté à Lyon 3



Evolution de l'ancienneté à Lyon 3 Enseignants titulaires



❖ Enseignants par tranche d'âge au 31 décembre 2015 et par sexe



Source : Harpege

Les pyramides des âges illustrent les départs à la retraite prévisibles dans les 5 prochaines années.
Elles mettent en évidence la nécessité d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences particulièrement attentive au renouvellement des enseignants chercheurs.

**73 enseignants
ont 60 ans ou plus fin 2015
dont 52 enseignants chercheurs**

❖ Enseignants au 31 décembre 2015 : zoom sur les 55 ans et plus

	Effectif	dont âgés de 55 ans et plus													Total 55 et +		Total 60 et +	
		55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66 et +	Eff	%	Eff	%	
Titulaires	483	15	16	12	12	16	11	4	8	8	10	10	7	129	27%	58	12%	
Non titulaires	183	1	3	2	1	3	2	2	4	2	1	2	2	25	14%	15	8%	
Total ENSEIGNANTS	666	16	19	14	13	19	13	6	12	10	11	12	9	154	23%	73	11%	

Zoom sur les enseignants chercheurs (professeurs des universités et maîtres de conférences) par groupe de disciplines CNU

Droit et science politique	111	2	4	1	2	1	2	1	4	3	2		1	23	21%	13	12%
Sciences éco. et de gestion	73	2	1	2	2	2		1	1	1	2	2	2	18	25%	9	12%
Langues et littératures	124	2	6	5	3	3	3	1	2	2	6	5	3	41	33%	22	18%
Sciences humaines	58	3	1	1	2	4	2					1	1	15	26%	4	7%
Mathématiques et Informatique	9													0	0%	0	0%
Groupe interdisciplinaire	23		1	1	2		2	1				1		8	35%	4	17%
Tous groupes de disciplines	398	9	13	10	11	10	9	4	7	6	10	9	7	105	26%	52	13%

Source : Harpege

Fin 2015 :

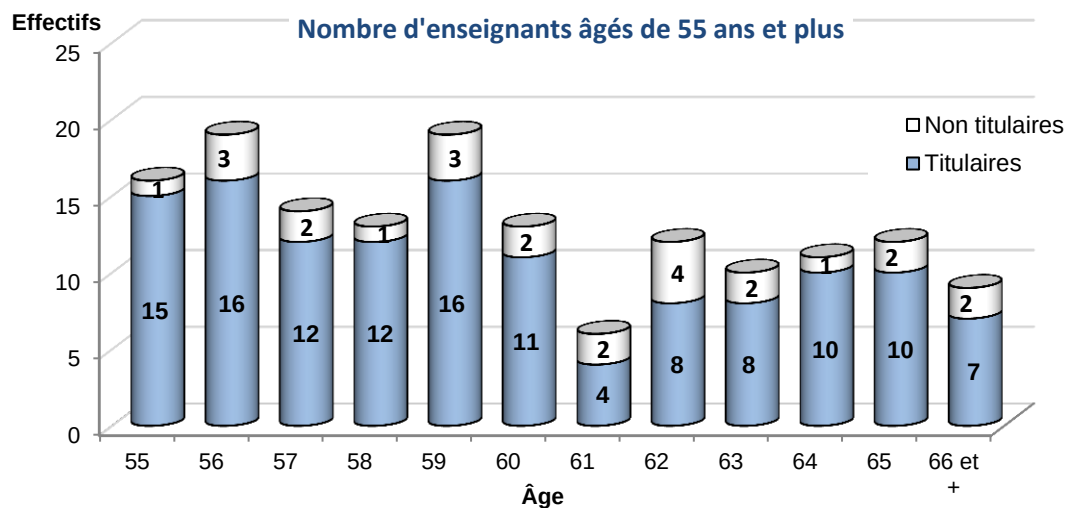
* 154 des enseignants (23%) ont 55 ans ou plus

* 73 enseignants (11%) dont 58 titulaires ont 60 ans ou plus.

Ces départs à la retraite prévisibles dans les 5 à 10 prochaines années posent la question du renouvellement des équipes pédagogiques et de recherche.

Ils concernent plus particulièrement les enseignants chercheurs, chez lesquels on retrouve 26% de 55 ans ou plus (105 personnes) et 13% de 60 ans ou plus (52 personnes).

L'approche par groupe de disciplines CNU montre que les départs vont être nombreux dans les prochaines années en Langues et littératures et dans une moindre mesure en Droit et science politique et en Sciences économiques et de gestion.

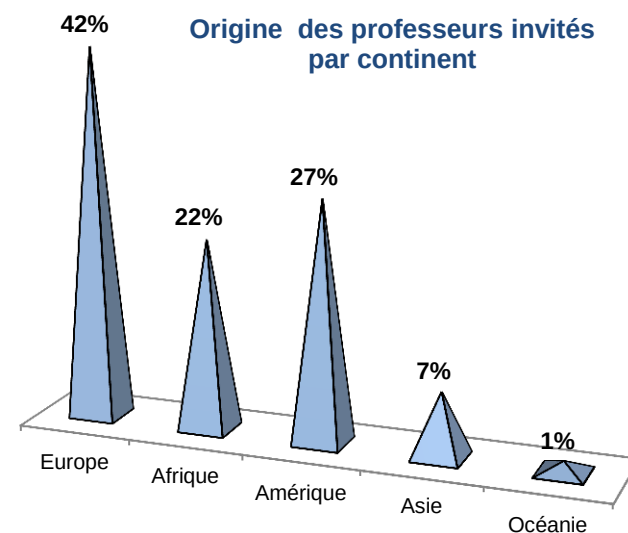


11% des enseignants ont 60 ans ou plus fin 2015
Proportion qui passe à 13% pour les enseignants chercheurs

❖ Professeurs invités par origine : historique

Continent	Pays d'origine	En effectif					% cumulé sur 5 ans
		2011	2012	2013	2014	2015	
Europe	ALLEMAGNE	2	3	3	7	4	8%
	BELGIQUE		1	2	2	1	3%
	DANEMARK				1		
	ESPAGNE	1	1				1%
	FINLANDE			1			
	FRANCE	2	2	4	3	3	6%
	GRECE				2	1	1%
	HONGRIE	1	1	1	1	1	2%
	ITALIE	4	5	6	3	3	9%
	POLOGNE	2	1		1		2%
	PORTUGAL				1		
	ROYAUME-UNI	5	4	4	1	2	7%
	REP. TCHEQUE	1	1	1		1	2%
	Total Europe	18	19	22	22	16	42%
Afrique	ALGERIE	1	1	2	2	2	3%
	BENIN	1	1	3	2		3%
	BURKINA FASO					1	
	CAMEROUN	4	3	1	3	1	5%
	CONGO					1	
	MAROC	2	3	3	3	2	6%
	SENEGAL				1		
	SIERRA LEONE	1					
	TUNISIE	1	2	1	1	1	3%
	Total Afrique	10	10	10	12	8	22%
Amérique	ARGENTINE		1				
	BRESIL		2	1	1	2	3%
	CANADA	5	2	3	3	4	7%
	ETATS-UNIS	9	7	8	7	8	17%
	Total Amérique	14	12	12	11	14	27%
Asie	CHINE		1		1	2	2%
	EMIRATS ARABES UNIS		1				
	INDE			1			
	IRAN		1				
	JAPON			1	2	1	2%
	KAZAKHSTAN		1				
	LIBAN		1		1	2	2%
	TAIWAN					1	
	Total Asie	0	5	2	4	6	7%
Océanie	AUSTRALIE			2			1%
	NOUVELLE-ZELANDE	1					
	Total Océanie	1	0	2	0	0	1%
Total		43	46	48	49	44	100%

Entre 40 et 50 professeurs invités accueillis chaque année



Pour donner une image pertinente de l'origine des professeurs invités, le pourcentage est calculé en cumulant les effectifs des 5 années (pourcentage non affiché pour un pays si proche de 0%).

Sont comptabilisés les professeurs invités rémunérés. Chaque invité compte pour 1 par année, indépendamment de la durée.

L'année correspond à l'année civile de rémunération.

L'origine des professeurs invités correspond à leur nationalité.

Source : Fichiers de Paie - KX

❖ Vacataires d'enseignement : historique

**Plus de 2 000 vacataires d'enseignement
sont employés chaque année.**

Type de vacataires		2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Chargés d'enseignement vacataires (CEV)	Agent de l'état auxiliaire non-enseignant	84	80	89	89	66
	Agent de l'état fonctionnaire titulaire non-enseignant	163	153	149	152	168
	Enseignant établissement privé	164	114	124	91	106
	Enseignant établissement public hors supérieur	112	101	92	82	98
	Enseignant fonctionnaire en établissement privé	1	6	27	31	38
	Enseignant hors Lyon3 établissement supérieur	103	106	100	130	129
	Enseignant Lyon 3 auxiliaire					1
	Salarié non enseignant secteur privé	572	528	519	545	520
	Travailleur indépendant	423	432	464	464	501
Total Chargés d'enseignement vacataires (CEV)		1 622	1 520	1 564	1 584	1 627
Agents temporaires vacataires	Agent temporaire vacataire (étudiant -28 ans)	132	110	130	147	159
	Agent temporaire vacataire (retraite -65 ans)	44	45	40	43	33
Total Agents temporaires vacataires		176	155	170	190	192
Chargés d'enseignement vacataires occasionnels (moins de 10 heures)	Agent de l'état auxiliaire non-enseignant	17	18	21	21	19
	Agent de l'état fonctionnaire titulaire non-enseignant	56	57	74	84	78
	Enseignant contractuel établissement privé	4	6	6	3	7
	Enseignant établissement public hors supérieur	3	5	5	5	9
	Enseignant fonctionnaire en établissement privé	2	1	5	1	1
	Enseignant hors Lyon3 établissement supérieur	12	10	11	13	12
	Salarié non enseignant secteur privé	102	112	114	105	92
	Travailleur indépendant	67	78	84	81	88
	Agent temporaire vacataire (étudiant -28 ans)	1	1	3	1	1
	Agent temporaire vacataire (retraité -65 ans)	9	9	6	4	1
Total Conférenciers de moins de 10H		273	297	329	318	308
TOTAL		2 071	1 972	2 063	2 092	2 127

Sont comptabilisés les vacataires d'enseignement habilités et qui ont effectué des heures.

L'année correspond à l'année universitaire de réalisation des heures.

Source : GHC

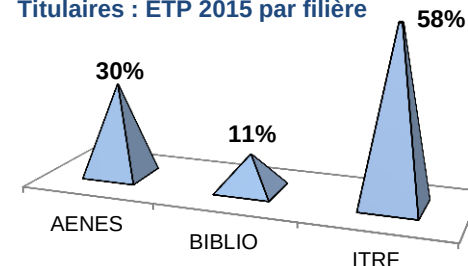
Partie 2-b

Le personnel BIATS

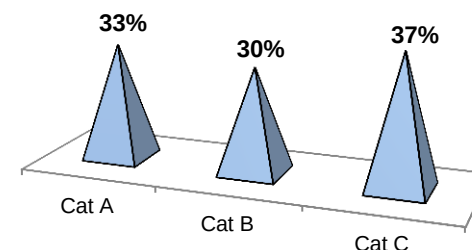
❖ BIATS par statut, filière et catégorie : historique

Catégorie	Filière	Nombre d'agents					Nombre d'ETP	
		Avr. 2012	Avr. 2013	Avr. 2014	Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2014	Déc. 2015
TITULAIRES								
AENES	Cat. A	25	25	24	23	26	22,7	25,5
	Cat. B	44	44	43	41	39	38,5	37,6
	Cat. C	72	71	65	62	59	59,0	55,5
Total AENES		141	140	132	126	124	120,2	118,6
Biblio	Cat. A	14	16	16	16	17	13,3	14,6
	Cat. B	10	10	11	14	13	13,3	12,1
	Cat. C	18	19	19	19	17	18,2	16,2
Total Bibliothèque		42	45	46	49	47	44,8	42,9
ITRF	Cat. A	58	58	73	84	92	80,7	88,9
	Cat. B	43	43	57	66	70	63,5	67,2
	Cat. C	59	59	64	77	78	72,9	75,4
Total ITRF		160	160	194	227	240	217,1	231,5
Toutes Filières	Cat. A	97	99	113	123	135	116,7	129,0
	Cat. B	97	97	111	121	122	115,3	116,9
	Cat. C	149	149	148	158	154	150,1	147,1
Total Titulaires		343	345	372	402	411	382,1	393,0
NON TITULAIRES --> tous types de contrats (CDI, CDD notamment)								
Catégorie A		56	64	65	63	76	58,7	71,8
Catégorie B		61	67	61	57	62	53,3	58,7
Catégorie C		122	125	130	132	147	123,3	138,4
CDI		49	55	56	46	43	41,5	39,7
CDD		190	201	200	206	242	193,8	229,2
Total Non titulaires		239	256	256	252	285	235,3	268,9
Total BIATS		582	601	628	654	696	617,4	661,9

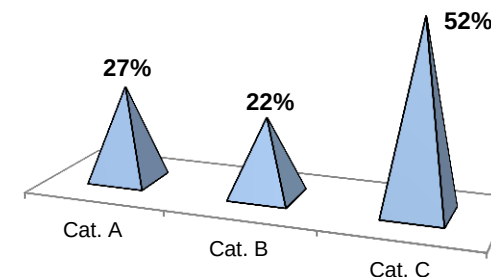
Titulaires : ETP 2015 par filière



Titulaires : ETP 2015 par catégorie



Non titulaires : ETP 2015 par catégorie



Note : Tous les tableaux sur les personnels BIATS portent sur les personnels en activité

Sources : Harpege

En 2015, l'université dispose de 662 équivalents temps plein (ETP) : 393 ETP pour les titulaires (411 personnes) et 269 ETP pour les contractuels (285 personnes). Le nombre d'agents (696 en 2015) est en hausse de 20% entre 2012 et 2015. Cette hausse concerne autant les titulaires que non titulaires.

Parmi les titulaires :

* le poids de la filière AENES est légèrement supérieur à la moyenne des établissements de la typologie (Droit Economie), mais bien supérieur à la moyenne nationale (respectivement +1 point et + 10 points). La filière ITRF est sur-représentée d'environ 4 points par rapport aux établissements de la typologie, mais fortement sous-représentée par rapport à la moyenne nationale (12 points). C'est l'inverse pour la filière bibliothèque.

* l'université compte en proportion davantage de catégories A et B que les références (typologie ou nationale).

❖ BIATS par sexe, statut, filière et catégorie en 2015

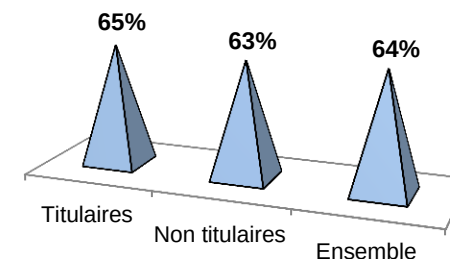
Statut	Catégorie	Femmes	Hommes	% de Femmes	Ensemble	
					Eff	%
Titulaires par filière	AENES	101	23	81%	124	30%
	Bibliothèque	31	16	66%	47	11%
	ITRF	137	103	57%	240	58%
	Total	269	142	65%	411	100%
Titulaires par catégorie	Catégorie A	80	55	59%	135	33%
	Catégorie B	86	36	70%	122	30%
	Catégorie C	103	51	67%	154	37%
	Total	269	142	65%	411	100%
Non titulaires par catégorie	Catégorie A	50	26	66%	76	27%
	Catégorie B	38	24	61%	62	22%
	Catégorie C	91	56	62%	147	52%
	Total	179	106	63%	285	100%
Ensemble	Catégorie A	130	81	62%	211	30%
	Catégorie B	124	60	67%	184	26%
	Catégorie C	194	107	64%	301	43%
Total BIATS		448	248	64%	696	100%

Source : Harpege

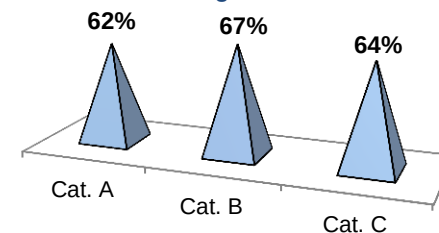
64% de femmes en moyenne
mais 62% en catégorie A



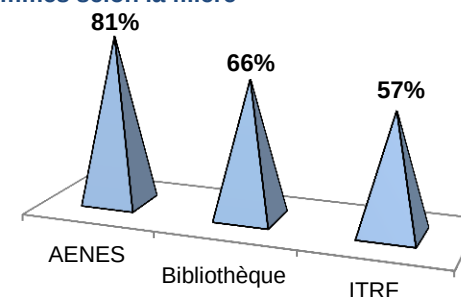
% femmes selon le statut



% femmes selon la catégorie



% femmes selon la filière



La part de personnels de catégorie C est plus forte chez les non titulaires (52%) que chez les titulaires (37%). Parmi les titulaires, le poids de la catégorie C est moins forte à Lyon 3 qu'en moyenne dans les universités à dominante Droit Eco ou Lettres et Sciences Humaines (LSH) : la différence de 5 points se répartit entre les catégories A et B.

En 2015, les femmes représentent 65% des BIATS titulaires et 63% des personnels contractuels.

Parmi les titulaires, les femmes sont sur-représentées en catégorie B (70%) et sous-représentées en catégorie A (59%).

Les agents sont dans 81% des cas des femmes pour la filière AENES; c'est un peu moins qu'en moyenne dans les universités Droit Eco ou LSH (82,5%). La filière Bibliothèque compte 66% de femmes, là encore un peu moins qu'en moyenne Droit Eco ou LSH (près de 69%). Pour la filière ITRF, qui compte 57% de femmes à Lyon 3, la proportion de femmes est proche de celle observée en moyenne en Droit Eco, et sensiblement supérieure à la valeur observée en LSH (53,5%).

❖ BIATS par sexe et par corps en 2015

Niveaux de responsabilité parmi les titulaires

Titulaires par Corps	Femmes	Hommes	% Femmes
Encadrement supérieur *	2	2	59%
Attachés	14	9	
Secrétaires administratif **	31	8	79%
Adjointes	54	5	92%
AENES	101	24	81%
Conservateur	8	3	71%
Bibliothécaire	4	2	
Assistant des bibliothèques	10	3	77%
Magasinier	9	8	53%
Bibliothèque	31	16	66%
Ingénieur de recherche	8	3	59%
Ingénieur d'études	35	27	
Assistant ingénieur	9	10	47%
Technicien de recherche et de formation	45	25	64%
Adjoint technique	40	38	51%
ITRF	137	103	57%
Total Titulaires	269	143	65%

* y compris DGS rattaché à la filière AENES dans ce tableau

** Assistant service social administratif de l'état

Sources : Harpege

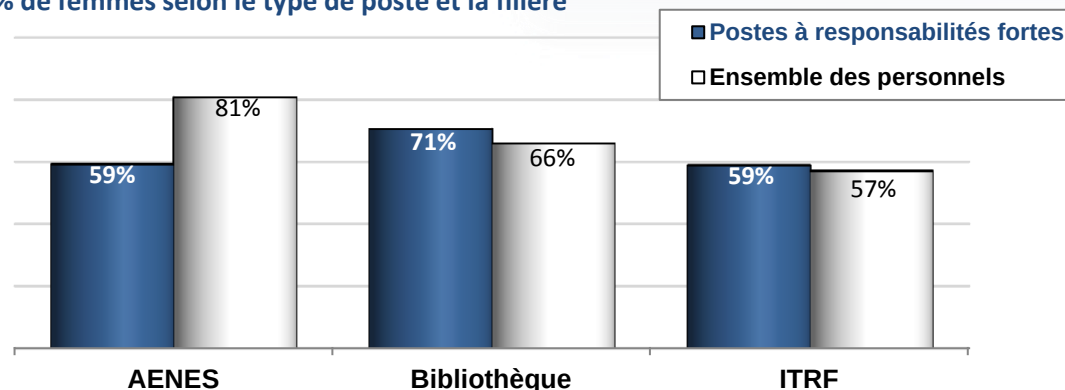
61% de femmes sur les postes à responsabilités forte mais c'est variable selon les filières

La filière AENES compte en moyenne 81% de femmes, et seulement 59% sur les postes à fortes responsabilités (encadrement supérieur et attachés). A noter que cette proportion est en hausse : elle était de 52% en 2012, mais il y avait aussi moins de femmes au global dans la filière (75%).

Pour la filière des bibliothèques, les femmes représentent 71% des personnels pour les conservateurs et les bibliothécaires, contre 66% en moyenne sur la filière. En 2012, les femmes occupaient aussi 71% des postes à responsabilités, mais elles représentaient aussi 71% des personnels de la filière.

Parmi les ITRF on compte 59% de femmes pour les grades d'ingénieurs, contre 57% en moyenne. En 2012, on comptait 56% de femmes parmi les ingénieurs pour 52% de femmes parmi l'ensemble des ITRF.

% de femmes selon le type de poste et la filière



❖ Zoom sur la filière AENES : historique pour les titulaires

124 titulaires pour la filière AENES
118,6 Equivalents Temps Plein en 2015

Catégorie	Grade	Nombre d'agents					ETP * Déc. 2014	ETP * Déc. 2015
		Avril 2012	Avril 2013	Avril 2014	Déc. 2014	Déc. 2015		
TOTAL BIATS (titulaires et non titulaires)		582	601	628	654	696	617,4	661,9
BIATS TITULAIRES		343	345	372	402	411	382,1	393,0
Dont Filière AENES - Titulaires		141	140	132	126	125	120,2	119,6
AENES Catégorie A	Directeur général des services **	1	1	1	1	1	1,0	1,0
	Administrateur de l'éducation nationale, de l'ens. Sup. et de la recherche	2	2	2	2	2	2,0	2,0
	Agent comptable d'université	1	1	1	1	1	1,0	1,0
	Attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'ens. Sup.	11	12	12	11	15	10,8	14,6
	Attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'ens. Sup.	10	9	8	8	8	7,9	7,9
Total AENES de catégorie A		25	25	24	23	27	22,7	26,5
AENES Catégorie B	Assistant service social administratif de l'état					1		1,0
	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	6	6	9	9	8	7,7	7,7
	Secrétaire administratif de classe supérieure	8	9	8	8	10	7,8	10,0
	Secrétaire administratif de classe normale	30	29	26	24	20	23	18,9
Total AENES de catégorie B		44	44	43	41	39	38,5	37,6
AENES Catégorie C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	11	7	8	7	7	6,8	6,6
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	11	14	14	18	21	16,4	19,1
	Adjoint administratif 1ère classe	40	39	33	28	25	27,0	23,8
	Adjoint administratif 2ème classe	9	10	9	8	5	7,8	5,0
	Adjoint technique des établissements d'enseignement	1	1	1	1	1	1,0	1,0
Total AENES de catégorie C		72	71	65	62	59	59	55,5

* ETP = Equivalents Temps Plein

** rattaché à la filière AENES dans ce tableau

Sources : Harpege

❖ Zoom sur la filière ITRF : historique pour les titulaires

240 titulaires pour la filière ITRF
231,5 Equivalents Temps Plein en 2015

Catégorie	Grade	Nombre d'agents					ETP * Déc. 2014	ETP * Déc. 2015
		Avril 2012	Avril 2013	Avril 2014	Déc. 2014	Déc. 2015		
TOTAL BIATS (titulaires et non titulaires)		582	601	628	654	696	617,4	661,9
BIATS TITULAIRES		343	345	372	402	411	382,1	393,0
Dont Filière ITRF - Titulaires		160	160	194	227	240	217,1	231,5
ITRF Catégorie A	Ingénieur de recherche hors classe		1	1	1	1	1,0	1,0
	Ingénieur de recherche de 1ère classe	3	3	3	3	4	2,0	3,8
	Ingénieur de recherche de 2ème classe	3	2	4	6	6	6,0	5,8
	Ingénieur d'études hors classe			1	1	1	0,9	0,9
	Ingénieur d'études de 1ère classe	11	11	12	12	10	11,8	9,8
	Ingénieur d'études de 2ème classe	28	30	38	45	51	43,6	49,2
	Assistant ingénieur	13	11	14	16	19	15,4	18,4
Total ITRF de catégorie A		58	58	73	84	92	80,7	88,9
ITRF Catégorie B	Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle	7	10	11	12	9	11,0	9,0
	Technicien de recherche et de formation de classe supérieure	6	6	3	3	5	3,0	5,0
	Technicien de recherche et de formation de classe normale	30	27	43	51	56	49,5	53,2
Total ITRF de catégorie B		43	43	57	66	70	63,5	67,2
ITRF Catégorie C	Adjoint technique principal 1ère classe	6	6	6	6	8	5,6	7,8
	Adjoint technique principal 2ème classe	17	16	20	22	20	20,6	19,2
	Adjoint technique 1ère classe	15	15	14	18	18	17,6	17,6
	Adjoint technique 2ème classe	21	22	24	31	32	29,1	30,8
Total ITRF de catégorie C		59	59	64	77	78	72,9	75,4

Sources : Harpege

❖ Zoom sur la filière BIBLIOTHEQUE : historique pour les titulaires

47 titulaires pour la filière Bibliothèque

42,9 Equivalents Temps Plein en 2015

Catégorie	Grade	Nombre d'agents					ETP * Déc. 2014	ETP * Déc. 2015
		Avril 2012	Avril 2013	Avril 2014	Déc. 2014	Déc. 2015		
TOTAL BIATS (titulaires et non titulaires)		582	601	628	654	696	617,4	661,9
BIATS TITULAIRES		343	345	372	402	411	382,1	393,0
Dont Filière BIBLIOTHEQUE - Titulaires		42	45	46	49	47	44,8	42,9
BIBLIO Catégorie A	Conservateur en chef des bibliothèques	3	5	4	5	6	4,6	5,1
	Conservateur des bibliothèques	7	6	7	6	5	4,4	4,4
	Bibliothécaire	4	5	5	5	6	4,3	5,1
	Total Bibliothèques de catégorie A	14	16	16	16	17	13,3	14,6
BIBLIO Catégorie B	Bibliothécaire adjoint spécialisé hors classe	2						
	Bibliothécaire adjoint spécialisé de 2ème classe	7						
	Assistant des Bibliothèques classe normale	1	2	2	4	4	3,7	3,7
	Assistant des Bibliothèques classe supérieure		5	6	7	6	6,8	5,6
	Assistant des Bibliothèques classe exceptionnelle		3	3	3	3	2,8	2,8
	Total Bibliothèques de catégorie B	10	10	11	14	13	13,3	12,1
BIBLIO Catégorie C	Magasinier des bibliothèques principal 1ère classe		2	2	2	3	1,8	2,8
	Magasinier des bibliothèques principal 2ème classe	9	5	5	5	4	5,0	4,0
	Magasinier des bibliothèques 1ère classe	3	5	5	5	6	4,4	5,4
	Magasinier des bibliothèques 2ème classe	6	7	7	7	4	7,0	4,0
	Total Bibliothèques de catégorie C	18	19	19	19	17	18,2	16,2

Sources : Harpege

❖ BIATS dans les composantes en 2015

Composante	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Total	
				en effectifs	en ETP
Faculté de Droit	17	24	35	76	69,1
Faculté de Philosophie	2	0	5	7	6,3
Faculté des Langues	2	4	17	23	22,2
Faculté des Lettres	4	10	14	28	26,6
IAE Lyon 3	27	26	39	92	86,6
IUT Jean Moulin	2	9	10	21	20,7
Total Personnels	54	73	120	247	231,5

Dont Titulaires

Faculté de Droit	7	16	18	41	39,3
Faculté de Philosophie	1		3	4	3,8
Faculté des Langues	1	1	9	11	10,2
Faculté des Lettres	3	8	5	16	15,6
IAE Lyon 3	11	15	14	40	36,6
IUT Jean Moulin	1	5	6	12	12,0
Total Titulaires	24	45	55	124	117,5

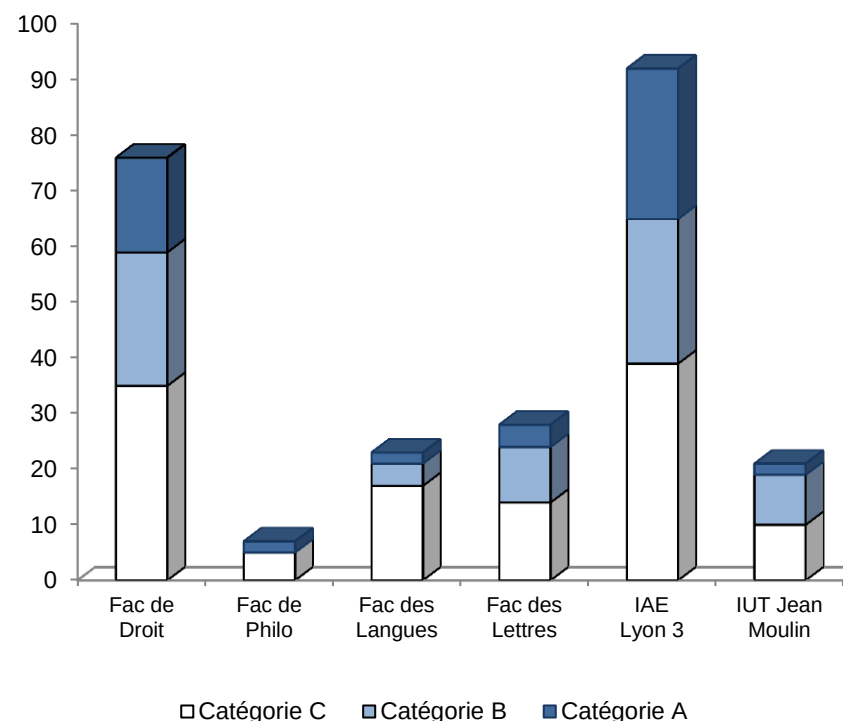
Dont Contractuels

Faculté de Droit	10	8	17	35	29,8
Faculté de Philosophie	1		2	3	2,5
Faculté des Langues	1	3	8	12	12,0
Faculté des Lettres	1	2	9	12	11,0
IAE Lyon 3	16	11	25	52	50,0
IUT Jean Moulin	1	4	4	9	8,7
Total Contractuels	30	28	65	123	114

Source : Harpege

**247 personnes affectées
dans les composantes**

BIATS par composante et catégorie en 2015
Titulaires et contractuels



❖ BIATS : quotient de travail des titulaires en 2015

	Quotité						Ensemble
	50%	60%	70%	80%	90%	100%	
Titulaires par Sexe							
Femmes	1 0%	1 0%	8 3%	66 25%	4 1%	189 70%	269 100%
Hommes				5 4%	1 1%	136 96%	142 100%

Titulaires par Catégorie							
Catégorie A		0%	2 19%	26 1%	2 78%	105	135 99%
Catégorie B	0%	0%	6 5%	16 13%	1 1%	99 81%	122 100%
Catégorie C	1 1%	1 1%	29 0%	2 19%	2 1%	121 79%	154 100%

Titulaires par Filière							
AENES	1 1%	0%	2 2%	20 16%	3 2%	98 79%	124 100%
BIBLIO		0%	3 6%	16 34%		28 60%	47 100%
ITRF	0%	1 0%	3 1%	35 15%	2 1%	199 83%	240 100%

Total BIATS Titulaires							
Ensemble	1 0%	1 0%	8 2%	71 17%	5 1%	325 79%	411 100%

Source : Harpege

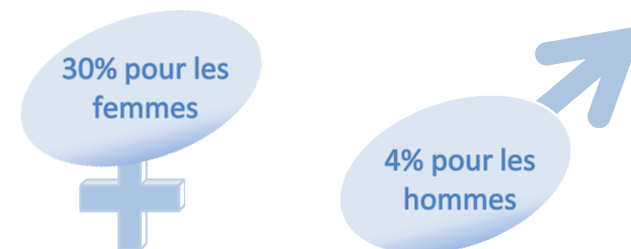
79% des BIATS titulaires de l'université travaillent à temps complet (quotité de travail à 100%).

17% des personnels titulaires travaillent à 80%, davantage pour les filières Bibliothèques (34%) ou chez les personnels de catégorie A et C (19%).

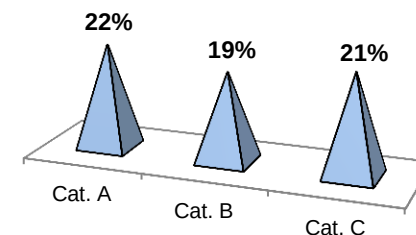
70% des femmes exercent à temps complet et 25% ont choisi une quotité de 80%. Seuls 4% des hommes travaillent à temps partiel.

La quotité de travail varie peu selon la catégorie avec 78% de temps complet pour les catégories A, 81% pour les catégories B et 79% pour les catégories C.

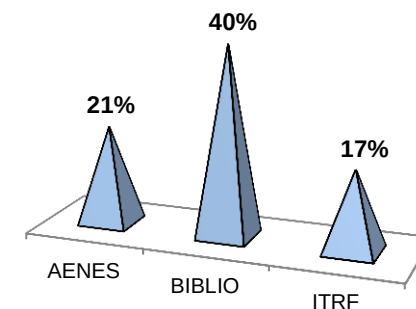
21% des titulaires à temps partiel



Temps partiel par catégorie



Temps partiel par filière



❖ BIATS : quotient de travail des non titulaires en 2015

	Quotité						Ensemble
	50%	60%	70%	80%	90%	100%	

Personnel contractuel par sexe

	Quotité						Ensemble
	50%	60%	70%	80%	90%	100%	
Femmes	7 4%	2 1%	12 7%	7 4%	5 3%	146 82%	179 100%
Hommes	9 8%	2 2%	3 3%	0 0%	1 1%	91 86%	106 100%

Personnel contractuel par catégorie

	Quotité						Ensemble
	50%	60%	70%	80%	90%	100%	
Catégorie A	3 4%	2 3%	3 4%	3 4%	4 5%	61 80%	76 100%
Catégorie B	4 6%	0 0%	3 5%	1 2%	2 3%	52 84%	62 100%
Catégorie C	9 6%	2 1%	9 6%	3 2%	0 0%	124 84%	147 100%

Personnel contractuel

Ensemble	Quotité						Ensemble
	50%	60%	70%	80%	90%	100%	
	16 6%	4 1%	15 5%	7 2%	6 2%	237 83%	285 100%

Source : Harpege

83% des BIATS non titulaires de l'université Lyon3 travaillent à temps complet (quotité de travail à 100%).

Les 48 personnes à temps partiels ont des quotités assez réparties entre 50% et 90%.

82% des femmes et 86% des hommes exercent à temps complet.

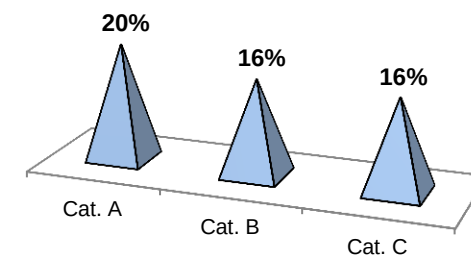
Les personnels de catégorie A sont plus souvent à temps partiel (20%) que ceux de catégories B ou C (16%).

17% des contractuels sont à temps partiel

18% pour les femmes

14% pour les hommes

Temps partiel par catégorie



❖ BIATS : temps partiel et contrats à temps incomplet des non titulaires en 2015

	Femmes	Hommes	Ensemble	dont CDI
Personnel contractuel : Temps partiel				
Catégorie A	2		2	0
Catégorie B				0
Catégorie C	3		3	0
Ensemble	5 100%	0 0%	5 100%	0

Personnel contractuel : Contrats à temps incomplet

Catégorie A	11	2	13	7
Catégorie B	6	4	10	4
Catégorie C	11	9	20	3
Ensemble	28 65%	15 35%	43 100%	14

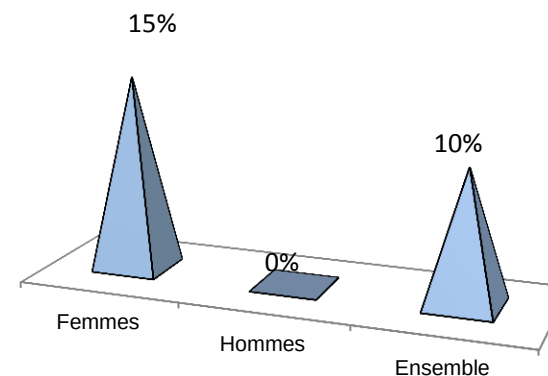
Total personnel contractuel qui ne travaillent pas à temps complet

Ensemble	33 69%	15 31%	48 100%	14
-----------------	-------------------------	-------------------------	--------------------------	-----------

Source : Harpege

Le temps partiel concerne 15% des agents contractuels femmes qui ne travaillent pas à temps complet et aucun homme

Temps partiel parmi les personnels qui ne travaillent pas à temps complet



Parmi les 48 contractuels dont la quotité de travail est inférieure à 100%, 43 agents ont un contrat à temps incomplet dont 14 agents en CDI et 29 en CDD.

Les contrats à temps incomplets concernent 28 femmes sur les 33 qui ne travaillent pas à temps complet (85%) et le temps partiel 5 femmes (15%). Le temps partiel est choisi par 2 femmes de catégorie A et 3 de catégorie C.

Le temps partiel ne concerne pas les contractuels BIATS hommes, mais 15 hommes ont des contrats de travail à temps incomplet.

Définition : le temps partiel est par définition choisi, sinon on parle de contrats de travail à temps incomplet.

❖ BIATS : ancienneté à l'université Lyon 3 par catégorie au 31 décembre 2015

Statut	Ancienneté (en nb. d'années)	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Ensemble	
		Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Titulaires	[0;1[	7	5%	9	7%	5	3%	21	5%
	[1;2[	6	4%	6	5%	10	6%	22	5%
	[2;3[	11	8%	5	4%	3	2%	19	5%
	[3;4[	6	4%	4	3%	7	5%	17	4%
	[4;5[	6	4%	6	5%	3	2%	15	4%
	[5; 10[	34	25%	27	22%	35	23%	96	23%
	[10;15[	25	19%	26	21%	37	24%	88	21%
	[15;20[	16	12%	13	11%	23	15%	52	13%
20 et +		24	18%	26	21%	31	20%	81	20%
Total Titulaires		135	100%	122	100%	154	100%	411	100%
Non titulaires	[0;1[	18	24%	13	21%	34	23%	65	23%
	[1;2[	10	13%	7	11%	34	23%	51	18%
	[2;3[	11	14%	13	21%	18	12%	42	15%
	[3;4[	9	12%	2	3%	13	9%	24	8%
	[4;5[	4	5%	8	13%	13	9%	25	9%
	[5; 10[	11	14%	13	21%	29	20%	53	19%
	[10;15[	6	8%	2	3%	5	3%	13	5%
	[15;20[	4	5%	1	2%	1	1%	6	2%
20 et +		3	4%	3	5%			6	2%
Total Non titulaires		76	100%	62	100%	147	100%	285	100%

L' ancienneté moyenne est assez stable

Au 31 décembre 2015, l'ancienneté moyenne à l'université Jean Moulin est un peu supérieure à 12,3 ans pour les personnels titulaires (12 ans en 2012) et de 3,9 ans pour les contractuels (4,4 ans en 2012).

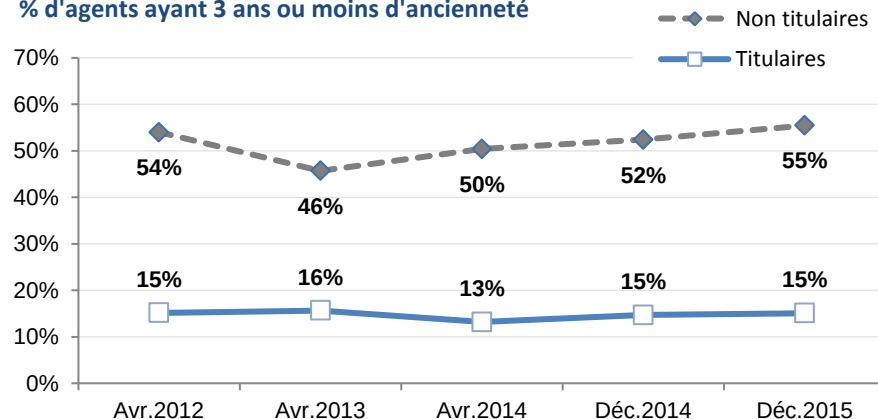
54% des titulaires et 9% des contractuels ont une ancienneté de 10 ans ou plus à Lyon 3. Ces proportions étaient respectivement de 49% et 13% en 2012.

15% des titulaires et 55% des contractuels ont moins de 3 ans d'ancienneté. Ces pourcentages étaient respectivement de 15% et 54% en 2012.

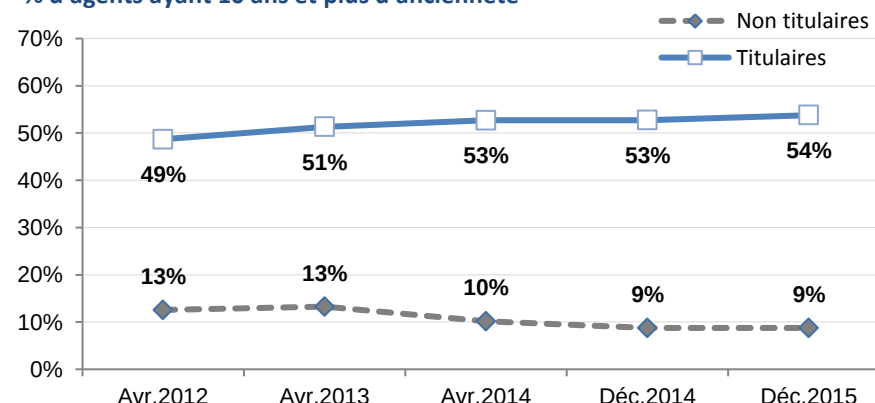
Source : Harpege

L'ancienneté est calculée à partir de la date d'entrée à Lyon 3, donc pour un personnel contractuel devenu titulaire, c'est l'ancienneté cumulée qui est retenue.

% d'agents ayant 3 ans ou moins d'ancienneté



% d'agents ayant 10 ans et plus d'ancienneté



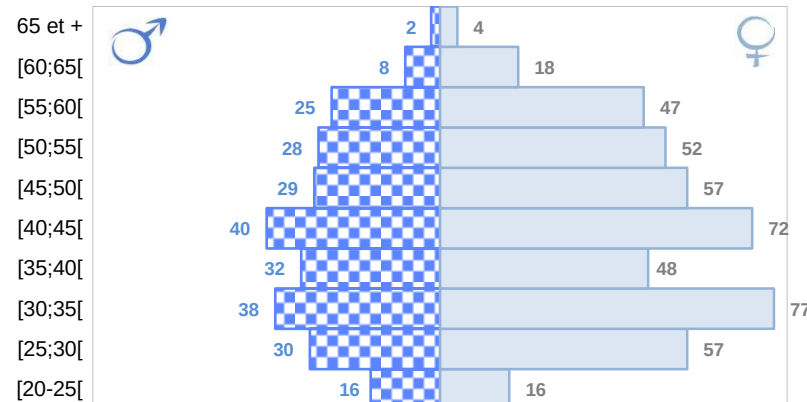
❖ BIATS par tranche d'âge, statut et sexe au 31 décembre 2015

Tranche d'âge	Titulaires	CDI	CDD	Ensemble
[20-25[	0	0	32	32
[25;30[	16	0	71	87
[30;35[	57	5	53	115
[35;40[	40	11	29	80
[40;45[	75	10	27	112
[45;50[	74	3	9	86
[50;55[	63	7	10	80
[55;60[	59	6	7	72
[60;65[	24	1	1	26
65 et +	3	0	3	6
Total	411	43	242	696

Source : Harpege

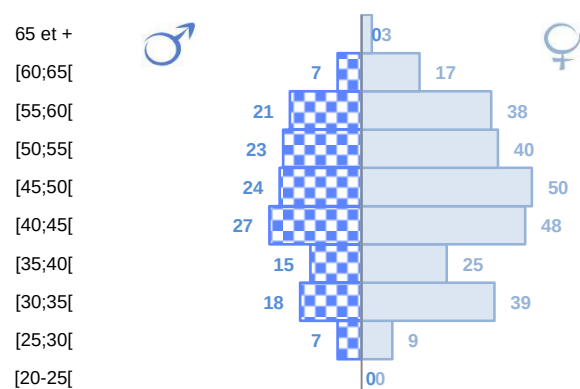
**32 personnels BIATS
ont 60 ans ou plus au 31 décembre 2015**

BIATS titulaires et contractuels

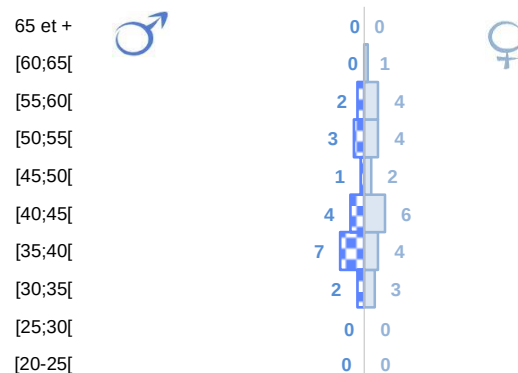


Au 31 décembre 2015, l'âge moyen des personnels BIATS est de 41 ans.

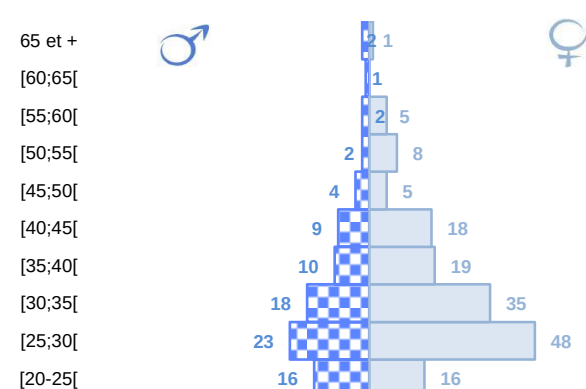
Cet âge moyen est plus haut pour les titulaires (45 ans) et pour les CDI (47 ans), que pour les CDD (33 ans en moyenne).



BIATS titulaires



BIATS CDI

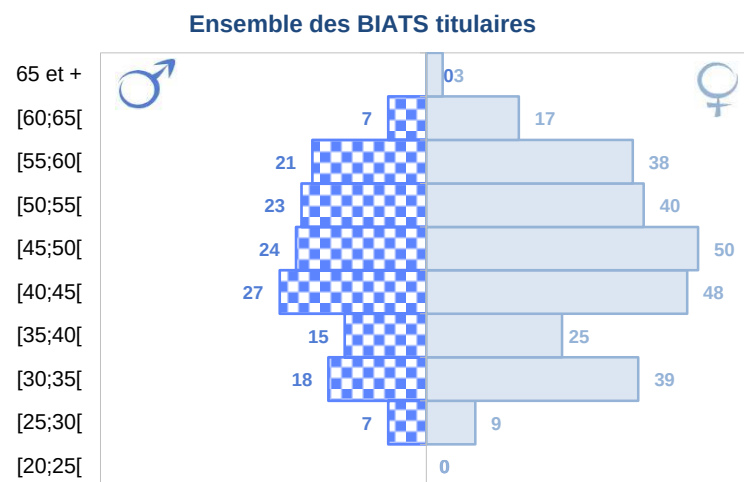


BIATS CDD

❖ BIATS : titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31 décembre 2015

Tranche d'âge	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
[20;25[	0	0	0	0
[25;30[	5	4	7	16
[30;35[	18	18	21	57
[35;40[	17	8	15	40
[40;45[	29	22	24	75
[45;50[	19	27	28	74
[50;55[	22	19	22	63
[55;60[	18	17	24	59
[60;65[	7	5	12	24
65 et +	0	2	1	3
Total	135	122	154	411

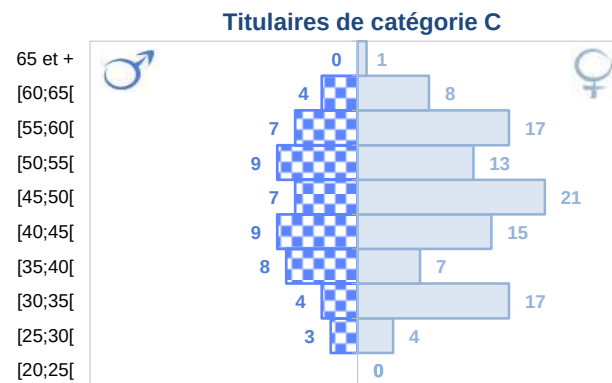
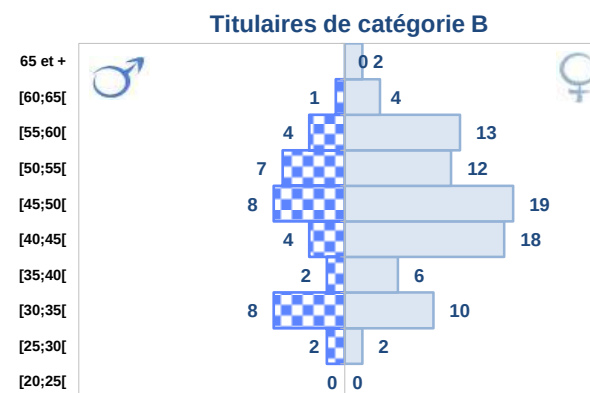
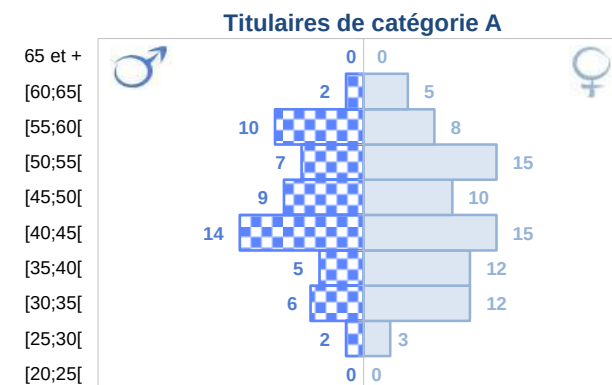
Source : Harpege



L'âge moyen des BIATS titulaires est de 45 ans au 31 décembre 2015.

La moyenne d'âge est de 45 ans pour les agents de catégories A et de 46 ans pour les agents de catégories B et C.

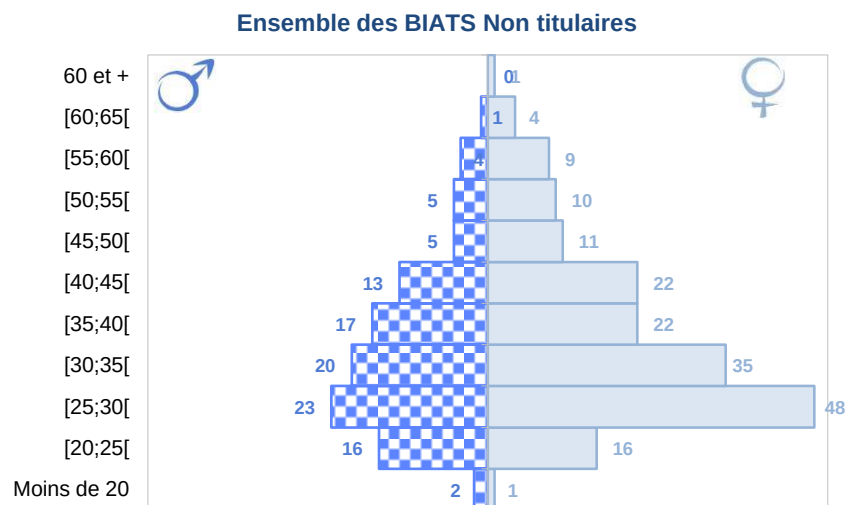
Les agents de la filière AENES sont dans l'ensemble plus âgés, avec une moyenne de 48 ans. La moyenne est de 46 ans en filière Bibliothèque. Pour la filière ITRF, l'âge moyen est de 44 ans.



❖ BIATS : non titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 01/04/2015

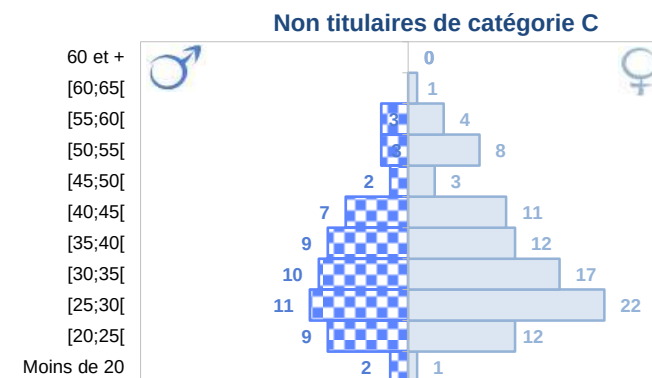
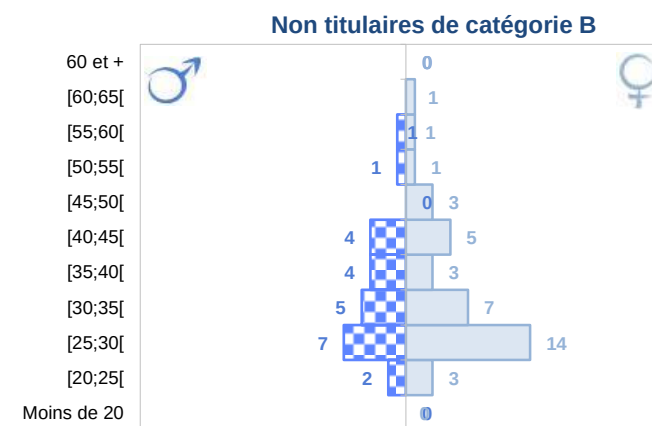
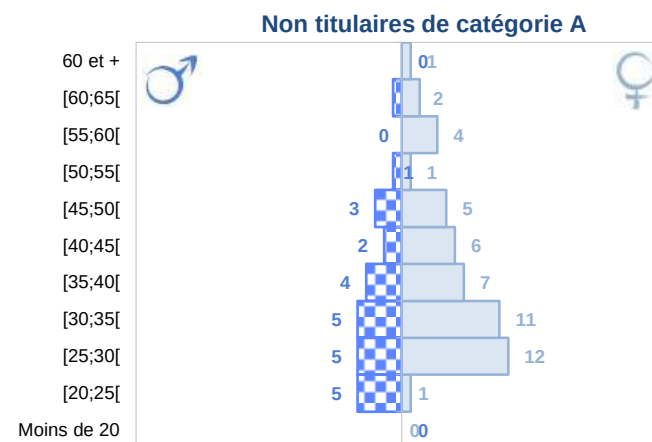
Tranche d'âge	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
Moins de 20	0	0	3	3
[20;25[	6	5	21	32
[25;30[	17	21	33	71
[30;35[	16	12	27	55
[35;40[	11	7	21	39
[40;45[	8	9	18	35
[45;50[	8	3	5	16
[50;55[	2	2	11	15
[55;60[	4	2	7	13
[60;65[	3	1	1	5
60 et +	1	0	0	1
Total	76	62	147	285

Source : Harpege



L'âge moyen des BIATS contractuels est de 35 ans au 31 décembre 2015.

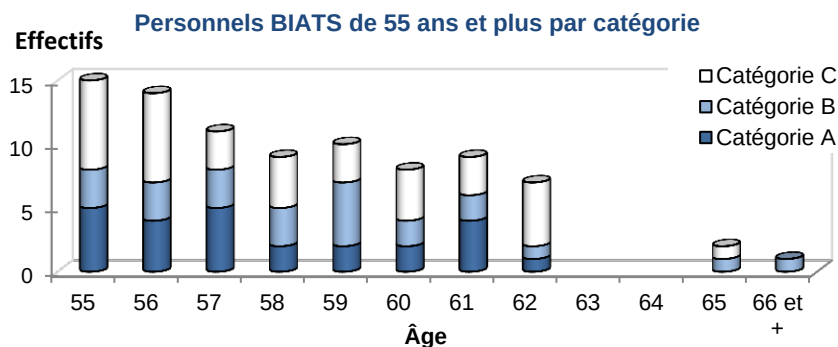
La moyenne varie peu par catégorie : elle est de 37 ans en catégorie A, de 35 ans en catégorie B et de 34 ans en catégorie C.



❖ Âge des personnels BIATS titulaires au 31 décembre 2015 : zoom sur les 55 ans et plus

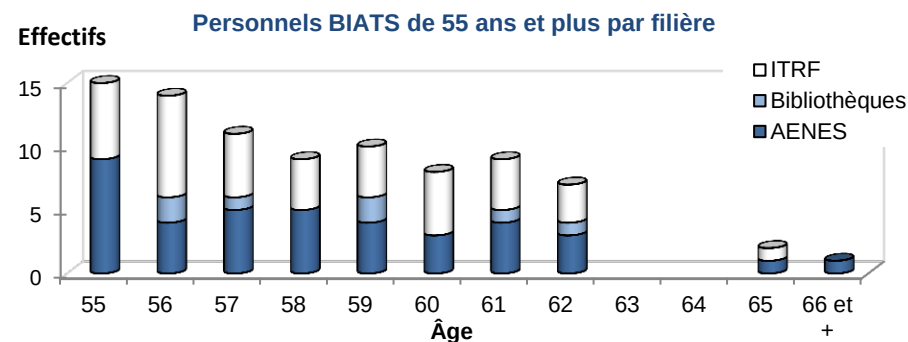
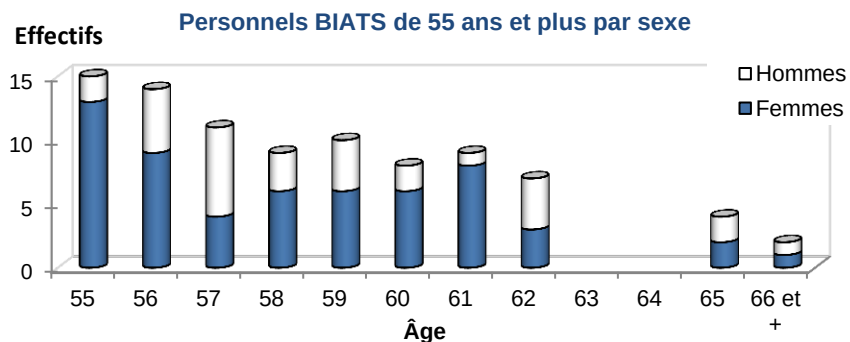
	Effectif 2015	dont âgés de 55 ans et plus en 2015														Total 55 et +		Total 60 et +	
		55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66 et +	Eff	%	Eff	%		
Catégorie A	135	5	4	5	2	2	2	4	1					25	19%	7	5%		
Catégorie B	122	3	3	3	3	5	2	2	1			1	1	24	20%	7	6%		
Catégorie C	154	7	7	3	4	3	4	3	5			1		37	24%	13	8%		
AENES	124	9	4	5	5	4	3	4	3			1	1	39	31%	12	10%		
Bibliothèques	47		2	1		2		1	1					7	15%	2	4%		
ITRF	240	6	8	5	4	4	5	4	3			1		40	17%	13	5%		
Femmes	269	13	9	4	6	6	6	8	3			2	1	58	22%	20	7%		
Hommes	142	2	5	7	3	4	2	1	4			2	1	31	22%	10	7%		
Total BIATS titulaires	411	15	14	11	9	10	8	9	7	0	0	2	1	86	21%	27	7%		

Source : Harpege



21% des BIATS titulaires ont 55 ans ou plus fin 2015
27 agents ont 60 ans et plus

86 titulaires ont 55 ans ou plus dont 27 agents ayant 60 ans ou plus au 31 décembre 2015.
 Ces départs à la retraite prévisibles dans les toutes prochaines années posent la question du renouvellement des personnels administratifs titulaires.





Partie 2-c

Congés

❖ Enseignants : historique des absences pour congés maladie ordinaires

		2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Titulaires	Nb de congés	66	62	53	48	56
	Nb de jours de congés	1 062	1 143	1 243	967	858
	Nb d'agents arrêtés	50	40	43	33	36
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>16,1</i>	<i>18,4</i>	<i>23,5</i>	<i>20,1</i>	<i>15,3</i>
Non Titulaires	Nb de congés	7	7	11	10	11
	Nb de jours de congés	206	106	544	311	275
	Nb d'agents arrêtés	6	7	10	8	10
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>29,4</i>	<i>15,1</i>	<i>49,5</i>	<i>31,1</i>	<i>25,0</i>

Sources : GHC et Harpege

Au total 1 133 jours de congés maladie ordinaires en 2014-15

46 enseignants concernés

❖ Enseignants titulaires : absences pour congés maladie ordinaires par corps en 2014-15

	Professeurs des universités	Maîtres de conférences	Autres enseignants titulaires	Total Titulaires
Nb de congés	11	18	27	56
Nb de jours de congés	139	380	339	858
Nb d'agents arrêtés	7	13	16	36
<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>12,6</i>	<i>21,1</i>	<i>12,6</i>	<i>15,3</i>

Sources : GHC et Harpege

Il s'agit des congés maladie ordinaires déclarés auprès du service des personnels enseignants (DPE).

En 2014-15, on recense 36 enseignants titulaires qui ont eu un arrêt de travail pour congés maladie ordinaire. Si on rapporte cet effectif au nombre total d'enseignants titulaires (pour mémoire 479 au 31 décembre 2014), on obtient le ratio de 7,5% d'enseignants titulaires absents au moins une fois dans l'année pour congé maladie ordinaire. Le nombre de jours de congés maladie est plutôt à la baisse : 858 en 2014-15.

Pour les enseignants non titulaires, le nombre de jours de congés pour maladie ordinaire est très fluctuant selon les années. Il est de 275 jours en 2014-15. Il concerne très peu d'agents, en général moins de 10 par an, sur un total de 178 enseignants contractuels au 31 décembre 2014.

Définition : Un agent arrêté est un agent qui a eu au moins un congé maladie ordinaire durant l'année universitaire considérée.

❖ Enseignants : autres congés

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	Nb jours en 2014-15
Congé pour accident de service ou du travail	2	7*	1	10*	3	222
Congé longue durée				2	2	730
Congé longue maladie	1	2	3	3	3	780
Congé maternité, paternité, adoption, parental	14	13	14	18	22	1 883
dont congé maternité			10	16	18	1 678
dont congé paternité			3		2	22
dont congé d'adoption						
dont congé parental			1	2	2	183
Temps partiel thérapeutique			1	1	0	0
Congé formation			1	0	0	0

* 7 congés mais 4 personnes concernées en 2011-12
* 10 congés mais 6 personnes concernées en 2013-14

Sources : GHC, Harpège et DPE

❖ Enseignants chercheurs : historique des congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) et des contrats valorisation recherche (CVR)

	CRCT Établissement				CRCT CNU				CRCT sur Fonction			CVR	
	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Consommés par des Femmes	Consommés par des jeunes MC*	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Consommés par des Femmes	Consommés par des jeunes MC*	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Consommés par des Femmes	Nb Contrats Valorisation Recherche alloués	Alloués à des Femmes
2010-11	3	3	nd	0	3	3	nd	0	nd	nd	nd	4	nd
2011-12	1	1	nd	0	5	5	nd	0	nd	nd	nd	3+1*	nd
2012-13	1	1	1	0	0	0	0	0	4	4	0	3	2
2013-14	4	4	1	0	5	5	2	1	0	0	0	2	1
2014-15	4	4	2	0	2	2	2	0	0	0	0	2	1

* On considère qu'un jeune maître de conférences (MC) est un MC titulaire depuis 5 ans maximum

Source : DPE

Les CRCT sont des périodes de temps (1 ou 2 semestres par an et par personne) qui sont allouées aux enseignants chercheurs pour bénéficier de congés pour recherche ou conversion thématique et qui se substituent donc aux charges statutaires pendant la durée allouée.

Il existe deux contingents : un local (propre à chaque université) et un national dont la gestion est confiée au CNU. Chaque section du CNU se prononce annuellement sur la base d'un dossier rédigé par le candidat et qui est transmis au CNU par l'université via le ministère.

Des CRCT sont attribués de droit au titre des fonctions de Recteur ou de Président.

Depuis 2010-11, l'établissement accorde des contrats de valorisation recherche (CVR). En 2011-12, un CVR accordé n'a pas été consommé pour cause de congé longue durée du bénéficiaire.

❖ BIATS : historique des congés maladie ordinaires par statut

		2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Titulaires	Nb de congés en cours	257	222	193	248	365
	Nb de jours de congés	2 738	2 865	3 104	2 557	3 919
	Nb d'agents arrêtés	153	126	121	121	172
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>10,7</i>	<i>12,9</i>	<i>16,1</i>	<i>10,3</i>	<i>10,7</i>
Non titulaires	Nb de congés en cours	154	97	118	100	177
	Nb de jours de congés	1 653	1 547	1 532	1 806	1 769
	Nb d'agents arrêtés	92	64	79	79	102
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>10,7</i>	<i>15,9</i>	<i>13,0</i>	<i>18,1</i>	<i>10,0</i>

Sources : Harpège

Au total 5 688 jours de congés maladie ordinaires en 2014-15

274 BIATS concernés

❖ BIATS titulaires : congés maladie ordinaires par filière en 2014-15

	AENES	Bibliothèques	ITRF	Total BIATS Titulaires
Nb de congés en cours	106	66	193	365
Nb de jours de congés	1 071	589	2 259	3 919
Nb d'agents arrêtés	53	27	92	172
<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>10,1</i>	<i>8,9</i>	<i>11,7</i>	<i>10,7</i>

Sources : Harpège

En 2014-15, le nombre d'agents titulaires arrêtés pour maladie ordinaire est de 172.

En rapportant cet effectif au nombre total d'agents titulaires (pour mémoire 402 au 31 décembre 2014), on obtient le ratio de 43% des agents titulaires arrêtés pour au moins un congé maladie ordinaire. La durée moyenne de ces congés est proche de 11 jours.

Cette même année, le nombre d'agents non titulaires arrêtés pour maladie ordinaire est de 102

En rapportant cet effectif au nombre total d'agents non titulaires ayant travaillé au moins 6 mois dans l'année en 2015, on estime à 37% la part de ces personnels ayant pris au moins un congé maladie ordinaire. La durée moyenne de ces congés est de 10 jours.

Définition : Un agent arrêté est un agent qui a eu au moins un congé maladie ordinaire durant l'année universitaire considérée.

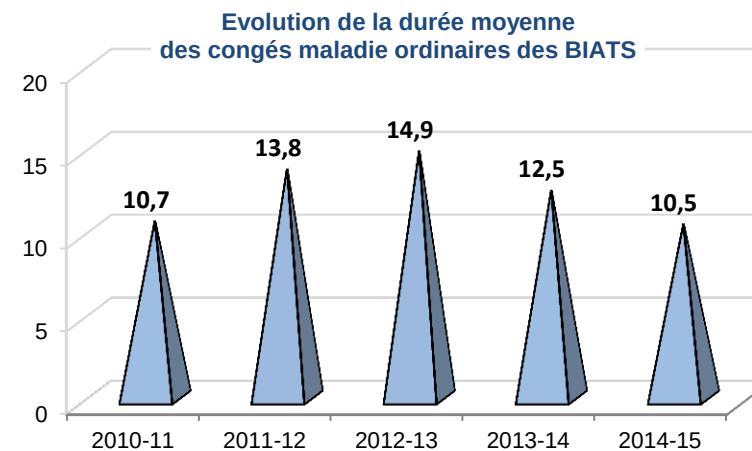
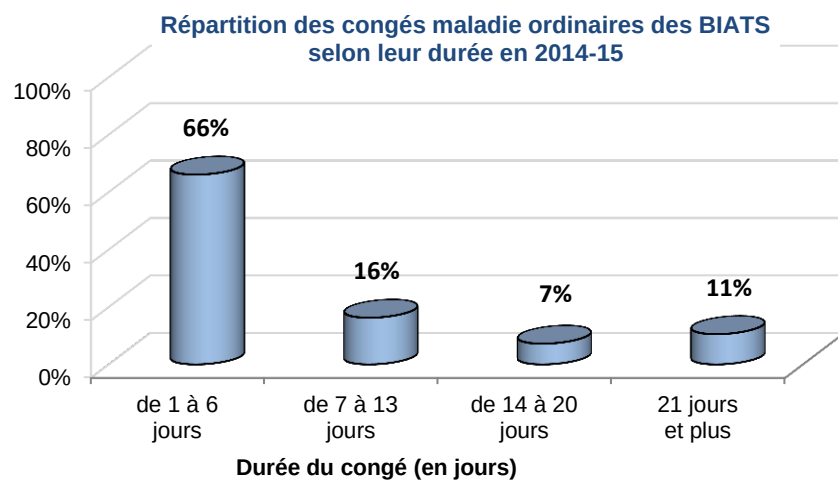
❖ BIATS : répartition des congés maladie ordinaires selon leur durée

Durée du congé	2010-11		2011-12		2012-13		2013-14		2014-15	
	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%
1 jour	53	13%	37	12%	17	5%	50	14%	77	14%
2 jours	76	18%	50	16%	41	13%	60	17%	83	15%
3 jours	63	15%	44	14%	29	9%	39	11%	63	12%
4 jours	38	9%	35	11%	31	10%	26	7%	54	10%
de 5 à 6 jours	51	12%	39	12%	47	15%	44	13%	81	15%
de 7 à 13 jours	69	17%	47	15%	74	24%	62	18%	88	16%
de 14 à 20 jours	28	7%	20	6%	21	7%	16	5%	39	7%
de 21 à 30 jours	9	2%	13	4%	14	5%	20	6%	18	3%
de 31 à 60 jours	10	2%	17	5%	19	6%	17	5%	21	4%
de 61 à 90 jours	6	1%	6	2%	11	4%	9	3%	9	2%
Plus de 90 jours	8	2%	11	3%	7	2%	5	1%	9	2%
Total	411	100%	319	100%	311	100%	348	100%	542	100%

Titulaires et non titulaires

Sources : Harpège

**Durée moyenne
des congés :
10,5 jours**



66% des congés sont inférieurs à une semaine et 11% des congés durent 3 semaines et plus.
La durée moyenne des congés maladie est en légère baisse par rapport à l'an dernier.
Sur les cinq dernières années universitaires elle oscille entre 10,5 et 15 jours.

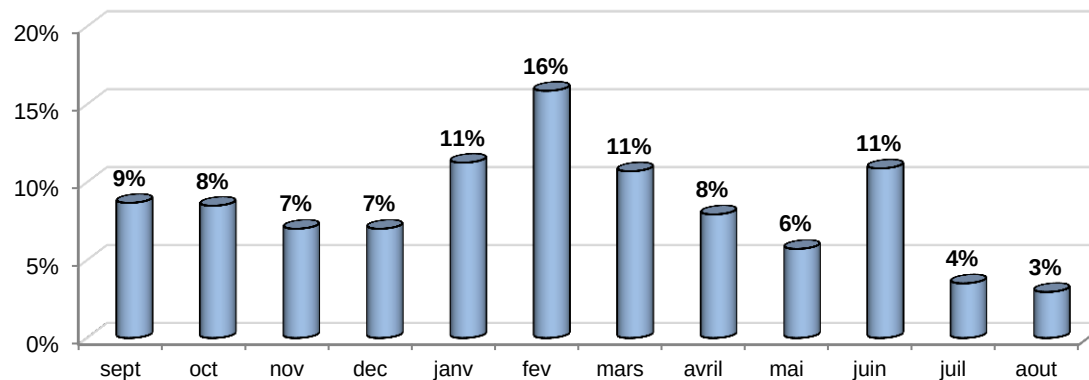
❖ BIATS : répartition des congés maladie ordinaires par mois

Mois	2010-11		2011-12		2012-13		2013-14		2014-15	
	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%
Septembre	43	10%	28	9%	20	6%	20	6%	47	9%
Octobre	35	9%	34	11%	27	9%	18	5%	46	8%
Novembre	27	7%	33	10%	32	10%	12	3%	38	7%
Décembre	22	5%	28	9%	21	7%	16	5%	38	7%
Janvier	58	14%	34	11%	50	16%	48	14%	61	11%
Février	56	14%	43	13%	34	11%	63	18%	86	16%
Mars	35	9%	32	10%	34	11%	42	12%	58	11%
Avril	29	7%	23	7%	28	9%	43	12%	43	8%
Mai	33	8%	22	7%	23	7%	23	7%	31	6%
Juin	38	9%	21	7%	20	6%	26	7%	59	11%
Juillet	22	5%	17	5%	13	4%	25	7%	19	4%
Août	13	3%	4	1%	9	3%	12	3%	16	3%
Total	411	100%	319	100%	311	100%	348	100%	542	100%

Titulaires et non titulaires

Sources : Harpège

Congés maladie ordinaires des BIATS en 2014-15 selon le mois de début



38% des congés maladie ordinaires sont constatés sur les mois d'hiver de janvier à mars.

❖ BIATS : autres absences

Motif	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	Nb jours en 2014-15	Nb moyen de congés par an **
Congés pour accident de service ou du travail	14	15	20	19	13*	386	13,6
Congés longue durée	3	3	3	3	2	194	2,8
Congés longue maladie	9	8	3	6	6	836	6,4
Congés maternité, paternité, adoption, parental	37	35	40	40	40	2 780	38,4
<i>dont Congés pour évènements familiaux supérieurs à 6 mois</i>			4	7	5		
<i>dont congé maternité</i>			26	22	21	1 982	14
<i>dont congé paternité</i>			6	11	0	0	3
<i>dont congé parental</i>			8	6	10	1 361	5
<i>dont congé paternité accueil enfant</i>				1	9	106	2
Temps partiel thérapeutique	3	1	4	4	2	438	2,8
Congé formation				2	3	769	1,0
Congé bonifié					2	92	0,4

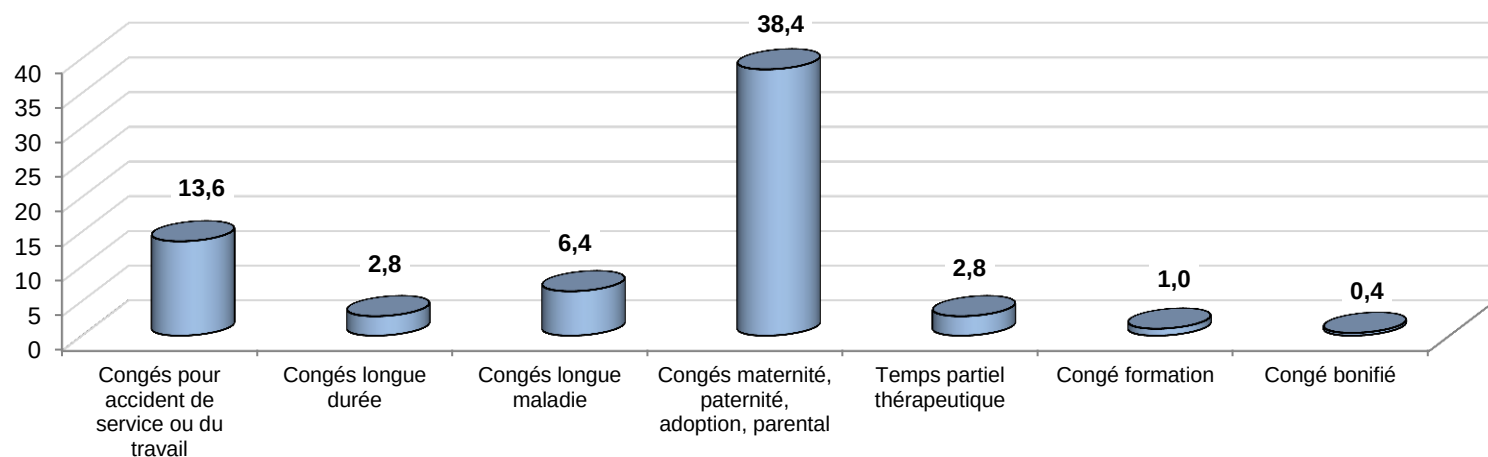
Titulaires et non titulaires

* 13 congés mais 11 personnes concernées en 2014-15

** moyenne par an calculée sur les 5 dernières années

Sources : Harpège

Absences par motif : nombre moyen d'absence par an sur les 5 dernières années



❖ Comptes épargne-temps (CET)

Nombre de CET par catégorie au 31/12/2015

Situation sur l'année civile 2015

		Hommes	Femmes	Ensemble
Catégorie A	Nombre de CET ouverts au 01/01/2015	34	12	46
	Nombre de nouveaux CET en 2015	6	5	11
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2015	40	17	57
Catégorie B	Nombre de CET ouverts au 01/01/2015	23	7	30
	Nombre de nouveaux CET en 2015	1	0	1
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2015	24	7	31
Catégorie C	Nombre de CET ouverts au 01/01/2015	19	12	31
	Nombre de nouveaux CET en 2015	1	1	2
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2015	20	13	33
Toutes catégories	Nombre de CET ouverts au 01/01/2015	76	31	107
	Nombre de nouveaux CET en 2015	8	6	14
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2015	84	37	121

**121 agents
ont un CET ouvert
au 31 décembre 2015
soit 20% des BIATS**

Source DRH

Utilisation des CET (en jours)

Solde de CET après option au 1er janvier de l'année

	En 2014	En 2015
Solde de CET après option au 1er janvier de l'année	1 425	1 792
Nb de jours de CET épargnés dans l'année	641	500
Nb de jours de CET utilisés dans l'année	0	15
Nb de jours de CET de nouveaux arrivants*	81	144
Nb de jours de CET retirés**	355	385

Solde de CET après option au 31 décembre de l'année

	En 2014	En 2015
Solde de CET après option au 31 décembre de l'année	1 792	2 036

*Jours épargnés avant leur arrivée à Lyon 3 par les personnels recrutés au cours de l'année

**Jours indemnisés, RAFP et sorties établissement

Au 31 décembre 2015, 121 agents ont un compte épargne-temps ouvert dont 14 nouveaux CET ouverts sur l'année 2015. On obtient un ratio de 17% si on rapporte ce nombre de 121 CET à celui des agents titulaires, en CDI ou en CDD. 500 jours ont été épargnés en 2015 et 385 utilisés.

Méthode retenue : On constate en début d'année le stock d'agents avec CET ouverts et on suit les flux sur l'année civile concernée. On fait donc abstraction de l'historique (agents partis), en revanche on intègre dans ce stock début d'année les nouveaux arrivants.

Droits d'option sur épargne annuelle

	En 2014	En 2015
Rappel du nombre de jours de CET épargnés	641	500
Nombre de jours inscrits sur le CET < 20 jours	253	109
Nombre de jours inscrits sur le CET > 20 jours	388	391
dont nombre de jours indemnisés	287	260
dont nombre de jours maintenus sur le CET	101	131
dont nombre de jours RAFP sur le CET	0	0

Droits d'option sur épargne cumulée

Les CET fermés suite au départ d'un agent, ne sont pas comptabilisés

	En 2015
Rappel Solde de CET après option au 31/12/N	2 036
Nombre de jours inscrits sur le CET < 20 jours	652
Nombre de jours inscrits sur le CET > 20 jours	1 384
dont nombre de jours indemnisés	1 017
dont nombre de jours maintenus sur le CET	367
dont nombre de jours RAFP sur le CET	0

Partie 3

Evolution des personnels

Partie 3 - a

Mobilité

❖ Enseignants titulaires : historique des arrivées et des départs

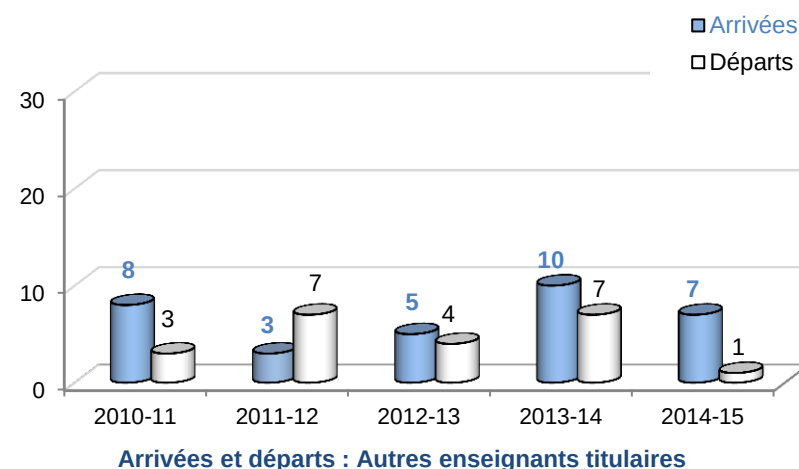
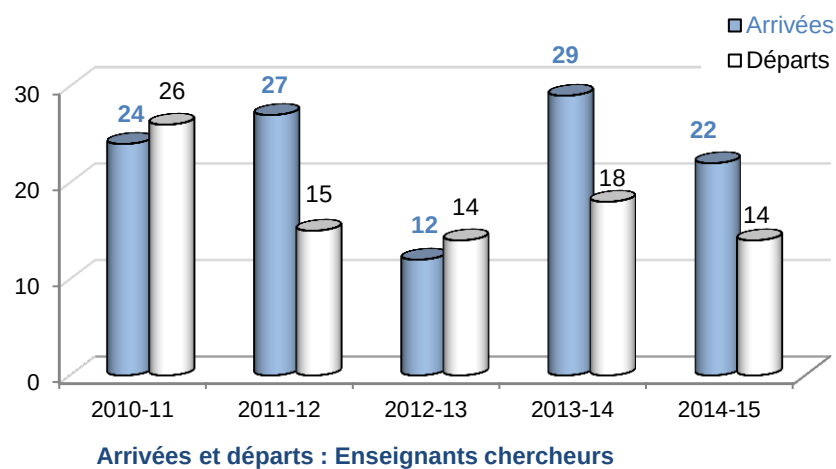
	Enseignants chercheurs (*)			Autres enseignants titulaires (**)			ENSEMBLE des enseignants titulaires		
	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde
2010-11	24	26	-2	8	3	5	32	29	3
2011-12	27	15	12	3	7	-4	30	22	8
2012-13	12	14	-2	5	4	1	17	18	-1
2013-14	29	18	11	10	7	3	39	25	14
2014-15	22	14	8	7	1	6	29	15	14

(*) Professeurs des universités et maîtres de conférences.

(**) Enseignants du second degré (PRAG, PRCE) et Assistants.

Sources : Harpege, GHC, DPE

**Solde positif
des Arrivées / Départs
pour les enseignants titulaires**



L'université enregistre sur les cinq dernières années plus d'arrivées d'enseignants titulaires que de départs.
En 2013-14 et 2014-15, on note l'impact des postes Fioraso.

Ce tableau vise à donner une image des mouvements survenus au niveau de l'établissement entre le 1er septembre et le 31 août de l'année universitaire concernée.

Cet indicateur ne prend pas en compte les départs ou les réintégrations suite à congé parental, du fait de la durée courte de ce type de congé (souvent moins d'un an). Cela étant, ces congés sont peu fréquents chez les enseignants titulaires.

Les arrivées et les départs sont pris en compte quel que soit le moment de l'année où ils interviennent.

Ainsi le solde "Arrivées - Départs" ne correspond pas exactement à la différence d'effectifs enseignants entre deux images successives de la population au 1er avril, puis au 1er décembre.

❖ Professeurs d'université : recrutements internes et externes

Bilan des recrutements internes et externes

Campagne de recrutement	Pas de mobilité	Mobilité dans l'académie	Mobilité extra académique	Total
2010	2	2	4	8
2011	3	2	7	12
2012	4	2	4	10
2013	2	0	7	9
2014	0	1	6	7
2015	2	0	7	9
Cumul sur 3 dernières années (nombre de PR)	4	1	20	25
Cumul sur 3 ans en %	16%	4%	80%	100%
Rappel % de 2012 à 2014	23%	12%	65%	100%
Rappel % de 2011 à 2013	29%	13%	58%	100%
Rappel % de 2010 à 2012	30%	20%	50%	100%

Source : DPE - Données au 1er septembre de chaque année

Bilan de mobilité par rapport au diplôme d'accès

Campagne de recrutement	Pas de mobilité par rapport à l'obtention du doctorat ou de l'HDR	En mobilité par rapport à l'obtention du doctorat ou de l'HDR	Obtention à l'étranger le diplôme lui permettant de concourir	Total
2011	2	9	1	12
2012	3	6	1	10
2013	0	9	0	9
2014	1	6	0	7
2015	3	6	0	9
Cumul sur 3 dernières années (nombre de PR)	4	21	0	25
Cumul sur 3 ans en %	16%	84%	0%	100%
Rappel % de 2012 à 2014	15%	81%	4%	100%
Rappel % de 2011 à 2013	16%	77%	6%	100%

Source : DPE - Données au 1er septembre de chaque année

L'endorecrutement concerne 23% des professeurs d'université

Moyenne des 3 dernières années

L'endorecrutement apparaît en baisse. L'indicateur calculé sur une moyenne de trois ans est passé à 16% en diminution par rapport à sa valeur sur les trois dernières périodes.

Sur la période 2010-2014, l'endorecrutement calculé par le ministère, est de 24% à Lyon 3 contre 17% dans les universités dites de la typologie "Universités Tertiaire Droit Economie" et 44% en moyenne nationale (*source Persé*).

Une information complémentaire est donnée par l'analyse de la mobilité par rapport au diplôme d'accès. Sur ce critère, on constate que 16% des professeurs d'université recrutés sur les 3 dernières années avaient obtenu leur diplôme à Lyon 3.

❖ Maîtres de conférences : recrutements internes et externes

La proportion de maîtres de conférences recrutés par l'université Jean Moulin Lyon 3 où ils avaient obtenu leur doctorat est plutôt en hausse. Depuis 2010, elle oscille entre 35% et 44% en moyennes glissantes sur 3 ans.

Sur la période 2010-2014, l'endorecrutement calculé par le ministère, est comparable à Lyon 3 à celui constaté dans les universités dites de la typologie "Universités Tertiaire Droit Economie" et supérieur de 15 points à la moyenne nationale (*source Persé*).

**44% des MCF recrutés
ont obtenu leur doctorat à Lyon 3**

Moyenne des 3 dernières années

Bilan des recrutements internes et externes

Campagne de recrutement	Obtention du doctorat			Obtention à l'étranger du diplôme permettant de concourir	Total
	Dans l'établissement	Dans l'académie	Dans un établissement d'une autre académie		
2010	10	1	7		18
2011	4	1	11	1	17
2012	1	1	5	1	8
2013	12	1	8		21
2014	8	2	12	0	22
2015	4	0	8	0	12
Cumul sur 3 dernières années (nombre de MCF)	24	3	28	0	55
Cumul sur 3 ans en %	44%	5%	51%	0%	100%
Rappel % de 2012 à 2014	41%	8%	49%	2%	100%
Rappel % de 2011 à 2013	37%	7%	52%	4%	100%
Rappel % de 2010 à 2012	35%	7%	53%	5%	100%

Source : DPE - Données au 1er septembre de chaque année

❖ **Enseignants titulaires :**
avancements de grade et changements de corps

**126 avancements de grades et
15 promotions de corps pour les enseignants
sur les 5 dernières années**

Historique des avancements de grade

(contingent local attribué à l'établissement,
CNU et avancements spécifiques)

		2011	2012	2013	2014	2015	Dont femmes en 2014	Dont femmes en 2015
PR	Accès 1ère classe	9	4	7	6	8	3	2
	Accès classe exceptionnelle 1er échelon	4	4	7	3	5	1	1
	Accès classe exceptionnelle 2è échelon	1	0	1	3	0	1	0
MCF	Accès Hors classe	9	6	10	9	11	4	5
PRAG	Accès Hors classe	5	1	3	2	3	2	1
PRCE	Accès Hors classe	1	1	3	0	0	0	0
Total		29	16	31	23	27	11	9

Pour les enseignants chercheurs, trois voies d'avancement :

- une voie dite locale : l'université dispose d'un certain nombre de possibilités d'avancement de grade et ce sont les instances de l'université qui les attribuent aux agents remplissant les conditions.
- une voie dite nationale : le Conseil National des Universités (CNU) attribue des avancements de grade au niveau national aux agents remplissant les conditions.
- une voie dite spécifique, pour les enseignants chercheurs exerçant des fonctions qui ne sont pas principalement de l'enseignement ou de la recherche et remplissant les conditions.

Pour les enseignants du second degré (PRAG et PRCE), la procédure d'avancement est nationale et arrêtée en commission administrative paritaire.

Historique des changements de corps

Corps	2011	2012	2013	2014	2015	dont Femmes en 2014	dont Femmes 2015
Enseignants chercheurs	3	4	6	1	0	1	0
PRAG/PRCE	0	0	0	0	1	0	1
Total	3	4	6	1	1	1	1

Pour les enseignants chercheurs, la promotion de corps s'effectue exclusivement par concours (recrutement dans le corps des professeurs des universités par le conseil d'administration restreint de l'université, au vu de l'avis émis par le comité de sélection).

Pour les enseignants du second degré (PRAG et PRCE), la promotion de corps s'effectue par concours (recrutement dans le corps des professeurs agrégés par un jury national) ou par liste d'aptitude (avancement dans le corps des professeurs agrégés arrêté au niveau national en commission administrative paritaire).

❖ BIATS titulaires : historique des sorties par filière

Filière	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
AENES	17	13	11	11	10
BIBLIO	5	7	5	5	2
ITRF	13	10	11	6	8
Total	35	30	27	22	20

Source : Harpege

Principaux motifs de départ :
Retraite et Mutation

❖ BIATS titulaires : historique des sorties selon l'ancienneté

Ancienneté au moment du départ (en années)	2010-11		2011-12		2012-13		2013-14		2014-15		% cumulé sur 5 ans
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
[0;2[	3	9%	-	-	-	-	-	-	2	10%	4%
[2;5[	9	26%	6	20%	9	33%	7	32%	6	30%	28%
[5;10[	11	31%	9	30%	5	19%	8	36%	4	20%	28%
[10;20[	5	14%	8	27%	6	22%	3	14%	2	10%	18%
20 et +	7	20%	7	23%	7	26%	4	18%	6	30%	23%
Total	35	100%	30	100%	27	100%	22	100%	20	100%	100%
<i>Ancienneté moyenne</i>	<i>10,2 ans</i>		<i>12,7 ans</i>		<i>11,4 ans</i>		<i>10,8 ans</i>		<i>12,3 ans</i>		

Source : Harpege

❖ BIATS titulaires : historique des sorties selon le motif

Motif de départ	2010-11		2011-12		2012-13		2013-14		2014-15		% cumulé sur 5 ans
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Concours	2	6%	-	-	-	-	4	18%	1	5%	5%
Décès	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0%
Démission	1	3%	-	-	-	-	-	-	-	0%	1%
Fin de fonction	2	6%	2	7%	-	-	-	-	1	5%	4%
Liste d'aptitude	1	3%	-	-	-	-	-	-	-	0%	1%
Mutation	5	14%	7	23%	12	44%	8	36%	6	30%	28%
Radiation	1	3%	2	7%	1	4%	1	5%	-	0%	4%
Retraite	17	49%	14	47%	8	30%	8	36%	8	40%	41%
Total sorties définitives	29	83%	25	83%	21	78%	21	95%	16	80%	84%
Détachement	4		2		2		1		2		8%
Disponibilité	2	6%	3	10%	4	15%	-	0%	2	10%	8%
Total sorties provisoires	6	17%	5	17%	6	22%	1	5%	4	20%	16%
Total	35	100%	30	100%	27	100%	22	100%	20	100%	100%

Source : Harpege

Note : départs intervenant entre le 1^{er} sept. et le 31 août de chaque année (hors congés parentaux du fait de leur durée assez courte, souvent moins d'un an).

❖ BIATS titulaires : avancements et changements de grades en 2015

Filières	Catégories	Agents promouvables	Dont femmes	Agents promus	Dont femmes	% Agents promus	% Femmes promues
AENES	Catégorie A	11	8	2	2	18%	25%
	Catégorie B	25	19	4	2	16%	11%
	Catégorie C	27	24	10	9	37%	38%
Total AENES		63	51	16	13	25%	25%
BIBLIO	Catégorie A	3	3	1	1	33%	33%
	Catégorie B	3	2	0	0	0%	0%
	Catégorie C	6	3	2	0	33%	0%
Total Bibliothèques		12	8	3	1	25%	13%
ITRF	Catégorie A	18	10	4	4	22%	40%
	Catégorie B	21	13	1	1	5%	8%
	Catégorie C	28	9	5	3	18%	33%
Total ITRF		67	32	10	8	15%	25%
TOTAL		142	91	29	22	20%	24%

Source : DRH

❖ BIATS titulaires : avancements et changements de corps

	Concours interne	Examens professionnel	Liste d'aptitude	TOTAL
Nb d'agents 2014	5	0	2	7
Nb d'agents 2015	8	2	2	12
<i>Dont femmes</i>	2	1	0	3

Source : DRH

❖ BIATS titulaires : type de mobilités des agents

	Mobilité géographique (mutations)			Mobilité catégorielle (changement de corps)	Mobilité statutaire (titularisation)	Mobilité structurelle (changement de filière)
	Mobilité dans l'établissement	Mobilité dans l'académie	Mobilité extra académique			
Nb d'agents 2014	16	7	5	7	26	2
Nb d'agents 2015	8	6	3	11	22	2
<i>Dont femmes</i>	8	3	2	4	15	0

Source : DRH

29 avancements de grades et 3 promotions de corps en 2015

Avancements et changements de grades

20% des 142 agents promouvables ont été promus en 2015. Cette proportion est plus élevée pour les femmes que pour les hommes, respectivement 24% et 14%.

Les femmes représentent 64% des agents promouvables, soit leur part dans la population des titulaires BIATS (65%).

Avancements et changements de corps

12 agents concernés en 2015, dont 3 femmes.

Mobilité

52 agents concernés en 2015 dont 32 femmes.

La mobilité statutaire représente 42% de l'ensemble, la mobilité géographique 33%, la mobilité catégorielle 21% et la mobilité structurelle 4%.

Partie 3-b

Formation des personnels

❖ Plan de formation : historique

		2011	2012	2013	2014	2015
Formations Professionnelles	Nombre de stagiaires	622	454	845	695	797
	Heures de formation	3 770 h	3 505 h	6 024 h	5 387 h	6 130 h
	Dépenses y compris Frais de missions	60 082 €	59 565 €	85 994 €	84 465 €	96 141 €
Formations Hygiène Sécurité et Santé au Travail	Nombre de stagiaires	96	94	233	267	249
	Heures de formation	783 h	1 317 h	1 530 h	2 679 h	2 609 h
	Dépenses y compris Frais de missions	10 127 €	19 129 €	26 651 €	33 431 €	44 814 €
Préparation aux concours	Nombre de stagiaires	167	211	379	257	190
	Heures de formation	1 038 h	878 h	2 340 h	916 h	1 800 h
	Dépenses y compris Frais de missions	3 899 €	3 585 €	23 126 €	9 384 €	4 764 €
TOTAL	Nombre de stagiaires	885	759	1 457	1 219	1 236
	Heures de formation	5 591 h	5 700 h	9 894 h	8 982 h	10 539 h
	Dépenses y compris Frais de missions	74 108 €	82 279 €	135 771 €	127 280 €	145 719 €
	Nombre moyen de formations par agent formé	2,4	2,3	3,0	2,7	2,4

Les dépenses sont données y compris frais de missions. Elles correspondent à des formations organisées par Lyon 3. Elles peuvent accueillir des stagiaires hors Lyon 3 dans le cadre de la mutualisation entre établissements (99 stagiaires en 2015).

En revanche les données relatives aux stagiaires et aux heures de formation concernent uniquement des personnels de Lyon 3 (formations suivies à Lyon 3 ou dans le cadre de la mutualisation entre établissements ou externalisées).

Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi de formations.

Sources : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation

Le nombre total d'heures de formations suivies par les agents de l'université a doublé depuis 2011. L'évolution des dépenses suit celle des heures de formation. Il est à noter dans cette évolution la hausse des dépenses du poste masse salariale; en effet le Pôle RH Métiers et Formation recrute de plus en plus de formateurs internes.

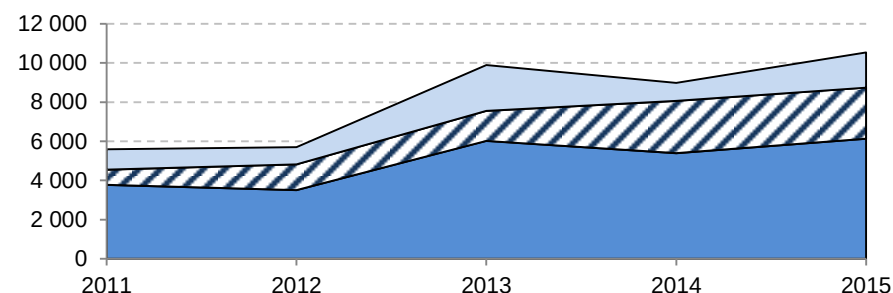
Les formations professionnelles (environnement professionnel, bureautique, informatique ...mais aussi formations au développement personnel) peuvent être collectives ou individuelles, à la demande de l'agent ou du service. Elles concernent 2/3 des stagiaires.

Les formations Hygiène, Sécurité Santé au Travail regroupent les formations obligatoires et réglementaires, les formations aux risques psychosociaux, les formations en lien avec la politique et l'approche du handicap, et les actions de sensibilisation à la santé et la sécurité au travail. Elles concernent 1 stagiaire sur 5 en 2015.

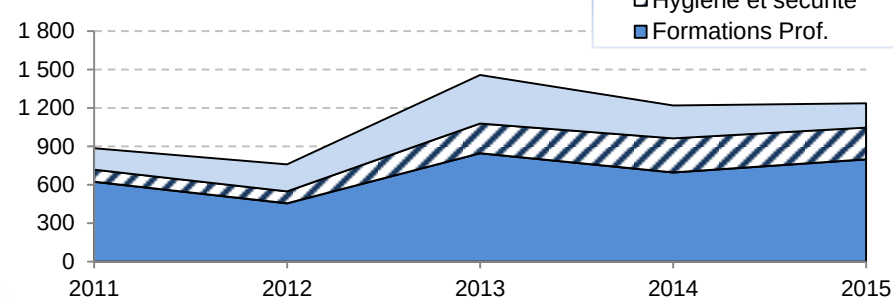
Les préparations aux concours comptent moins de stagiaires qu'en 2013, année fortement impactée par les concours Sauvadet. Par rapport à 2014, la baisse est concentrée sur le nombre de stagiaires qui ont demandé une préparation à l'oral des concours ITRF. On note une diversification et un élargissement des thématiques (information sur les concours, actualité des droits et obligations des agents publics...).

A noter en 2015 : une préparation CAPES (sans dépenses) qui explique le nombre d'heures élevé .

Evolution du nombre d'heures de formation
Par domaine de formation



Evolution du nombre de stagiaires
Par domaine de formation



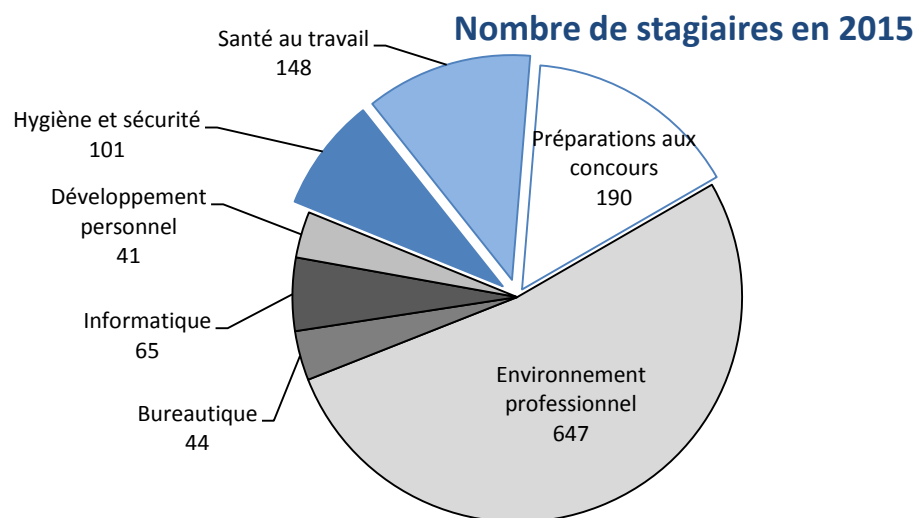
❖ Secteurs de formation en 2015

Champ : totalité des dépenses de formation - stagiaires de Lyon 3

Secteur de formation	Nb de Stagiaires	Heures de formation	Dépenses en euros*
Formations professionnelles	797	6 130 h	96 141 €
Formations à l'environnement professionnel	647	3 979 h	52 989 €
Formations bureautiques	44	307 h	2 760 €
Formations informatiques	65	996 h	24 291 €
Développement personnel	41	848 h	16 101 €
Hygiène, Sécurité et Santé au Travail	249	2 609 h	44 814 €
Formations hygiène et sécurité	101	1 103 h	20 214 €
Santé au travail	148	1 507 h	24 600 €
Préparations aux concours	190	1 800 h	4 764 €
Tous secteurs	1 236	10 539 h	145 719 €

* y compris frais de missions hors dépenses de masse salariale

Sources : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation



Les dépenses sont données y compris frais de missions. Elles correspondent à des formations organisées par Lyon 3. Elles peuvent accueillir des stagiaires hors Lyon 3 dans le cadre de la mutualisation entre établissements (99 stagiaires en 2015). En revanche les données relatives aux stagiaires et aux heures de formation concernent uniquement des personnels de Lyon 3 (formations suivies à Lyon 3 ou dans le cadre de la mutualisation entre établissements ou externalisées).

Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi de formations.

64% des stagiaires ont suivi des formations professionnelles

- * 52% des formations à l'environnement professionnel
- * 4% des formations bureautiques
- * 5% des formations informatiques
- * mais également 3% de stagiaires qui ont bénéficié de formations liées au développement personnel (bilan de parcours professionnel, préparation du dossier administratif de la retraite, formations de formateurs, langues étrangères...)

20% des stagiaires ont suivi des formations hygiène sécurité et santé au travail

- * 12% des formations regroupées sous la thématique "santé au travail" : prévention des risques psychosociaux, gestion du stress, gestion du comportement agressif, mais aussi toutes les formations liées à la politique, à la prise en charge et à l'approche du handicap.

- * 8% des formations sous la thématique "hygiène et sécurité", avec des formations pour les professionnels (sécurité au travail, sécurité incendie) mais également des formations à la sécurité tout public, au secourisme.

15% des stagiaires ont suivi des préparations aux concours

❖ Agents formés et stagiaires : historique

Champ : Agents Lyon 3 y compris ceux qui ont suivi une formation dans un autre établissement ou externalisée

LES AGENTS FORMÉS ¹						LES STAGIAIRES ²					
	BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	ENSEMBLE		BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	ENSEMBLE
Nombre d'AGENTS FORMÉS						Nombre de STAGIAIRES					
2011	89	74	176	23	362	209	164	481	31	885	
2012	69	62	167	33	331	165	133	416	45	759	
2013	121	96	224	52	493	364	360	661	72	1 457	
2014	98	101	215	41	455	275	273	609	62	1 219	
2015	131	112	205	63	511	355	295	501	85	1 236	
Total d'heures de formation						IDEM					
2011	1 612	1 014	2 759	206	5 591						
2012	1 633	939	2 701	427	5 700						
2013	2 283	2 256	4 740	616	9 894						
2014	2 156	2 048	4 089	689	8 982						
2015	3 047	2 941	3 670	882	10 540						
Total de jours de formation ⁴						IDEM					
2011	269	169	460	34	932						
2012	272	156	450	71	950						
2013	380	376	790	103	1 649						
2014	359	341	681	115	1 497						
2015	508	490	612	147	1 757						
Nombre moyen d'heures de formation par AGENT FORMÉ						Nombre moyen d'heures de formation par STAGIAIRE					
2011	18	14	16	9	15,4	7,7	6,2	5,7	6,6	6,3	
2012	24	15	16	13	17,2	9,9	7,1	6,5	9,5	7,5	
2013	19	23	21	12	20,1	6,3	6,3	7,2	8,6	6,8	
2014	22	20	19	17	19,7	7,8	7,5	6,7	11,1	7,4	
2015	23	26	18	14	20,6	8,6	10,0	7,3	10,4	8,5	

¹ Chaque individu n'est comptabilisé qu'une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.

² Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi des formations.

³ CAE ou CA ou personnel du CEUBA ou enseignants.

⁴ Estimé par calcul sur la base de 6 heures par journée de formation.

Sources : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation

Sur l'année 2015, les personnels BIATS ont bénéficié de 9 648 heures de formation et 892 heures ont été consacrées à la formation des personnels enseignants (titulaires et contractuels). Il est à noter une hausse de 30% du nombre d'heures de formation pour les personnels enseignants.

De 2011 à 2015, le nombre d'agents ayant suivi au moins une formation est passé de 362 à 511, soit une hausse de 41%. Le nombre moyen de formations par agent formé est assez stable autour de 2,5 sur la période. La durée moyenne des formations est variable d'une année sur l'autre, en moyenne 7 heures par stagiaire sur les 5 dernières années.

❖ Agents formés et stagiaires en 2015 selon le sexe et la catégorie

Champ : Agents Lyon 3 y compris ceux qui ont suivi une formation dans un autre établissement ou externalisée

LES AGENTS FORMÉS ¹						LES STAGIAIRES ²					
	BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	Ensemble		BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	Ensemble
Nombre d'AGENTS FORMÉS						Nombre de STAGIAIRES					
Femmes	89	84	140	38	351		256	210	344	55	865
Hommes	42	28	65	25	160		99	85	157	30	371
Ensemble	131	112	205	63	511		355	295	501	85	1 236
Nombre moyen de formations suivies par AGENT FORMÉ											
Femmes	2,9	2,5	2,5	1,4	2,5						
Hommes	2,4	3,0	2,4	1,2	2,3						
Ensemble	2,7	2,6	2,4	1,3	2,4						
Total d'heures de formation											
Femmes	2 010	2 163	2 370	601	7 143						
Hommes	1 037	778	1 300	282	3 396						
Ensemble	3 047	2 941	3 670	882	10 539						
Total de jours de formation⁴											
Femmes	335	360	395	100	1 190						
Hommes	173	130	217	47	566						
Ensemble	508	490	612	147	1 756						
Nombre moyen d'heures de formation par AGENT FORMÉ						Nombre moyen d'heures de formation par STAGIAIRE					
Femmes	22,6	25,7	16,9	15,8	20,3		7,9	10,3	6,9	10,9	8,3
Hommes	24,7	27,8	20,0	11,3	21,2		10,5	9,2	8,3	9,4	9,2
Ensemble	23,3	26,3	17,9	14,0	20,6		8,6	10,0	7,3	10,4	8,5

¹ Chaque individu n'est comptabilisé qu'une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.

² Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi des formations.

³ Enseignants ou BIATS en Emploi Jeune, CAE ou CA.

⁴ Estimé par calcul sur la base de 6 heures par journée de formation.

Sources : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation

En 2015, 68% des agents ayant suivi au moins une formation étaient des femmes . Pour information, leur part est de 64% sur l'ensemble de la population BIATS de l'université.

On ne note pas de différence marquée entre femmes et hommes, sur le nombre moyen de formation par agent. Même remarque concernant le nombre moyen d'heures de formation par agent.

En revanche, le nombre moyen d'heures de formation par stagiaire est plus important pour les hommes , ce qui s'explique par le type des formations suivies : volume horaire des formations liées à la sécurité et / ou au patrimoine en général important.

.

Partie 4

Rémunérations

❖ Masse salariale

	2014		2015		Evolution	
	en euros	%	en euros	%	en euros	en %
Rémunérations principales	38 656 505 €	46%	40 622 256 €	46%	1 965 752 €	5,1%
Régime indemnitaire & intéressement	3 353 256 €	4%	3 838 794 €	4%	485 537 €	14,5%
Contractuels Doctorants	1 504 048 €	2%	1 569 012 €	2%	64 964 €	4,3%
Rémunérations accessoires	6 794 593 €	8%	6 771 274 €	8%	-23 319 €	-0,3%
Autres indemnités	375 235 €	0%	434 037 €	0%	58 802 €	15,7%
Cotisations patronales	33 433 208 €	40%	35 012 438 €	40%	1 579 230 €	4,7%
Total	84 116 845 €	100%	88 247 812 €	100%	4 130 966 €	5%

Source : KX



La masse salariale dépasse les 88 millions d'euros en 2015. Elle s'est accrue de près de 5% en un an.

Les rémunérations principales ont progressé de 5%. Cette évolution est en partie liée à l'augmentation du nombre d'agents : la consommation annuelle moyenne d'ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé) est passé de 1 217 en 2014 à 1 278 en 2015. Elle s'explique aussi par le G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité) de l'université dont le coût a été supérieur à 415 000 euros en 2015 (pour mémoire aucune évolution du point d'indice depuis juillet 2010).

Le montant global du régime indemnitaire et intéressement a progressé de plus de 14,5% entre les deux années (voir détail page suivante). L'enveloppe globale a été multipliée par 1,5 depuis 2011, passant de 2,5 à 3,8 millions d'euros sur la période.

Les rémunérations accessoires, pour l'essentiel des heures complémentaires, sont stables. Cela s'explique par l'augmentation de notre potentiel d'enseignement en heures statutaires.

La hausse du poste "Autres indemnités" entre 2014 et 2015 s'explique par une augmentation sensible des indemnités de congés payés (+36 000 euros) en lien avec le nombre d'agents contractuels bénéficiaires, et par une hausse des indemnités de transport (+25 000 euros).

Les cotisations patronales progressent de près de 5% suivant la hausse des rémunérations principales.

* **Rémunérations principales** : Traitement brut, Traitement brut NBI, indemnité de résidence et SFT

* **Régime indemnitaire et intéressement** : complément du traitement distinct des autres éléments de rémunération. Il s'agit des indemnités instituées par un texte législatif ou réglementaire pour les titulaires et de l'intéressement pour les non titulaires BIATS. Il s'agit des "primes".

* **Indemnités des Contractuels Doctorants** y compris extensions.

* **Rémunérations accessoires** : sur le budget Etat, il s'agit pour l'essentiel des cours complémentaires sur chaires vacantes ; sur le budget de l'université, cette rubrique englobe des heures complémentaires, des heures supplémentaires et des indemnités de formation continue.

* **Autres indemnités** : sous cette rubrique sont regroupées les autres indemnités de natures très différentes : remboursement domicile travail, garantie individuelle du pouvoir d'achat, indemnité différentielle du SMIC, aides au retour à l'emploi et quelques autres indemnités.

* **Cotisations patronales** : toutes les cotisations à la charge de l'employeur.

La réduction des charges liées aux heures complémentaires n'est pas comptabilisée car elle doit être remboursée par l'Etat à l'université : 0 euro en 2014 et 5,67 euros en 2015.

❖ Rémunérations principales : indices de rémunération des personnels titulaires en 2015

	Nb d'agents rémunérés	Indice moyen	Médiane (*)	Indice moyen		Ancienneté moyenne	
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants Titulaires	511	812	776				
dont Professeurs d'université	144	1 051	1 058	1 075	1 006	24,6	25,0
dont Maîtres de conférences	278	726	719	729	724	17,6	17,4
dont PRAG PRCE	89	691	684	731	662	20,0	19,3
BIATS Titulaires	437	422	386				
dont catégorie A	136	540	516	548	535	18,7	16,7
dont catégorie B	137	399	386	400	398	15,7	19,0
dont catégorie C	164	345	332	343	346	15,6	16,9

Source : KX et Harpege

Indices de rémunération par corps et par sexe

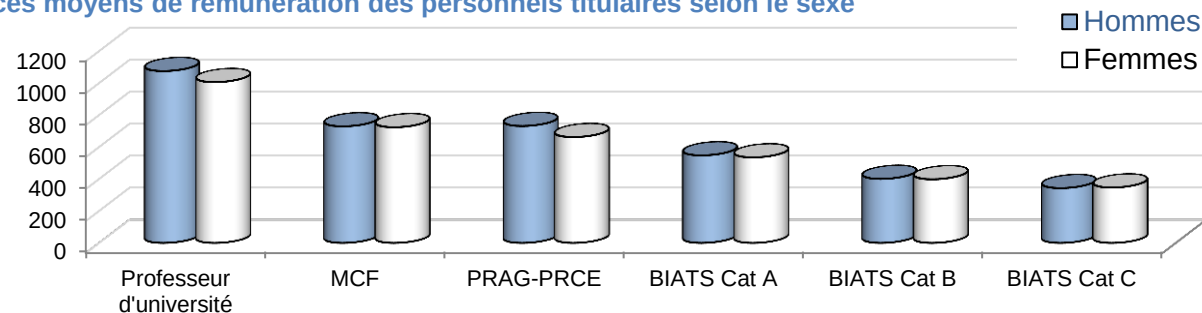
Ce tableau sur la rémunération principale est complété par celui sur les primes. En effet, les différences entre indices moyens sont à relativiser avec la part des primes dans la rémunération globale : 6,4% pour les enseignants titulaires et 16,9% pour les BIATS titulaires (voir détail page suivante).

Méthode : ces indicateurs sont calculés indépendamment du temps travaillé dans l'année : un agent compte pour 1 quel que soit le nombre de mois où il a été rémunéré.

L'ancienneté, donnée en années, est calculée par rapport à la date d'entrée dans l'Education nationale. La date d'observation est le 31 décembre 2015.

** médiane : 50% des agents perçoivent un indice de rémunération inférieur ou égal à la médiane.*

Indices moyens de rémunération des personnels titulaires selon le sexe



Les enseignants ont un indice de rémunération sensiblement supérieur aux enseignantes, avec un écart assez faible pour les maîtres de conférences. Parmi les BIATS, on ne constate de différence que pour les catégories A, à l'avantage des hommes.

L'indice moyen comme l'ancienneté sont proches pour les maîtres de conférences entre les femmes et les hommes. Pour les professeurs d'université, l'indice moyen des hommes est supérieur de 7% à celui de leurs collègues féminines, alors qu'ils ont un peu moins d'ancienneté. C'est un peu pareil pour les enseignants du second degré (PRAG et PRCE) qui ont un indice moyen supérieure de 10% à celui des enseignantes, avec une ancienneté à peine supérieure.

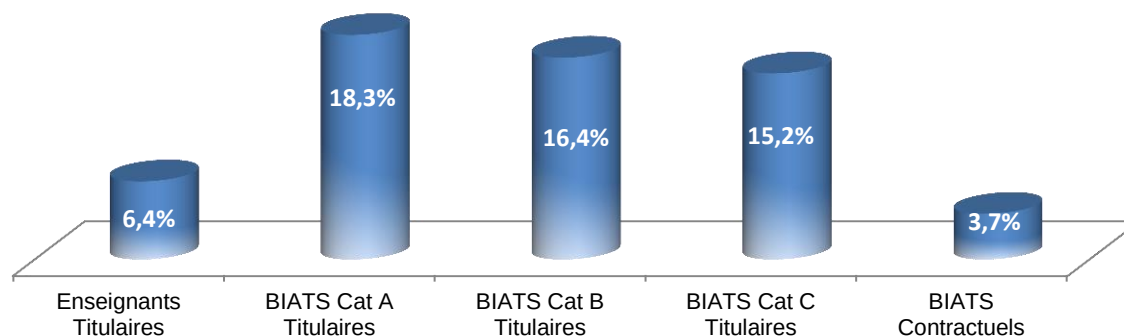
Pour les personnels BIATS, l'indice moyen des hommes est supérieur de 2,4% pour les catégories A, la différence d'ancienneté étant de 1 an. L'écart est marginal pour les catégories B et C, alors que les femmes ont davantage d'ancienneté : près de 2 ans pour les catégories B et plus d'un an pour les catégories C.

❖ Primes moyennes en 2014 et 2015

Calcul à champ constant : population présente toute l'année 2014 et toute l'année 2015

	2014	2015	Evolution en %	% de la rémunération globale hors charges - 2015
Enseignants Titulaires	3 246 €	3 423 €	5,5%	6,4%
BIATS Titulaires	4 625 €	5 292 €	14,4%	16,9%
Catégorie A	6 794 €	7 428 €	9%	18,3%
Catégorie B	4 267 €	4 938 €	16%	16,4%
Catégorie C	3 085 €	3 607 €	17%	15,2%
BIATS Contractuels	568 €	788 €	38,7%	3,7%

Source : KX



Primes en % de la rémunération globale hors charges - 2015

Le montant moyen des primes perçues par les enseignants titulaires présents sur la totalité des deux années observées, est de 3 423 euros en 2015 en augmentation de 5,5% . Pour ces personnels les primes représentent 6,4% de leur rémunération.

Selon la même méthode pour les personnels BIATS titulaires, la prime moyenne est de 5 292 euros en 2015, en hausse de 14,4%. Pour eux, les primes correspondent à 16,3% de leur rémunération.

Pour la troisième année consécutive, l'université a versé une prime d'intéressement aux personnels BIATS non titulaires. Le montant annuel moyen de cette prime est de 788 euros en 2015, en augmentation de 38,7% par rapport à l'année précédente. Cet intéressement correspond à 3,7% de leur rémunération.

Note méthodologique : dans ce calcul, toutes les primes perçues par les agents sont prises en compte : régime indemnitaire pour les personnels titulaires et prime d'intéressement pour les personnels contractuels BIATS.

Champ : personnes présentes toute l'année 2013 et toute l'année 2014 dans le même corps, hors encadrement supérieur

❖ Régime indemnitaire et intéressement : enveloppe globale

	2011	2012	2013	2014	2015
ENSEIGNANTS					
Prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)	601 188 €	603 768 €	588 464 €	618 516 €	653 112 €
Primes liées à des fonctions d'encadrement administratif ou pédagogique					
dont Prime de nature administrative	182 125 €	148 950 €	168 415 €	252 509 €	219 577 €
dont Prime de nature pédagogique	321 772 €	339 828 €	387 004 €	429 612 €	511 113 €
Prime d'excellence scientifique (PES) y compris PEDR de 2010 à 2012	173 387 €	183 378 €	189 037 €	240 581 €	236 433 €
Sous Total	1 278 473 €	1 275 924 €	1 332 921 €	1 541 218 €	1 620 235 €
BIATS					
Indemnité forfaitaire travaux supplémentaires (IFTS) & Prime fonction résultats (PFR) - Filière ASU	347 487 €	346 597 €	351 787 €	357 304 €	412 721 €
Indemnité d'administration et de technicité (IAT) - Filière ASU	193 813 €	197 532 €	221 872 €	257 597 €	286 565 €
Prime de participation à la recherche scientifique (PPRS) - Filière ITRF	484 400 €	503 813 €	581 374 €	816 639 €	1 080 986 €
Prime informatique (INFO) - Filière ITRF	86 647 €	89 789 €	89 384 €	88 837 €	88 199 €
Primes de la Filière BIBLIOTHEQUE	92 841 €	94 882 €	100 913 €	97 852 €	108 426 €
Prime d'intéressement - Contractuels			93 697 €	124 794 €	178 044 €
Sous Total	1 205 187 €	1 232 613 €	1 439 028 €	1 743 024 €	2 154 940 €
ENSEIGNANTS & BIATS					
Autres indemnités	69 382 €	57 953 €	60 234 €	69 014 €	63 618 €
Total	2 553 043 €	2 566 489 €	2 832 182 €	3 353 256 €	3 838 794 €

Primes une enveloppe proche de 4 millions d'euros

La PRES, perçue par l'ensemble des enseignants titulaire est statutaire.

Sur les 5 dernières années, les primes du référentiel enseignant ont augmenté de près de 227 000 euros (+45%). La progression se constate pour les primes de nature administrative (+21%) et pédagogique (+59%). Remarque sur les primes administratives : 57 700 euros ont été payés en 2014 au titre de 2013, ce qui explique que 2015 "semble bas" au regard de 2014.

Les primes versées aux personnels administratifs titulaires sont en hausse de 771 700 euros sur les 5 dernières années (+64%).

L'enveloppe des primes d'intéressement, instaurées en 2013 pour les personnels administratifs contractuels, atteint 178 000 euros en 2015.

La rubrique "Autres indemnités", regroupe des indemnités liées à des fonctions spécifiques qui concernent chacune 5 agents ou moins, d'où l'application du secret statistique; on indique simplement le montant global de toutes ces indemnités.

Remarque : entre 2011 et 2015, le nombre total de titulaires est passé de 789 à 894.

Source : KX

❖ Rémunérations principales et agents contractuels

Calculs effectués indépendamment de la durée travaillée

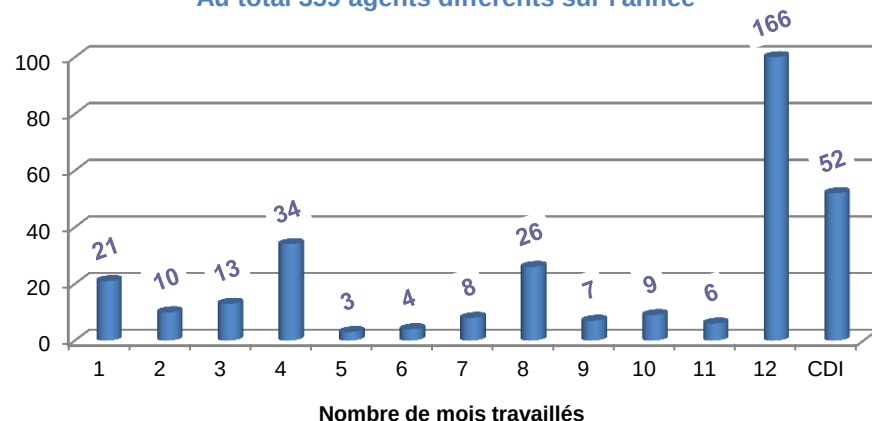
Nombre d'agents différents rémunérés	359
Nombre moyen de mois travaillés par agent - hors CDI	8,9
Indice moyen des agents contractuels	360
Indice médian des agents contractuels	326

Source : Kx et Harpege

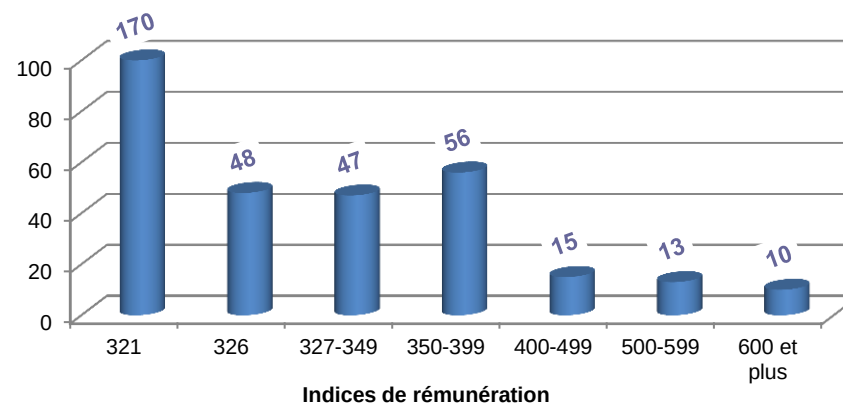
La moitié des agents ont un indice inférieur à 326

1 agent compte pour 1 quel que soit le nombre de mois travaillés

Répartition des contractuels en fonction du nombre de mois travaillés en 2015
Au total 359 agents différents sur l'année



Répartition des contractuels en fonction des indices de rémunération en 2015
Au total 359 agents différents sur l'année



359 agents contractuels différents ont été rémunérés en 2015, dont 307 CDD. La proportion de CDI et de CDD 12 mois est de 61%.

Pour les agents en CDD, le nombre moyen de mois travaillés est de 8,9 sur l'année civile 2015 et 54% des contrats sont sur toute l'année (comme l'an dernier). Près d'1 agent en CDD sur 4 a été employé 4 mois ou moins cette année.

Les CDI représentent 52 contrats sur l'année 2015.

8 agents ont été "cdisés" en 2015 et 10 agents ont mis fin à leur CDI en cours d'année 2015, suite notamment à des réussites aux concours.

L'indice moyen des rémunérations perçues par les agents contractuels est de 360.

La moitié des agents contractuels perçoit une rémunération à un indice inférieur à 326.

47% des agents sont à l'indice 321 et 10% ont un indice supérieur ou égal à 530.

Hors champ : contrats étudiants, contrats d'apprentissage, post-doctorants et contrats horaires.

❖ Autres indemnités

Aides au retour à l'emploi - Garantie pouvoir d'achat - Indemnité différentielle SMIC - Remboursement domicile travail - Congés non pris

	2014		2015	
	Nb d'agents concernés	Montant total versé	Nb d'agents concernés	Montant total versé
ARE	2	8 547 €	1	10 755 €
GIPA	144	107 852 €	138	104 886 €
Indemnité différentielle SMIC	148	13 769 €	148	10 313 €
Indemnité Transport	549	161 632 €	579	186 517 €
Congés non pris	139	49 854 €	177	86 199 €

Source : KX

Ces indemnités résultent de l'application de la réglementation nationale.

Concernant les ARE (Aides au Retour à l'Emploi) : l'option prise par l'université de cotiser aux ASSEDIC à partir de 2010, doit entraîner à terme leur disparition.

L'attribution de la GIPA résulte de textes nationaux.

L'indemnité différentielle SMIC est destinée à compléter la rémunération d'agents qui se retrouvent avec un traitement inférieur au SMIC.

L'indemnité de transport concerne de plus en plus de personnes : 579 en 2015 et pour mémoire 390 en 2011.

L'accroissement des indemnités de congés non pris est lié à l'augmentation du nombre d'agents contractuels bénéficiaires.

❖ Nouvelle bonification indiciaire (NBI) en 2015

Fonctions	NBI Attribuées				Points de NBI
	Nombre de bénéficiaires			Total	
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C		
Administratives	24	1	-	25	630
Techniques	14	6	5	25	390
Orientation	2	-	-	2	40
Attribution automatique	2	-	-	2	90
Total	42	7	5	54	1 150

Source : DRH - Situation septembre 2015

La NBI est un complément de rémunération attaché à l'exercice de certaines fonctions définies réglementairement.

Elle ne peut concerner que les BIATS titulaires. Les attributions sont décidées sur la base de critères par les instances de l'établissement et prennent la forme d'un certain nombre de points d'indices. Les sommes correspondant aux points d'indices non consommés au titre de la NBI sont intégrées dans l'enveloppe indemnitaire globale.

❖ Heures d'enseignement : historique des heures par type d'enseignants

Total heures statutaires, heures complémentaires et vacations d'enseignement saisies en emploi du temps

Attention : il s'agit ici d'heures d'enseignement NON traduites en équivalent TD.

Les données relatives à l'année universitaire 2015-16 ne sont pas définitives et données à titre indicatif :

il reste encore quelques heures à saisir

	Heures Emploi du temps	Enseignants statutaires Lyon 3*	Vacataires ***
2011-12	222 649	56,5%	43,5%
2012-13	222 444	56,7%	43,3%
2013-14	230 969	57,5%	42,5%
2014-15	235 219	58,3%	41,7%
2015-16 Provisoire ****	231 432	58,7%	41,3%

Zoom enseignants statutaires Lyon 3*			
Professeurs d'université	Maîtres de conférences	PRAG PRCE	Enseignants contractuels* *
9,2%	22,3%	12,5%	12,4%
9,0%	22,1%	13,2%	12,4%
8,9%	22,3%	13,8%	12,4%
8,5%	23,1%	14,6%	12,2%
8,5%	23,2%	14,9%	12,2%

Source : GDM - Extraction Juin 2016

* Heures faites par les enseignants titulaires ou contractuels sur leur service statutaire ou en heures complémentaires

** Enseignants contractuels : ATER, lecteurs, maîtres de langues, professeurs et MCF associés, contractuels doctorants et enseignants contractuels

*** Vacataires d'enseignement : n'ont pas de service statutaire à effectuer - Environ 2 000 personnes chaque année.

**** Toutes les heures ne sont pas encore saisies au moment de l'extraction réalisée pour établir ce tableau (date de l'extraction : Juin 2016)

235 219
heures d'enseignement
dispensées en 2014-15

On comptabilise 235 219 heures d'enseignement, en 2014-15. On sera sans doute au moins au même niveau en 2015-16, car il reste encore des heures à saisir.

Plus de 58% des heures sont assurées par des enseignants titulaires ou contractuels (sur service statutaire ou en heures complémentaires) et moins de 42% ont été dispensées par des vacataires en 2014-15.

Ces heures sont traduites en équivalents TD en fonction du type de cours. Au total, plus de 43% des heures EqTD sont réalisées sur service statutaire.

❖ Zoom sur les plafonds et sur les heures saisies en emploi du temps par composante

Attention : il s'agit ici d'heures d'enseignement traduites en équivalent TD (EqTD*).

Les données relatives à l'année universitaire 2014-15 ne sont pas définitives : il reste encore quelques heures à saisir

	2012-2013			2013-2014			2014-2015			2015-2016 Provisoire**		
	Plafond en EqTD	Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires	Plafond en EqTD	Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires	Plafond en EqTD	Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires	Plafond en EqTD	Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires
Ensemble	282 400	273 007	42,5%	288 307	282 062	42,7%	290 811	285 797	43,4%	291 919	281 638	43,0%
Zoom par composante												
Fac. Droit	64 906	62 617	43%	66 482	64 780	44%	67 058	66 090	44%	67 058	66 409	43%
Fac. Langues	44 794	43 630	62%	47 424	46 303	58%	48 768	47 595	60%	49 544	49 280	59%
Fac. Lettres	30 900	28 618	65%	30 900	28 855	64%	31 307	30 434	62%	31 532	30 801	60%
Fac. Philosophie	4 926	4 728	76%	4 995	4 879	75%	5 392	5 227	74%	5 392	5 008	70%
I.A.E.	83 115	83 476	30%	86 724	87 168	31%	87 492	88 301	32%	87 492	85 624	31%
I.U.T.	25 047	23 941	38%	25 431	24 498	38%	26 393	25 600	33%	27 148	24 758	36%

* Heures en EqTD : heures d'enseignement en équivalent TD (1 heure de cours magistral - CM vaut 1,5 heure EqTD)

** Toutes les heures ne sont pas encore saisies au moment de l'extraction réalisée pour établir ce tableau (date de l'extraction : Juin 2016)

Source : GDM - Extraction Juin 2016

Partie 5

Relations sociales &
Qualité de vie au travail

❖ Service d'Action Culturelle et Sociale - SACSO

Les missions de ce service général consistent à gérer les actions sociales, culturelles et d'animations et à informer les personnels dans ces domaines.

Le SACSO est administré par un conseil présidé par le président de l'université ou son représentant. Il est dirigé par un Directeur.

❖ Commission sociale des personnels

Mission de la commission : Elle décide de l'attribution d'aides individuelles sur proposition de l'assistante sociale des personnels.

Composition de la commission sociale des personnels

Directeur Général des Services
Directrice des Ressources Humaines
Directeur du SACSO
Assistante Sociale des personnels
Deux représentants des personnels siégeant au conseil du SACSO
Un des personnels du SACSO, désigné par son Directeur.

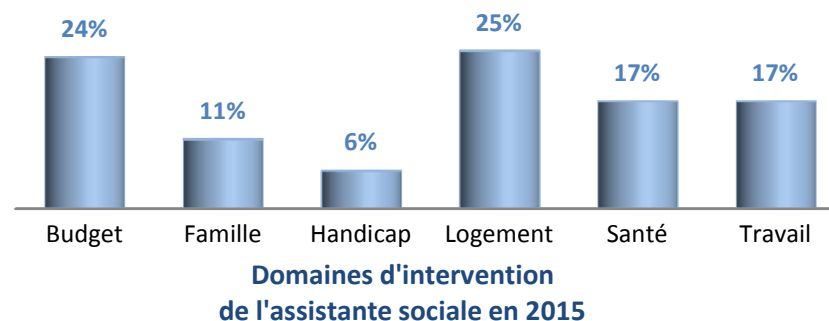
Commission Sociale	2011	2012	2013	2014	2015
Nb de réunions	4	6	9	7	7
Nb d'aides accordées	9	19	27	17	27
Montant total en Euros	5 600 €	12 115 €	14 650 €	8 800 €	16 600 €

Source : SACSO

❖ Activité de l'assistante sociale des personnels

Activité assistante sociale	2011	2012	2013	2014	2015
Nb de personnes reçues	42	32	70	85	102
Nb d'entretiens réalisés	50	51	118	130	131

Source : SACSO



❖ Cellule de Veille Sociale - CVS

Missions de la CVS

Accompagner une démarche de prévention des Risques Psychosociaux
Répondre à la politique de l'établissement en matière de bien-être au travail
Prendre en compte des situations identifiées
de **tout personnel** en difficulté dans son environnement professionnel

	2013	2014	2015
Nombre de saisines	0	8	7
Nombre total de situations évoquées	0	18	15
Nombre de réunions	3	9	9

Composition de la CVS

Chargée de mission à la médiation
Directrice des Ressources Humaines
Responsable administratif du SACSO
Assistante sociale des personnels
Médecin du travail
Directeur général des services
Vice-président en charge des Ressources Humaines
Deux représentants des personnels

❖ Prestations sociales et Actions culturelles gérées par le SACSO

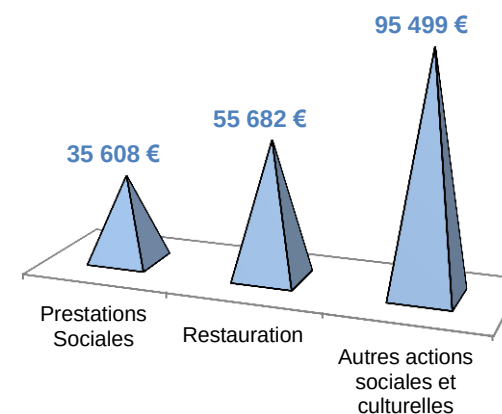
	Dépenses réalisées				
	2011	2012	2013	2014	2015
Prestations Sociales					
Allocation Parents d'Enfants Handicapés (APEH)	3 608 €	5 046 €	5 781 €	10 430 €	9 040 €
Séjours d'enfants	212 €	825 €	633 €	1 380 €	1 476 €
Les secours d'urgence	5 600 €	12 115 €	14 650 €	8 800 €	16 600 €
Aide aux activités périscolaires	0 €	0 €	8 339 €	18 899 €	8 492 €
	9 420 €	17 986 €	29 403 €	39 509 €	35 608 €
Capital décès	59 155 €	68 702 €	0 € *	0 €	18 674 €
Restauration					
Participation aux frais de Fonctionnement	5 217 €	4 370 €	9 538 €	14 614 €	14 226 €
Subventions sur repas	9 473 €	13 835 €	31 000 €	41 951 €	41 456 €
	14 690 €	18 205 €	40 538 €	56 565 €	55 682 €
Autres actions sociales et culturelles					
Noël	23 500 €	23 999 €	37 878 €	60 204 €	75 131 €
Cartes cadeau contractuels		26 205 €	**	**	**
Billetterie cinéma	6 793 €	5 423 €	8 769 €	8 269 €	8 743 €
Activités Sorties et Animations	5 024 €	5 930 €	21 339 €	25 184 €	11 625 €
	35 317 €	61 557 €	67 986 €	93 657 €	95 499 €

* Il n'y a pas eu de capitaux décès versés en 2013 et 2014

** Depuis 2013, il n'y a plus de cartes cadeaux contractuels (mise en place de l'intéressement).

Source : SACSO

Prestations sociales et Actions Culturelles gérées par le SACSO en 2015



❖ Focus sur l'aide à la restauration des personnels

Restaurant	Dépenses réalisées				
	2011	2012	2013	2014	2015
Association CORAIL (DGFIP)	4 150	4 729	7 593	16 329	17 525
Restaurant Universitaire CROUS	1 196	6 711	21 157	21 078	22 520
RAF (Restaurant des Agents des Finances)	1 306	538	335	422	337
Avenance Rectorat	1 585	1 857	1 936	2 280	1 075

Nb.: Le lycée Colbert n'est pas habilité à recevoir la subvention.

Le Restaurant AVENANCE RECTORAT a fermé fin août 2015,

un nouveau restaurant Universitaire CROUS a ouvert au même moment sur le nouveau site du PUQ

Source : SACSO

L'université est liée par conventions avec certains restaurants inter-administratifs. Les personnels de l'université peuvent prendre leur repas de midi dans ces restaurants.

L'université, en reversant aux restaurants conventionnés la subvention interministérielle (1,22€ en 2015), permet aux personnels rémunérés à un indice (INM) inférieur ou égal à 466 d'acquitter un prix de repas minoré du montant de ladite subvention.

D'autre part, l'université verse 1 euro supplémentaire de participation pour tous les agents quel que soit leur indice de rémunération.

❖ Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - CHSCT

Depuis le 11 juillet 2012 à l'université Jean Moulin Lyon 3 :

le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) a évolué en Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Décret N°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Cette instance consultative a une approche plus large que les traditionnelles questions d'hygiène et de sécurité et intègre notamment les notions de bien être au travail.

Composition du CHSCT

- 2** représentants de l'administration,
+ 1 suppléant
- 8** représentants des personnels,
+ 8 suppléants
- 3** représentants des usagers.
+ 3 suppléants

Compétences principales du CHSCT

- les conditions de travail,
- les projets d'aménagements importants,
- l'analyse des risques,
- la conduite d'enquêtes sur les accidents du travail et les maladies professionnelles,
- la consultation sur les aménagements de postes
et les mesures concernant les travailleurs en situation de handicap...

Missions du CHSCT

- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail
notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois
et de répondre aux situations liées à la maternité.
- Veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Chiffres clés

	2012	2013	2014	2015
Réunions du CHSCT	2	3	3	3

	2012 *	2013	2014	2015
Visites sur sites	4	11	11	5
dont Manufacture des Tabacs	2	6	6	4
dont Quais du Rhône	2	5	5	1

* mise en place du CHSCT en juillet 2012

❖ Suivi des accidents de trajet, de service ou de travail

	2011	2012	2013	2014	2015	Total sur 5 ans	
						Nombre	%
Nb d'accidents de trajet	8	6	4	1	7	26	31%
Nb d'accidents de service ou du travail	13	15	8	7	14	57	69%
TOTAL	21	21	12	8	21	83	100%
<i>dont ayant donné lieu à arrêt de travail</i>		7	2	2	15	Source : Bilan annuel relatif à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail	
<i>Nb total de jours d'arrêts de travail</i>		126 jours	14 jours	24 jours	559 jours		

❖ Médecine du travail et actions de prévention

	2012	2013	2014*	2015**
Nombre d'agents convoqués	263	294	109	
Nombre d'agents effectivement vus	166	169	76	
Rendez-vous excusés ou annulés	61	48	21	
Nombre d'absents	36	77	12	

* En 2014 : période de janvier à août car plus de médecin après cette date

Source : DRH

** En 2015 : voir commentaires

❖ Formations hygiène, sécurité et santé au travail

Nombre de stagiaires	2013	2014	2015
Formations Hygiène et Sécurité	157	127	101
Sécurité au travail pour les Professionnels	10	33	30
Sécurité incendie pour les Professionnels	11	5	6
Formations secourisme	56	31	46
Sécurité incendie tout public	18	57	0
Formation des membres du CHSCT	10	1	15
AMD appeler- masser-définir	49		0
Autres Formations hygiène et sécurité	3		4
Formations Santé au Travail	76	140	148
Santé au travail	75	125	132
Politique + Prise en charge + Approche du handicap	1	15	16
Nombre total de stagiaires	233	267	249

Source : LAGAF

Accidents de trajet, de service ou de travail :

En 2015 on dénombre 21 accidents dont 15 ont donné lieu à un arrêt de travail de 559 jours au total. L'année est atypique. En moyenne sur les 5 dernières années les accidents de trajets représentent 31% des accidents et les accidents de service ou de travail 69%.

Médecine du travail :

La convention avec AST a pris fin en septembre 2014. En dépit des efforts pour y parvenir, l'établissement n'a pas réussi à recruter directement ou indirectement un médecin de prévention en 2015. La DRH a orienté les personnels concernés vers des médecins agréés et vers le service de médecine du travail de Lyon Sud.

Actions de formations en hygiène, sécurité et santé au travail :

elles ont concerné 249 stagiaires en 2015.

Les dépenses relatives à ces formations, au total 44 814 euros en 2015, représentent 31% de l'ensemble des dépenses de formation.

❖ Relations professionnelles

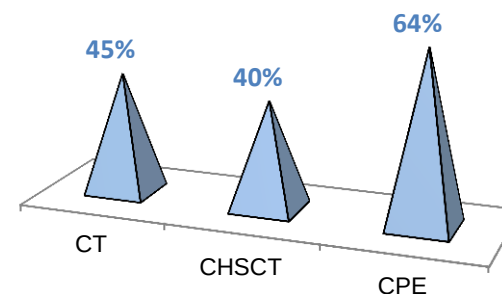
Représentants du personnel en 2015

	Hommes	Femmes	Total	% Femmes
CT	11	9	20	45%
CHSCT	9	6	15	40%
CPE	10	18	28	64%

Zoom sur la CPE

Filière	Catégorie	Hommes	Femmes	Total	Femmes
ITRF	Cat. A	2	2	4	50%
	Cat. B	1	2	3	67%
	Cat. C	3	0	3	0%
AENES	Cat. A	2	2	4	50%
	Cat. B	1	3	4	75%
	Cat. C	0	4	4	100%
Biblio	Cat. A	1	1	2	50%
	Cat. B	0	2	2	100%
	Cat. C	0	2	2	100%
Ensemble		10	18	28	64%

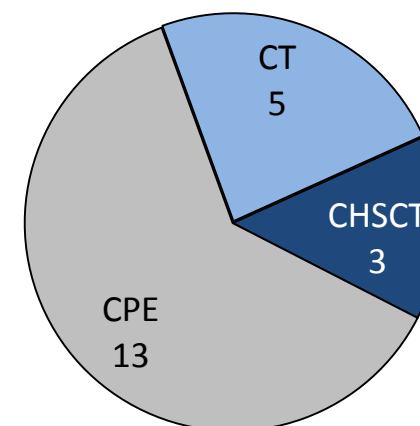
% de Femmes parmi les représentants du personnel en 2015



Nb de réunions des instances représentatives du personnel

	En 2013	En 2014	En 2015
CT	6	5	5
CHSCT	3	3	3
CPE	10	9	13
dont AENES	3	3	3
dont Bibliothèque	2	2	2
dont ITRF	5	4	8

Nombre de réunions des instances représentatives du personnel en 2015



Nb de reconvoques du CT rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel

	En 2013	En 2014	En 2015
CT	0	0	0

Locaux syndicaux

	En 2013	En 2014	En 2015
Surface des locaux	14 m ²	23,2 m ²	23,2 m ²

Lexique

AENES	corps de l'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
ARE	Allocation de retour à l'emploi
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
BIATS	Personnels de bibliothèque, ingénieur, administratif, technicien, ouvrier, de service
BIBLIO	Bibliothèques
C2i	Certificat informatique et Internet
CA	Contrat d'avenir
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CAE	Compte épargne-temps
Cat.	Catégorie (il existe 3 catégories : A, B ou C)
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEC	Contrat emploi consolidé
CES	Contrat emploi solidarité
CEUBA	Centre d'études universitaires de Bourg et de l'Ain
CEV	Chargé d'enseignement vacataire
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CM	Cours magistraux
CNU	Conseil national des universités
Compl.	Complémentaires
CRCT	Congé pour recherche et conversion thématique
CROUS	Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires
CVR	Contrat Valorisation Recherche
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRI	Direction générale pour la recherche et l'innovation
DN	Diplôme national
DOM	Départements d'outre-mer
DP BIATS	Division du personnel BIATS
DPE	Division du personnel enseignant
DU	Diplôme d'université
Eco.	Économie
Eff	Effectif
EN	Éducation nationale
Ens.	Enseignement
EPS	Éducation physique et sportive
EqTD	Équivalent travaux dirigés
ETP	Équivalent temps plein - Quotité travaillée
Fac.	Faculté
F.A.C.	Service commun de la formation continue
FC	Formation continue

Lexique suite

GIPA	Garantie individuelle du pouvoir d'achat
gr	Groupe
HC	Heures complémentaires
IAE	Institut d'administration des entreprises
IAT	Indemnité d'administration et de technicité
IFRAMOND	Institut pour l'étude de la francophonie et de la mondialisation
IFTS	Indemnité forfaitaire travaux supplémentaires
INFO	Prime informatique
IRA	Instituts régionaux d'administration
ITRF	Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
IUT	Institut universitaire de technologie
MC	Maître de conférences
MEN	Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Nb	Nombre
NBI	Nouvelle bonification indiciaire
PAST	Professeur associé à temps partiel
PCA	Prime de charge administrative
PES	Prime d'excellence scientifique
PEDR	Prime d'encadrement doctoral et de recherche (remplacée par la PES)
PFR	Prime fonction résultats
Plafond Emplois	Nombre d'emplois que l'établissement est autorisé à rémunérer
PPRS	Prime de participation à la recherche scientifique
PR	Professeur des universités
PRAG	Professeur agrégé
PRCE	Professeur certifié
PRES	Prime de recherche et d'enseignement supérieur
PRP	Prime de responsabilité pédagogique
RH	Ressources humaines
SACSO	Service d'Action Culturelle et Sociale
SAENES	Secrétaire d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
SARF	Secrétaire d'administration de recherche et formation
Sc.	Sciences
Serv.	Service
SFT	Supplément familial de traitement
SIES	Systèmes d'information et études statistiques
SISE	Système d'information statistique de l'éducation
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
TD	Travaux dirigés
TP	Travaux pratiques
UFR	Unité de formation et de recherche
yc	y compris



Manufacture des Tabacs

Campus des Quais

Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR